



Chambre des Députés

L U X E M B O U R G

Rapport d'activité de la session parlementaire 2006-2007

L'année parlementaire 2006 / 2007

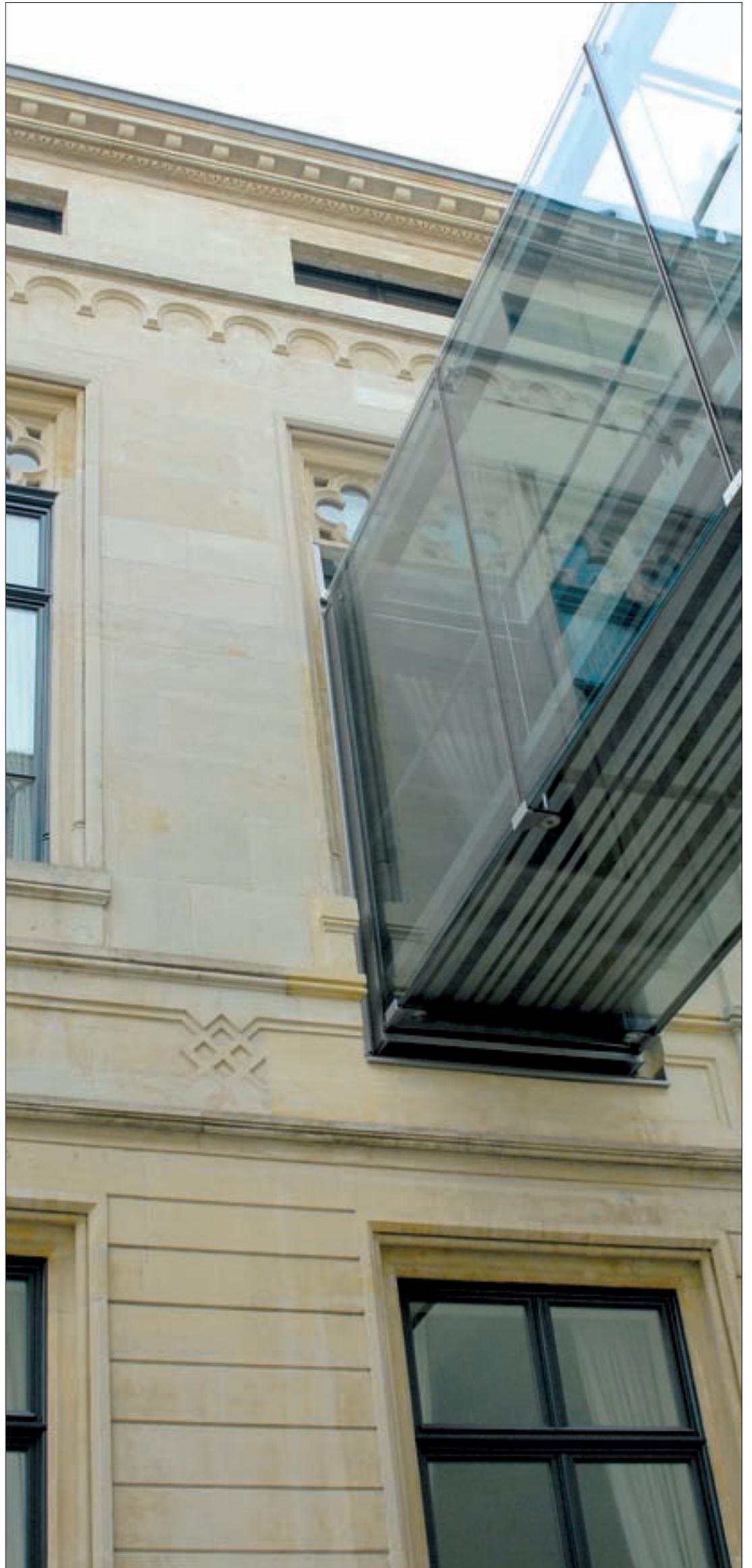
50 séances publiques. Plus de 151 heures de débats en séance plénière. 102 projets de loi évacués. 688 réunions de commissions. 706 questions parlementaires adressées aux membres du Gouvernement - sans parler des 10 heures de question au Gouvernement en séance publique avec leurs 97 questions, des 12 questions urgentes, des 15 questions avec débat; des 18 heures d'actualité, des sept interpellations etc.

Ces quelques chiffres-clé de la session 2006/2007 seront développés - parmi tant d'autres - dans le présent rapport d'activité qui fournit un compte rendu détaillé des travaux parlementaires depuis l'ouverture de la session 2006/2007 le 10 octobre 2006 jusqu'à sa clôture le 9 octobre 2007.

Appartenance politique des membres de la Chambre des Députés

Session 2006-2007

CSV	24 députés
LSAP	14 députés
DP	10 députés
Déi Gréng	7 députés
ADR	4 députés
Indépendant	1 député





Appartenance politique des membres de la Chambre des Députés par circonscription électorale

Députés de la Circonscription du Sud

ANDRICH-DUVAL Sylvie
ARENDT Nancy
BODRY Alex
BRAZ Felix
CASTEGNARO John
DALL'AGNOL Claudia
DOERNER Christine
ERR Lydie
GIBERYEN Gaston
GLESENER Marcel
GRETHEN Henri
HAUPERT Norbert
HUSS Jean
JAERLING Aly
MAROLDT François*
MEISCH Claude
MUTSCH Lydia
NEGRI Roger
SCHREINER Roland
SPAUTZ Marc
SPAUTZ Vera
SUNNEN Fred
WOLTER Michel

TOTAL: 23 députés

Appartenance politique

CSV
CSV
LSAP
Déi Gréng
LSAP
LSAP
CSV
LSAP
ADR
CSV
Déi Gréng
Indépendant
CSV
DP
LSAP
LSAP
LSAP
CSV
LSAP
CSV
CSV
9 CSV
8 LSAP
2 Déi Gréng
2 DP
1 ADR
1 Indépendant

Députés de la circonscription du Centre

ADAM Claude
ANGEL Marc
BAUSCH François
BETTEL Xavier
BRASSEUR Anne
DIEDERICH Fernand
FAYOT Ben
FLESCH Colette
GANTENBEIN-KOULLEN Marie-Thérèse
HELMINGER Paul
HENCKES Jacques-Yves
KLEIN Jean-Pierre
KRIEPS Alexandre
LOSCHETTER Viviane
MEYERS Paul-Henri
MOSAR Laurent
OBERWEIS Marcel
SANTER Patrick
SAUBER Marcel
STEIN-MERGEN Martine
THIEL Lucien

TOTAL: 21 députés

Appartenance politique

Déi Gréng
LSAP
Déi Gréng
DP
DP
LSAP
LSAP
DP
CSV
DP
ADR
LSAP
DP
Déi Gréng
CSV
CSV
CSV
CSV
CSV
CSV
8 CSV
5 DP
4 LSAP
3 Déi Gréng
1 ADR

Députés de la Circonscription du Nord

CALMES Emile
GIRA Camille
GOERENS Charles
KAES Ali
KOEPP Jean-Pierre
SCHAAF Jean-Paul
SCHANK Marco
SCHNEIDER Romain
WEILER Lucien

TOTAL: 9 députés

Appartenance politique

DP
Déi Gréng
DP
CSV
ADR
CSV
CSV
LSAP
CSV
4 CSV
2 DP
1 Déi Gréng
1 LSAP
1 ADR



Députés de la Circonscription de l'Est

CLEMENT Lucien
FRANK Marie-Josée
HETTO-GAASCH Françoise
KOX Henri
MEHLEN Robert
SCHEUER Jos
WAGNER Carlo

TOTAL: 7 députés

Appartenance politique

CSV
CSV
CSV
Déi Gréng
ADR
LSAP
DP
3 CSV
1 Déi Gréng
1 DP
1 LSAP
1 ADR

	2003	2004	2005	2006	2007
Professions indépendantes	28	28	23	23	23
avocat / notaire	11	11	7	7	7
médecin / vétérinaire / pharmacien	2	2	1	1	1
commerçant / industriel / indépendant / artisan	4(2)	4(2)	11(1)	11(1)	11(1)
agriculteur / viticulteur	1	1	2	2	2
sans profession et autres (p.ex: TIJ)	10	10	2	2	2
Salariés secteur privé	10	10	11	11	11
ouvrier	0	0	0	0	0
syndicaliste	2(1)	2(1)	2	2	2
journaliste	1	1	0	0	0
ingénieur	0	0	0	0	0
autres employés	7(1)	7(1)	9(3)	9(3)	9(3)
Salariés secteur public	22	22	26	26	26
ouvrier de l'Etat	0	0	0	0	0
agent CFL	2	2	4	4	4
agent secteur parastatal	0	0	0	0	0
agent secteur communal	5	5	0	0	0
fonctionnaire	15(1)	15(1)	22(1)	22(1)	22(1)
TOTAL	60	60	60	60	60

* remplacé le 24 avril 2007 par ROTH Gilles

L'organisation de la Chambre des Députés

Le fonctionnement de la Chambre est réglé par un certain nombre de dispositions contenues dans la Constitution et dans la loi électorale ainsi que par le Règlement intérieur, élaboré par la Chambre elle-même.

Une session ordinaire est la période d'un an pendant laquelle la Chambre des Députés se réunit. Elle débute le deuxième mardi du mois d'octobre et se clôture le deuxième mardi d'octobre de l'année suivante. Chaque législature comporte, en principe, cinq sessions ordinaires. Toute session est ouverte et close par le Grand-Duc en personne, ou bien en son nom par un fondé de pouvoirs nommé à cet effet et qui est, en général, le Premier Ministre.

Au début de chaque législature, la Chambre institue, pour organiser ses travaux, son Bureau, une commission nommée Conférence des Présidents.

Le Président de la Chambre

Les fonctions du Président de la Chambre des Députés sont de représenter la Chambre, de maintenir l'ordre, de faire observer le règlement, de juger de la recevabilité en la forme des textes, des motions et autres propositions, d'accorder la parole, de poser les questions et de les mettre aux voix, d'annoncer le résultat des votes et des scrutins, de prononcer les décisions de la Chambre, de porter la parole en son nom et conformément à son vœu.

Les Vice-Présidents de la Chambre exercent les mêmes attributions que le Président, lorsqu'ils le remplacent. A défaut de Président et de Vice-Présidents, le député le plus âgé - le Doyen d'âge - préside la Chambre.

Le Bureau

L'article 8 du Règlement interne de la Chambre des Députés dispose que:

«Art. 8.- (1) Le Bureau représente la Chambre sur le plan national et international. Il décide de la composition des délégations, sauf en ce qui concerne celles aux assemblées internationales.

(2) Le Bureau règle les questions financières et d'organisation concernant les députés, le Parlement et ses organes, à l'exception de l'ordre du jour de la Chambre qui est de la compétence de la Conférence des Présidents.

(3) Le Bureau s'occupe de la gestion des affaires de la Chambre et prend toutes les décisions relatives à l'organisation et à la discipline du personnel.

(4) Le Bureau peut confier à un ou plusieurs de ses membres des tâches générales ou particulières relevant de la compétence du Bureau. En même temps sont fixées les modalités d'exécution de ces tâches.»

Le Bureau de la Chambre s'est réuni dix-sept fois au cours de la session 2006-2007.

Le Bureau s'est composé comme suit: M. Lucien Weiler, Président; MM Jos Scheuer, Henri Grethen et Laurent Mosar, Vice-Présidents; MM. Michel Wolter, Ben Fayot, François Bausch, Lucien Clement, Alex Bodry et Mme Colette Flesch, membres; M. Claude Frieseisen, Secrétaire général.

D'après les missions qui lui sont confiées par le Règlement interne, le Bureau a représenté sur le plan international la Chambre des Députés dans le cadre de visites parlementaires et gouvernementales.

Ainsi le Bureau a reçu en visite officielle:

Monsieur Hans Gert Pöttering, Président du Parlement européen (18.1.2007)

Une délégation du groupe parlementaire d'amitié Allemagne - Belgique - Luxembourg du Bundestag de la République Fédérale d'Allemagne, sous la conduite de Monsieur Markus Löning (22.2.2007)

Madame Jozefina Topalli, Présidente de l'Assemblée populaire de la République d'Albanie (16.5.2007)

Monsieur Bogdan Olteanu, Président de la Chambre des Députés de Roumanie (13.9.2007)

Le Président de la Chambre des Députés a été reçu en visite officielle au Parlement de Malte du 16 au 18 septembre 2007.

Au niveau des missions internes qui lui sont confiées par le Règlement de la Chambre, le Bureau a assumé le contrôle de la gestion financière de l'institution ainsi que du fonctionnement de l'administration parlementaire.

En leur réunion du 1^{er} mars 2007 les membres du Bureau se sont vus présenter l'étude relative au résultat du référendum sur le Traité instituant une Constitution européenne. L'étude a été réalisée par l'Unité de Recherche interdisciplinaire sur le Luxembourg de l'Université du Luxembourg et s'appuie sur les cinq axes suivants:

1. Analyse de la campagne électorale référendaire
2. Analyse des stratégies et discours des acteurs politiques et économiques
3. Analyse de la géographie électorale
4. Analyse des motivations des électeurs et dynamiques de la campagne
5. Comparaison avec les autres pays ayant connu un référendum sur la Constitution européenne

La Conférence des Présidents

La Conférence des Présidents de la Chambre se compose du Président de la Chambre ainsi que des Présidents de chaque groupe politique. Elle a pour mission de décider des questions relatives à l'organisation des travaux de la Chambre, de proposer l'ordre du jour de la Chambre et de donner son avis au sujet des projets de règlement grand-ducal pour lesquels son assentiment est requis en vertu d'une disposition légale.

La Conférence des Présidents se compose comme suit: M. Lucien Weiler, Président de la Chambre des Députés, M. Michel Wolter, Président du groupe politique CSV, M. Ben Fayot, Président du groupe politique LSAP, M. Charles Goerens, Président du groupe politique DP et M. François Bausch, Président du groupe politique DÉ GRÉNG.

Au cours de la session 2006-2007, la Conférence des Présidents s'est réunie 21 fois pour régler les questions administratives de la Chambre et pour aviser 23 projets de règlement grand-ducal.

Par ailleurs elle s'est penchée plus particulièrement sur la stratégie européenne, le dialogue avec les jeunes et l'Institution du Médiateur.

Les commissions parlementaires réglementaires, permanentes et spéciales

Pour faciliter et pour rationaliser ses travaux parlementaires, la Chambre institue des commissions réglementaires, des commissions permanentes et des commissions spéciales dont elle fixe le nombre, la dénomination et les attributions. Au sein des commissions il est tenu

compte de la représentation proportionnelle des groupes politiques.

Les commissions sont chargées d'examiner les projets et propositions de loi, les amendements et motions que le Président de la Chambre leur renvoie. Elles ont le droit de présenter elles-mêmes des propositions et des amendements. Elles ont également pour mission de préparer des débats, d'organiser des auditions publiques et non publiques ainsi que des visites et de poursuivre toute activité rentrant dans le cadre de leurs attributions.

Les commissions s'occupent outre des dossiers européens qui concernent leur domaine de compétence.

Les travaux parlementaires en commission sont non public.



Liste alphabétique des Commissions parlementaires

Commissions réglementaires

Commission des Comptes

Commission du Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat

Commission des Pétitions

Commission du Règlement

Commissions permanentes

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire

Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports

Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture

Commission de l'Environnement

Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse

Commission des Finances et du Budget

Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications

Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

Commission juridique

Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

Commission des Transports

Commission du Travail et de l'Emploi

Commission des Travaux publics

Commissions spéciales

Commission spéciale 'Réorganisation territoriale du Luxembourg'

Commission spéciale 'Tripartite'





Synthèse des travaux des commissions parlementaires

Commissions réglementaires



Commission des Comptes

Président: Camille Gira (Déi Gréng)
 Vice-Présidents: Marie-Josée Frank (CSV)
 John Castegnaro (LSAP)

Membres:
 CSV: Norbert Hauptert, Gilles Roth, Lucien Thiel
 LSAP: Marc Angel, Roger Negri
 DP: Emile Calmes, Carlo Wagner
 ADR: Robert Mehlen

Dans sa réunion du 16 mai 2007, le Bureau de la Chambre des Députés s'est déclaré d'accord de constituer une commission des comptes composée de députés qui ne sont pas membres du Bureau pour procéder à l'avenir à l'examen de la comptabilité des fonds mis à disposition de la Chambre des Députés.

Au cours de la session parlementaire 2006/2007 les membres de la Commission des Comptes se sont réunis à deux reprises.

Lors de la réunion du 12 juillet 2007 Monsieur Camille Gira, a été nommé Président à l'unanimité des membres présents.

Dans sa réunion du 14 septembre 2007 les membres ont nommé Madame Marie-Josée Frank et Monsieur John Castegnaro Vice-Présidents de la commission. Monsieur Camille Gira, Président de la Commission des comptes, a été nommé rapporteur à l'unanimité des membres présents. Ensuite les membres ont examiné les comptes de la Chambre des Députés de l'exercice 2005.

Le Président-rapporteur, a présenté le rapport de la commission, qui a été approuvé à l'unanimité des membres de la Commission des Comptes.

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et des Comptes

Président: Grethen Henri (DP)
 Vice-Présidents: Wolter Michel (CSV)
 Castegnaro John (LSAP)

Membres:
 CSV: Clement Lucien, Hauptert Norbert, Mosar Laurent
 LSAP: Fayot Ben, Negri Roger
 DP: Flesch Colette
 Déi Gréng: Bausch François
 ADR: Mehlen Robert

Au cours de la session parlementaire 2006-2007, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire s'est réunie à 24 reprises.

En date du 23 octobre 2006, Monsieur le Ministre de la Fonction publique et de la réforme administrative et Monsieur le ministre de la Santé, après avoir présenté les problèmes de recrutement auprès du Laboratoire Nationale de Santé et de la Direction de la Santé, ont reçu l'accord des membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire pour le recrutement «ex ante» d'employés de l'Etat ne disposant pas des connaissances linguistiques imposées par la loi, cette possibilité étant prévue dans le projet de loi concernant le budget de l'Etat pour l'exercice 2007.

Monsieur le Président de la Commission a déposé une proposition de loi modifiant la loi organique de la Cour des Comptes le 9 janvier 2007 (proposition de loi 5667). Le texte de l'avant-projet de loi a été analysé au cours des réunions du 23 octobre 2006 et 8 janvier 2007. Suite aux problèmes rencontrés par la Cour des comptes au moment où, sur demande de la Chambre des Députés, elle a souhaité entamer ses travaux de contrôle de la Banque Centrale du Luxembourg, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a discuté de la marche à suivre au cours des réunions du 21 mai 2007, du 18 juin 2007 et du 2 juillet 2007.

La Commission a consacré trois réunions au débat concernant le rôle des commissions du contrôle budgétaire des parlements nationaux dans le contrôle budgétaire communautaire. Après une première réunion le 6 novembre 2006, la Commission a eu une entrevue avec M. Jan Mulder, député européen et membre de la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen, qui plaide en faveur d'une déclaration d'assurance nationale fournie par chaque Etat membre. Monsieur le ministre du Trésor et du Budget a, au cours de la réunion du 5 février 2007, indiqué que le gouvernement luxembourgeois accepte d'accentuer sa coopération avec la Cour des comptes européenne en émettant une dé-

claration d'assurance nationale, mais qu'il souhaite qu'un grand nombre d'Etats-membres en fassent de même.

Le 20 novembre 2006, Monsieur le ministre des Transports a présenté le programme eGo aux membres de la Commission. Il a ensuite présenté le résultat de l'audit effectué par KPMG aux membres de la Commission au cours de la réunion du 23 avril 2007. A l'issue de cette réunion, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a donné son accord verbal au paiement des factures et à la poursuite du projet en attendant le vote d'un projet de loi y relatif. Le 7 mai 2007, la Commission a adopté le texte d'une motion au sujet du programme eGo qui a ensuite été votée en séance publique. Certains membres de la Commission se sont prononcés à plusieurs reprises en faveur d'un contrôle de la gestion du projet eGo par la Cour des comptes, mais la Commission n'a toutefois pas encore pris de décision finale à ce sujet.

En coopération avec la Commission des Finances et du Budget, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a rencontré une délégation de la Douma de l'Assemblée fédérale de la Fédération de la Russie le 4 décembre 2006.

Suite à l'examen d'une série de décisions de passer-outre le 12 février 2007, la Commission a eu une entrevue avec Madame la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche au sujet d'une décision de passer-outre relatif à la mise à disposition de fonds à l'asbl «The Roots and Leaves Association» et au sujet du dossier «château d'Useldange» au cours de la réunion du 26 mars 2007.

Dans l'intérêt des élèves, Monsieur le ministre des Travaux publics a été autorisé, au cours de la réunion du 5 mars 2007, à entamer une procédure de marché négocié concernant la construction d'une extension provisoire du Lycée technique d'Ettelbruck.

Le 19 mars 2007, Monsieur le ministre des Finances et Monsieur le ministre du Trésor et du Budget ont présenté à la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et à la Commission des Finances et du Budget les recettes et les dépenses de l'Etat pour l'exercice 2006.

Le 7 mai 2007, Monsieur le mi-

nistre des Travaux publics a présenté le bilan financier des grands chantiers aux membres de la Commission.

Une entrevue avec Monsieur le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur au sujet des aides accordées à la firme Technicolor a eu lieu le 4 juin 2007.

En date du 18 juin 2007, Monsieur le ministre du Trésor et du Budget a présenté aux membres de la Commission les termes de deux échanges de terrains entre l'Etat et le groupe Leesch d'une part et l'Etat et la société Baumeister d'autre part. Au terme de cette réunion, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire retient, que, en ce qui concerne l'article 99 de la Constitution, elle est d'accord qu'il ne s'applique pas aux échanges entrepris par l'Etat, mais qu'elle devra toujours être préalablement informée de tout échange portant sur un montant supérieur à 7,5 millions d'euros. Elle ne formule aucune objection aux échanges de terrains qui lui ont été présentés.

Au cours de la réunion du 16 juillet 2007, Monsieur le ministre des Transports a été autorisé par les membres de la Commission à entamer l'exécution des travaux supplémentaires non prévus initialement et portant sur la rénovation de la ligne de chemin de fer Pétange-Luxembourg (l'enveloppe budgétaire autorisée initialement ne sera pas dépassée).

En présence de la Commission des Finances et du Budget, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire participe à une réunion au cours de laquelle lui sont présentés les résultats du groupe de travail «Budget de l'Etat et SEC 95» auquel a participé Monsieur le Président de la Commission.

Suite à l'examen d'une série de décisions de passer-outre le 17 septembre 2007, la Commission a eu une entrevue avec Madame la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche au sujet d'une décision de passer-outre relative à la publication du catalogue de l'exposition Sigismundus par la société «Philipp von Zabern Verlag» le 1^{er} octobre 2007.

Rapports spéciaux de la Cour des Comptes:

La Cour des Comptes a présenté à la Commission son rapport spécial sur le remboursement de la TVA en matière de logement le 25 novembre 2004. L'Administration de l'Enregistrement et des Domaines a donné ses explications au sujet des constatations de la Cour lors de la réunion du 28 février 2005. Après réception de nouvelles données, la Commission a adopté son rapport le 10 juillet 2006 (rapporteur: M. Alex Bodry). Elle a

ensuite, au cours de sa réunion du 8 janvier 2007, décidé d'envoyer un nouveau courrier au gouvernement dont elle a examiné la réponse au cours de la réunion du 21 mai 2007. Elle a décidé de clôturer ce dossier au cours de cette même réunion.

La Cour des comptes a présenté son rapport spécial concernant les programmes quinquennaux d'équipement sportif et le Fonds d'équipement sportif national le 12 juin 2006. Monsieur le ministre des Sports a procédé à un échange de vues avec les membres de la Commission le 24 juillet 2006. La Commission a adressé de nouvelles questions à Monsieur le ministre des Sports au cours du mois de juillet 2007 et attend ses réponses afin de pouvoir finaliser son projet de rapport.

La Cour des comptes a procédé à la présentation de son rapport spécial sur le Fonds communal de dotation financière au cours de la réunion du 8 janvier 2007. Suite à une entrevue avec Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire en date du 5 mars 2007, la Commission a eu une entrevue avec le Statec et un représentant de l'administration de la Ville de Luxembourg au sujet de la fiabilité des données relatives aux flux migratoires au sein du pays. Cette rencontre a eu lieu le 7 mai 2007. Le rapport de M. Roger Negri est adopté au cours de la réunion du 16 juillet 2007.

La Cour des Comptes a présenté à la Commission son rapport spécial sur les établissements publics - année 2004 le 22 janvier 2007.

Le rapport spécial de la Cour des Comptes sur le contrôle de la gestion des aides financières allouées par le ministère de la Culture pour le soutien d'activités culturelles a été présenté aux membres de la Commission en date du 2 juillet 2007. Madame la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche a présenté son point de vue au cours de la réunion du 1^{er} octobre 2007.

Projets de loi:

La Commission s'est vue présenter par la Cour des Comptes son rapport relatif au projet de loi 5488 portant règlement du compte général de l'exercice 2004 le 19 décembre 2005 (rapporteur: M. Robert Mehlen). L'avis du Conseil d'Etat a été publié en date du 2 mai 2006. Le projet de rapport a été discuté au cours de la réunion du 2 octobre 2006 et adopté au cours de la réunion du 23 octobre 2006.

La Cour des comptes a présenté son rapport général concernant le projet de loi 5591 portant règlement du compte général de l'exercice 2005 au cours de la réunion du 8 janvier 2007.

Commission des Pétitions



Président: Gira Camille (Déi Gréng)
Vice-Présidents: Gantenbein-Koullen Marie-Thérèse (CSV)
Err Lydie (LSAP)

Membres: CSV: Doerner Christine, Santer Patrick,
Schank Marco
LSAP: Diederich Fernand, Spautz Vera
DP: Bettel Xavier, Brasseur Anne
ADR: Koepp Jean-Pierre

Au cours de la session parlementaire 2006-2007, la Commission des Pétitions s'est réunie à 14 reprises.

Lors de sa réunion du 08 novembre 2006, la Commission a procédé à un échange de vues concernant les différents aspects des relations entre la Chambre des Députés et les services du Médiateur. Elle a, par ailleurs, poursuivi ses travaux relatifs à la pétition n°267 concernant la demande de réforme du règlement grand-ducal du 16 novembre 1998 et ses travaux relatifs à la pétition n°272 concernant l'exiguïté des infrastructures au Lycée technique d'Ettelbruck. Pour finir, elle a examiné deux nouvelles pétitions, à savoir la pétition n°273 contre toute action visant à interdire aux pêcheurs l'accès aux différents lacs de la Haute-Sûre et la pétition n°274 pour l'interdiction des bombes à sous-munitions.

Au cours de la réunion du 21 novembre 2006, les membres de la Commission ont, d'une part, analysé le rapport annuel du Médiateur et, d'autre part, organisé une entrevue avec les pétitionnaires de la pétition n°273 contre toute action visant à interdire aux pêcheurs l'accès aux différents lacs de la Haute-Sûre.

Le 29 novembre 2006, ensemble avec la Commission de l'Environnement, la Commission des Pétitions a procédé à un échange de vues avec M. le Ministre de l'Environnement au



sujet des problèmes relevés par le Médiateur dans son rapport annuel.

Lors de la réunion du 19 décembre 2006, la Commission des Pétitions a procédé à un échange de vues avec M. le Médiateur au sujet de son rapport annuel. Elle a ensuite poursuivi ses travaux relatifs à la pétition n°271 contre l'instruction ministérielle du 15 février 2006 concernant l'inscription en classe de 3^eE de l'enseignement secondaire.

Au cours de la réunion du 16 janvier 2007, outre le suivi des dossiers en cours, les membres de la commission parlementaire ont tiré leurs conclusions suite à l'échange de vues qu'ils ont eu avec M. le Médiateur en date du 19 décembre 2006.

Le 25 janvier 2007, la Commission a procédé à un échange de vues avec des représentants gouvernementaux au sujet de la pétition n°272 concernant l'exiguïté des infrastructures au Lycée technique d'Ettelbruck.

Le 08 février 2007, ensemble avec la Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement, la Commission des Pétitions a examiné l'échange de courrier entre le Fonds du Logement et le Médiateur, suite à la recommandation 20-2006 du Médiateur, recommandation formulée dans le cadre de la pétition n° 267 concernant la demande de réforme du règlement grand-ducal du 16 novembre 1998.

Lors de la réunion du 06 mars 2007, les membres de la Commission ont poursuivi leur échange de vues concernant les relations entre la Chambre des Députés et le Médiateur. Ils ont, par ailleurs, procédé à l'examen de trois nouvelles pétitions: la pétition n°277 soutenant la proposition de loi 5617, la pétition n°278 demandant la conservation des bureaux des Postes à Arsdorf, Perlé et Rambrouch ainsi que la pétition n°279 concernant la sauvegarde du diplôme d'Ingénieur Industriel à l'Université du Luxembourg.

Lors de la réunion du 22 mars 2007, les membres de la Commission ont poursuivi leur échange de vues concernant les relations entre la Chambre des Députés et le Médiateur. Ils ont ensuite procédé à une entrevue avec les représentants des signataires de la pétition n°279 concernant la sauvegarde du diplôme d'Ingénieur Industriel à l'Université du Luxembourg. Pour finir, ils ont examiné une nouvelle pétition, à savoir la pétition n°280 pour la nature et contre la battue.

Lors d'une réunion jointe entre la Commission des Pétitions et la Commission des Travaux publics, en date du 27 mars 2007, les parlementaires ont procédé à un échange de vues avec Monsieur le Ministre des Travaux publics au sujet des résultats de l'étude de faisabilité concernant l'implantation du Lycée technique "Nordstad" sur le site de l'ancien Lycée technique agricole, ainsi qu'au sujet du projet d'implantation du Lycée technique agricole à Gilsdorf.

Au cours de la réunion du 24 avril 2007, les membres de la Commission se sont entretenus avec Monsieur Rolf Tarrach, Recteur de l'Université du Luxembourg, et Monsieur Massimo Malvetti, doyen de la Faculté des Sciences, de la Technologie et de la Communication au sujet de la pétition n°279 concernant la sauvegarde du diplôme d'Ingénieur Industriel à l'Université du Luxembourg.

Au cours de la réunion du 15 mai 2007, la Commission a ensuite tiré les conclusions de l'entrevue avec Messieurs Rolf Tarrach et Massimo Malvetti. Elle a également procédé à l'examen de la pétition n°281 contre la construction d'un nouveau foyer d'accueil pour toxicomanes dans la rue Dernier Sol.

Lors de la réunion du 09 juillet 2007, la Commission a déclaré irrecevable la pétition pour la sécurité aux arrêts de bus pour les élèves de l'école préscolaire et primaire de Consdorf. Elle a ensuite examiné deux nouvelles pétitions: la pétition n°282 revendiquant des lignes de bus pour mieux desservir et délester les régions frontalières et améliorer les connexions vers le Grand-Duché ainsi que la pétition n°283 contre le projet de construction d'un nouveau foyer pour toxicomanes à Bonnevoie. La Commission a par ailleurs

poursuivi ses travaux concernant la pétition n°271 contre l'instruction ministérielle du 15 février 2006 concernant l'inscription en classe de 3^eE de l'enseignement secondaire, ainsi que son échange de vues concernant les relations entre la Chambre des Députés et le Médiateur. Pour finir, les membres de la Commission ont examiné deux recommandations du Médiateur, à savoir la recommandation 25-2007 relative à une révision: 1. de la loi modifiée du 11 novembre 1970 sur les cessations et saisies des rémunérations de travail ainsi que des pensions ou rentes; 2. de la loi du 26 juillet 1980 concernant l'avance et le recouvrement de pensions alimentaires par le Fonds National de Solidarité et la recommandation 26-2007 relative à la mise en place d'un échange d'informations et d'une concertation dans le recouvrement des créances entre le Centre commun de la Sécurité sociale, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et l'Administration des Contributions directes.

En date du 18 septembre 2007, les membres de la Commission ont continué l'échange de vues concernant les relations entre la Chambre des Députés et le Médiateur. Ils ont également fait le point sur leurs travaux relatifs à la pétition n°279 concernant la sauvegarde du diplôme d'Ingénieur Industriel à l'Université de Luxembourg. Pour finir, ils ont examiné la pétition n°280 "Fir d'Natur a géint d'Klappjuegd" ainsi que la pétition n°284 en faveur du maintien de la chasse traditionnelle.



Commission du Règlement

Président: Gibéryen Gast (ADR)
Vice-Présidents: Santer Patrick (CSV)
Angel Marc (LSAP)

Membres: CSV: Andrich-Duval Sylvie, Glesener Marcel, Wolter Michel
LSAP: Fayot Ben, Schreiner Roland
DP: Bettel Xavier, Flesch Colette
Déi Gréng: Bausch François

Durant la session parlementaire 2006 - 2007, la Commission du Règlement s'est réunie à 9 reprises. Elle a notamment inscrit dans le Règlement de la Chambre les procédures parlementaires concernant les nouveaux projets d'infrastructure et l'organisation d'un référendum sur un projet ou une proposition de révision de la Constitution en cas de demande par plus d'un quart des députés.

Selon la loi du 28 novembre 2006 ayant instauré un centre pour l'égalité de traitement, le président et les quatre autres membres du centre sont nommés par le Grand-Duc sur proposition de la Chambre des Députés. Il était donc nécessaire d'intégrer également une procédure en ce sens au Règlement de la Chambre.



Commission de Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat

Président: Charles Goerens (DP)

Membres: CSV: Michel Wolter
LSAP: Ben Fayot
Déi Gréng: François Bausch

L'articles 14 et 15 de loi du 15 juin 2004 portant organisation du Service de Renseignement disposent que:

«Art. 14.- Mise en place d'un contrôle parlementaire

Sans préjudice des contrôles et inspections organisés en vertu des dispositions légales et réglementaires, les activités du Service de Renseignement sont soumises au contrôle d'une Commission de Contrôle parlementaire composée des présidents des groupes politiques représentés à la Chambre des Députés. Chaque membre y dispose d'un nombre de voix égal au nombre des membres du groupe qu'il représente. Les règles de fonctionnement de la Commission sont définies par le règlement d'ordre intérieur de la Chambre des Députés.

Art. 15.- Fonctionnement de la Commission de Contrôle parlementaire

(1) Les réunions de la Commission se tiennent à huis clos. Les délibérations au sein de la Commission sont secrètes.

(2) Le Directeur du Service de Renseignement informe la Commission sur les activités générales de son service, y compris les relations avec les services de renseignement et de sécurité étrangers.

(3) La Commission peut procéder à des contrôles portant sur des dossiers spécifiques. A cette fin, la Commission est autorisée à prendre connaissance de toutes les informations et pièces qu'elle juge pertinentes pour l'exercice de sa mission, à l'exception d'informations ou de pièces susceptibles de révéler l'identité d'une source du Service ou pouvant porter atteinte aux droits de la personne d'un tiers. La Commission peut entendre les agents du Service de Renseignement en charge du dossier sur lequel porte le contrôle.

(4) Lorsque le contrôle porte sur un domaine qui requiert des connaissances spéciales, la Commission peut décider, à la majorité des deux tiers des voix et après avoir consulté le Directeur du Service de Renseignement, de se faire assister par un expert.

(5) A l'issue de chaque contrôle, la Commission dresse un rapport final à caractère confidentiel qui inclut les observations, conclusions et recommandations formulées par ses membres et, le cas échéant, les commen-

taires relatifs aux contrôles spécifiques définis au paragraphe (3). Ce rapport est adressé au Premier Ministre, Ministre d'Etat, au Directeur du Service de Renseignement et aux députés qui sont membres de la

Commission de Contrôle parlementaire.

(6) Le Premier Ministre, Ministre d'Etat peut demander à la Commission d'élaborer un avis concernant des questions liées au fonctionnement et aux activités du Service de Renseignement.

La Commission peut de même et de sa propre initiative émettre un avis concernant les questions visées à l'alinéa précédent.

(7) La Commission de Contrôle parlementaire est informée tous les six mois des mesures de surveillance des communications ordonnées par le Premier Ministre, Ministre d'Etat à la demande du Service de Renseignement.

(8) La Commission de Contrôle parlementaire soumet chaque année un rapport d'activités à la Chambre des Députés.»

La commission s'est composée comme suit: M. Charles Goerens, Président; MM François Bausch, Ben Fayot et Michel Wolter, membres.

La Commission de Contrôle parlementaire du Service de Renseignement de l'Etat s'est réunie cinq fois au cours de la session 2006-2007 afin d'assurer sa fonction de contrôle parlementaire lui attribuée par la loi.



Commissions permanentes

Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports

Président: Bodry Alex (LSAP)
Vice-Présidents: Sauber Marcel (CSV)
Flesch Colette (DP)

Membres: CSV: Hetto-Gaasch Françoise,
Schank Marco, Spautz Marc
LSAP: Castagnaro John, Scheuer Jos
DP: Grethen Henri (remplaçant:
Brasseur Anne pour le volet Sports)
Déi Gréng: Kox Henri (remplaçant: Huss Jean
pour le volet Sports)
ADR: Mehlen Robert
(remplaçant: Koepp Jean-Pierre
pour le volet Sports)

Sous la présidence de M. Alex Bodry, la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports s'est réunie à 37 reprises.

Durant l'année parlementaire écoulée six projets de loi furent examinés par la commission et soumis au vote de la Chambre des Députés. Il s'agit des lois suivantes:

- Loi du 24 novembre 2006 portant a) approbation de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, faite à Paris, le 18 novembre 2005; b) modification de l'article 16 de la loi du 3 août 2005 concernant le sport (votée le 24 octobre 2006);
- Loi du 24 novembre 2006 portant approbation du Protocole additionnel à la Convention contre le dopage, ouvert à la signature, à Varsovie, le 12 septembre 2002 (votée le 24 octobre 2006);
- Loi du 1^{er} août 2007 1) relative à l'organisation du mar-

ché de l'électricité; 2) instaurant un poste de Commissaire du Gouvernement à l'Energie; 3) abrogeant - la loi modifiée du 14 décembre 1967 portant institution d'un poste de Commissaire du Gouvernement, portant création d'un service de l'énergie de l'Etat et concernant l'exploitation des centrales hydro-électriques d'Esch-sur-Sûre et de Rosport; - la loi du 4 janvier 1928 concernant l'établissement et l'exploitation des réseaux de distribution d'énergie électrique dans le Grand-Duché de Luxembourg approuvant la convention de concession du 11 novembre 1927 ainsi que ses annexes; - la loi du 30 juin 1927 approuvant le contrat de fourniture de courant du 11 avril 1927 pour l'électrification du Grand-Duché de Luxembourg; - la loi du 2 février 1924 concernant les distributions d'énergie électrique dans le Grand-Duché de Luxembourg; - la loi modifiée du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité; et 4) modifiant - la loi du 30 mai 2005 portant 1) organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation; 2) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; - la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat (votée le 11 juillet 2007);

- Loi du 1^{er} août 2007 relative à l'organisation du marché du gaz naturel et abrogeant la loi

modifiée du 6 avril 2001 relative à l'organisation du marché du gaz naturel et portant modification 1) de la loi modifiée du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 2) de la loi modifiée du 14 décembre 1967 portant institution d'un poste de commissaire du Gouvernement, portant création d'un service de l'énergie de l'Etat et concernant l'exploitation des centrales hydro-électriques d'Esch-sur-Sûre et de Rosport (votée le 11 juillet 2007);

- Loi du 1^{er} août 2007 portant approbation de l'Accord sur l'application de l'article 65 de la Convention sur la délivrance de brevets européens, fait à Londres, le 17 octobre 2000 (votée le 12 juillet 2007);

- Loi du 1^{er} août 2007 portant approbation de l'Acte portant révision de la Convention sur la délivrance de brevets européens du 5 octobre 1973, fait à Munich, le 29 novembre 2000 (votée le 12 juillet 2007).

De plus, la commission a eu maints échanges de vues portant sur des sujets les plus divers. Ainsi, dans le cadre des travaux préparatifs au débat d'orientation sur la politique énergétique du Luxembourg du 14 décembre 2006, une série d'échanges de vues était organisée. Les organisations suivantes répondaient à l'appel: CEGEDEL, SOTEG, SOTEL, Groupe pétrolier, Ordre des Archi-

tectes et Ingénieurs-conseils, Union Luxembourgeoise des Consommateurs, ALPER, Mouvement écologique, Greenpeace, Institut Luxembourgeois de Régulation, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, Chambre de Travail, Chambre d'Agriculture, Chambre des Employés Privés, Chambre des Fonctionnaires et Employés Publics, Ville de Luxembourg.

Les changements intervenus au niveau de la direction d'Arcelor-Mittal étaient un des sujets débattus lors d'échanges de vues avec des représentants du Gouvernement. Dans une entrevue avec M. le Ministre d'Etat en charge de l'Economie de la République de Turquie les progrès réalisés de son pays en vue d'une adhésion à l'Union européenne furent analysés. Principale thématique d'une entrevue avec une délégation de la commission de l'Economie du Parlement de la République de Lituanie étaient des questions énergétiques.

En outre, la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports a organisé, le 24 octobre 2006, une audition publique au sujet de la mise en oeuvre des grands axes proposés dans le cadre de la Stratégie de Lisbonne. A part les experts et représentants des ministères, administrations publiques et chambres professionnelles concernés, de nombreuses associations et organisations de la société civile étaient présents pour présenter leur point de vue.



Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle

Président: Jos Scheuer (LSAP)
Vice-Présidents: Françoise Hetto-Gaasch (CSV)
Anne Brasseur (DP)

Membres: CSV: Marie-Thérèse Gantenbein-Koullen,
Gilles Roth, Fred Sunnen
LSAP: John Castegnaro, Fernand Diederich
DP: Claude Meisch
Déi Gréng: Claude Adam (remplaçante:
Viviane Loschetter pour le
volet Formation professionnelle)
ADR: Jacques-Yves Henckes

Sujets d'intérêt général:

Présentation du **Plan d'Action "Langues"** du MENFP en date du 15 mars 2007 par Mme la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

Présentation, en date du 21 mars 2007, par Mme la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle du **Rapport d'évaluation du projet pilote cycle inférieur (PROCI)**.

Lors de cette même réunion a eu lieu à un échange de vues sur les conséquences de l'arrêt prononcé par la Cour administrative au sujet des **chargés d'éducation** de l'enseignement primaire.

Le 20 juin 2007, les membres de la commission parlementaire ont entendu la synthèse des résultats de l'évaluation de la 1^{ère} année du **projet-pilote Neie Lycée** par les chercheurs de l'unité EMACS de l'Université du Luxembourg.

Au mois de juin, la commission a entamé la préparation d'un débat d'orientation sur le **suicide des jeunes** (conjointement avec la Commission de la Famille).

En juillet 2007, la commission a été saisie pour avis de la **Pétition n°271** contre l'instruction ministérielle du 15 février 2006 concernant l'inscription en classe de 3^{ème} de l'enseignement secondaire qui sera examinée lors d'une de ses prochaines réunions.

Travaux législatifs:

La Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle était chargée de non moins de quatre projets de loi concernant la création de nouveaux établissements scolaires de l'enseignement secondaire.

Le projet de loi **5707** porte **création du Nordstad-Lycée** sur le territoire formé par les communes de Bettendorf, de Colmar-Berg, de Diekirch, d'Erpeldange, d'Ettelbruck et de Schieren. Ce sera le sixième lycée implanté sur le territoire de la Nordstad. Le Nordstad-Lycée fonctionnera à partir de septembre 2007 dans des structures provisoires situées à Diekirch.

Le Nordstad-Lycée accueillera quelque 1.200 élèves, répartis sur 50 classes à plein temps, plus des classes concomitantes. Le nouveau lycée offrira différentes voies de formation aux élèves: la division inférieure de l'enseignement secondaire, le cycle inférieur et le régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique, le régime de la formation de technicien, le régime professionnel.

signé à Perl, le 4 décembre 2006; b) approbation du Protocole entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le «Landkreis Merzig-Wadern» sur les immeubles existants et sur le financement des projets immobiliers ainsi que des dépenses courantes du «**Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl**», signé à Perl, le 4 décembre 2006 a pour but de créer un lycée germano-luxembourgeois à Perl en Allemagne, près de Schengen. Son statut, ses objectifs, son mode de fonctionnement et de financement sont réglés par un accord, respectivement par un protocole entre le Gouvernement luxembourgeois et le Gouvernement sarrois qui ont été signés le 4 décembre 2006 à Perl.

La création du lycée de Schengen répond à un besoin réel d'offrir un enseignement secondaire et une formation professionnelle dans une région qui, sur le plan sectoriel du Grand-Duché, manque d'infrastructures adaptées.

Le concept du nouveau lycée est innovateur sur plusieurs points:
- Le lycée est conçu comme étant une école de rencontre internationale.

- Le projet vise à promouvoir l'enseignement bilingue.
- Le lycée fonctionne selon le modèle d'une école à plein temps «Ganztagschule».
- Tous les partis concernés sont impliqués dans la gestion scolaire: élèves, parents et enseignants.
- Le «Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl», une institution germano-luxembourgeoise, confère aux jeunes à la fin de leurs études des diplômes qui ont la valeur du diplôme de technicien, respectivement du diplôme de fin d'études secondaires sanctionnant des études accomplies au Luxembourg.

Le projet de loi **5625** portant **1. création d'un lycée à Luxembourg-Dommeldange; 2. modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat** a pour but de créer sur le site de Dommeldange un lycée indépendant et non pas une annexe du Lycée technique du Centre comme initialement prévu par la loi du 20 janvier 2003 relative à la construction d'un bâtiment annexe pour le Lycée technique du Centre à Luxembourg-Dommeldange.

Le nouveau lycée accueillera quelque 800 élèves du cycle inférieur et du régime préparatoire de l'enseignement secondaire technique, ainsi que de la division inférieure de l'enseignement secondaire. La capacité d'accueil oblige à se limiter à ces classes et ne permet pas de prévoir une extension aux formations de la division ou du cycle supérieur.

Afin de lutter contre l'échec scolaire et de favoriser l'intégration des élèves dits «à problèmes» dans l'enseignement secondaire technique, le projet de loi sous examen prévoit l'engagement e.a. d'un psychologue, de deux éducateurs gradués et de cinq éducateurs.

Dans le même ordre d'idées, le projet de loi prévoit des dispositions nouvelles relatives à la nomination aux fonctions de directeur et de directeur-adjoint d'un lycée.

Le projet de loi **5607** portant **création d'un lycée à Belval** entend créer un lycée sur le site d'Esch-Belval. L'offre scolaire du nouveau lycée comprendra la division inférieure de l'enseignement secondaire, le régime préparatoire et le cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique, ainsi que certaines formations des cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire technique.

Le nouveau lycée accueillera quelque 1.500 élèves, répartis sur 80 classes, dont 66 fonctionneront à plein temps. Il est estimé que le lycée comptera environ 171 enseignants auxquels viendront s'ajouter 37 membres du personnel administratif, employés et ouvriers.

L'ouverture du lycée est prévue pour le mois de septembre

2010. Certaines classes qui fonctionnent actuellement au Lycée technique d'Esch seront transférées au nouveau lycée dès son ouverture.

Le projet de loi **5593** porte **organisation des cours de formation professionnelle au Centre national de formation professionnelle continue** et création d'une aide à la formation, d'une prime de formation et d'une indemnité de formation ayant pour objet de clarifier les responsabilités au niveau de l'organisation et du financement des cours organisés au Centre national de formation professionnelle continue (CNFPC), suite à des recouvrements entre le ministère du Travail et de l'Emploi et le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

Le projet de loi s'articulait autour de trois axes.

- 1) l'organisation des cours proposés au CNFPC. Un aspect important du premier volet réside dans la clarification des rôles assignés aux différents intervenants au niveau de l'Etat.
- 2) le financement des cours qui sont organisés au CNFPC. Il importe de clarifier la base légale du financement des cours organisés au CNFPC, afin d'éviter à l'avenir toute équivoque à ce sujet. Le ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, d'une part, et le ministère du Travail et de l'Emploi, d'autre part, se répartissent les coûts inhérents au fonctionnement du CNFPC selon des critères précis et préétablis. Une simplification administrative va de pair avec ces mesures d'ordre financier.
- 3) la création d'une aide à la formation ainsi que d'une prime de formation pour mineurs et d'une indemnité de formation pour personnes majeures de moins de 25 ans.

Le projet de loi **5337** portant **création d'un congé individuel de formation** et modifiant la loi modifiée du 4 octobre 1973 concernant l'institution d'un congé-éducation a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 26 avril 2007.

Le projet de loi a pour objet la création d'un congé de formation individuel pour les seuls agents du secteur privé. Il constitue un élément important de la mise en place d'un système de formation et d'apprentissage tout au long de la vie. Ce projet contribue à l'amélioration de l'accès aux offres de formation des adultes pour tous les acteurs économiques du pays. Il est complémentaire par rapport à la loi sur l'accès collectif qui réserve le rôle majeur aux entreprises.

Le Conseil d'Etat a refusé la dispense du second vote constitutionnel au vu de l'inégalité entre le secteur privé et le secteur public auquel on refuse le recours au congé de formation individuel. Le projet de loi devra donc repasser en séance publique dès la rentrée parlementaire 2007/2008.





Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture



Président: Sunnen Fred (CSV)
Vice-Présidents: Fayot Ben (LSAP)
Flesch Colette (DP)

Membres: CSV: Oberweis Marcel,
Stein-Mergen Martine, Thiel Lucien
LSAP: Dall'Agnol Claudia, Mutsch Lydia
DP: Brasseur Anne
Déi Gréng: Adam Claude (remplaçant:
Huss Jean pour le volet Recherche)
ADR: Henckes Jacques-Yves
(remplaçant: Mehlen Robert
pour le volet Culture)

1) Débats et sujets généraux

Suite à la visite des sites d'implantation de l'Université du Luxembourg au mois de mai 2007, les membres de la commission se sont joints aux membres de la Commission des Travaux publics pour un échange de vues avec le Ministre des Travaux publics et la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche sur le **concept d'utilisation des hauts fourneaux de Belval-Ouest** pour le centre de la culture industrielle. Cette réunion a eu lieu le 17 octobre 2006.

2) Travaux législatifs

Le projet de loi 4715 concernant la protection et la conservation du patrimoine archéologique, historique, architectural et paysager a retenu l'attention de la commission parlementaire au cours de nombreuses réunions de cette session parlementaire.

L'historique du projet de loi est fort long. Le projet de loi initial (doc.parl. 4715-0) a été déposé le 17 octobre 2000. Il a été modifié respectivement par les amendements parlementaires du 5 février 2004 (doc. parl. 4715-3) et les amendements gouvernementaux du 11 mai 2005 (doc. parl. 4715-4). Le projet et les amendements ont été examinés par le Conseil d'Etat dont l'avis sur le projet initial date du 10 décembre 2002 (doc. parl. 4715-2) et l'avis complémentaire du 4 avril 2006 (doc. parl. 4715-5). La Chambre de Commerce a émis un avis sur le projet initial (doc.

parl. 4715-1) et un avis complémentaire sur la version amendée (doc. parl. 4715-6).

Sous la législature 1999-2004, la commission parlementaire de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture avait commencé ses travaux en 2003, suite à l'émission du premier avis du Conseil d'Etat. Le 8 octobre 2003 a eu lieu la présentation du projet de loi. Le 22 octobre 2003, la commission a désigné son ancienne présidente, feu Mme Nelly Stein rapportrice du projet de loi et a entamé l'examen du texte, article par article.

L'examen des articles et de l'avis du Conseil d'Etat ont été poursuivis lors des réunions du 1^{er} et du 8 décembre 2003, des 8, 15, 22 et 29 janvier 2004. Le 5 février 2004, la commission parlementaire a finalisé ses propositions d'amendements. Le 26 avril 2004, le Gouvernement a présenté à la commission parlementaire ses propositions de modification du texte.

Les travaux ont repris quelque temps après l'émission par le Conseil d'Etat de son avis complémentaire datant du 4 avril 2006.

La commission, après avoir choisi un nouveau rapporteur en la personne de son président, M. Fred Sunnen, a entrepris un nouvel examen des articles et de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat. Ces travaux se sont déroulés au cours des réunions des 6, 13 et 27 mars, 19 et 25 avril. Le 3 mai 2007, la commission a discuté sur les deux avis émis par le Mouve-

ment écologique relatifs au concept de la protection du patrimoine culturel. Le 16 et le 22 mai, ainsi que le 7 juin 2007, les membres de la commission ont entamé la finalisation d'une nouvelle série de propositions d'amendements.

Le projet de loi 5586 porte approbation de l'Accord de coopération concernant un système mondial de navigation par satellite (GNSS) à usage civil entre la Communauté européenne ainsi que ses Etats membres, et l'Ukraine, signé à Kiev, le 1^{er} décembre 2005

Le système mondial de navigation par satellite (GNSS) à usage civil, souvent appelé **GALILEO**, est un programme européen de radionavigation par satellites. Lancé à l'initiative de la Commission européenne et développé conjointement avec l'Agence spatiale européenne (ESA), il mènera au développement d'une nouvelle génération de services universels dans des secteurs tels que les transports, les télécommunications, l'agriculture ou la pêche.

Les promoteurs de GALILEO entendent stimuler la coopération autour de leur système en associant une série d'autres pays au projet, à son développement et à son exploitation. Les lois approuvant les accords avec les Etats-Unis (doc. parl. 5461-0), la Chine (doc. parl. 5479-0) et l'Etat d'Israël (doc. parl. 5462-0) ont déjà été votés. Le présent texte a pour objet d'approuver l'accord avec l'Ukraine.

Le projet de loi 5592 a pour objet l'approbation de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, faite à Paris, le 9 décembre 2005. La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles consacre en droit la reconnaissance internationale du droit souverain des Etats de mettre en œuvre des politiques culturelles qui assurent le développement de secteurs culturels forts et d'élaborer des politiques culturelles en vue de promouvoir la diversité des expressions culturelles.

Par le projet de loi 5604 a été approuvé l'Accord de coopération entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement des Etats-Unis du Mexique, signé à Mexico, le 16 février 2006. Cet accord bilatéral constitue un accord de coopération culturelle avec un pays du continent américain et entend établir des rapports plus étroits entre les organisations gouvernementales et non gouvernementales dans le domaine de la culture, de la jeunesse et des sports.

Le projet de loi 5643 pour objet l'approbation de l'Accord instituant la Conférence européenne de Biologie Moléculaire, fait à Genève, le 13 février 1969 et permettra au Grand-Duché de Luxembourg de devenir membre de la Conférence européenne de biologie moléculaire. L'adoption par la Chambre des Députés de ce texte ouvrira également la voie à l'adhésion du Grand-Duché de Luxembourg au Laboratoire européen de Biologie moléculaire, cette adhésion formant l'objet du projet de loi 5644.

L'EMBC et l'EMBL offrent une large panoplie de services et d'opportunités de formation et d'information susceptibles de soutenir le développement des activités de recherche et d'innovation au Luxembourg dans le domaine du vivant.

L'adhésion à l'EMBC requerra le paiement d'une contribution annuelle calculée sur base des statistiques officielles de l'OCDE relatives à la force économique des Etats membres. Pour le Luxembourg cette clé s'établit à 0,21%. Sur la base des prévisions budgétaires provisoires de l'EMBC, l'impact financier de l'adhésion sera de 32.900 euros en 2007, de 35.400 euros en 2008 et de 38.200 euros en 2009.

Le projet 5644 a pour objet l'approbation de l'Accord instituant le Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire (EMBL), fait à Genève, le 10 mai 1973. L'adhésion du Grand-Duché de Luxembourg au Laboratoire européen de Biologie moléculaire permettra aux chercheurs luxembourgeois d'avoir accès aux infrastructures de recherche du Laboratoire européen, aux plates-formes technologiques et aux services avancés et aux formations de haut niveau pour l'apprentissage de nouvelles méthodologies. Cette adhésion constitue une priorité pour la communauté scientifique du domaine des sciences du vivant du Luxembourg en général, et pour les chercheurs de l'Université du Luxembourg en particulier.

Les activités de recherche dans le domaine des sciences du vivant au Luxembourg se déroulent notamment dans plusieurs centres de recherches au Centre de Recherche Public Santé (CRP-Santé), au Centre de Recherche Public Gabriel Lippmann, à l'Université du Luxembourg; à la Fondation de Recherche Cancer et Sang, au Centre de Ressources des Technologies pour la Santé (CR-SANTEC) du CRP-Henri Tudor, à l'institut viti-vinicole (IVV), ou par le biais du programme Santé et Biotechnologie (BIOSAN), ainsi que le programme Sécurité Alimentaire (SECAL).

L'impact financier se traduit par le paiement d'une contribution unique ainsi que d'une contribution annuelle du Luxembourg tablant sur une clé tenant compte de la force économique des Etats membres considérée sur base des statistiques officielles de l'OCDE. Cette clé s'établit à 0,21%, la contribution totale est estimée à 151.500.- euros pour 2007 et à 159.500.- euros pour 2008.

3) Dossiers européens

Au cours du mois de février 2007, la commission a consacré une réunion entière à l'analyse de dossiers européens ayant trait notamment au programme GALILEO, à la création de l'Institut Européen de Technologie, au 7e programme-cadre de recherche de l'UE (2007-2013) et le 7e programme-cadre de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) (2007-2011), et une réunion sur l'évolution du domaine des nanotechnologies.



Commission de l'Environnement

Président: Negri Roger (LSAP)
Vice-Présidents: Oberweis Marcel (CSV)
Gira Camille (Déi Gréng)

Membres: CSV: Schaaf Jean-Paul, Schank Marco,
Stein-Mergen Martine
LSAP: Angel Marc, Schneider Romain
DP: Calmes Emile, Goerens Charles
ADR: Mehlen Robert

Lors de la session parlementaire 2006-2007, la Commission de l'Environnement s'est réunie à 24 occasions.

Au cours de la réunion du 08 novembre 2006, conjointement avec la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, la Commission de l'Environnement a effectué une visite de différents sites faisant partie d'un projet de remembrement à Greiveldange et Schwebsange ainsi que de l'Institut viti-vinicole à Remich.

Lors de la réunion du 23 novembre 2006, la Commission de l'Environnement a procédé à un échange de vues concernant la procédure à adopter au sujet des dossiers européens qui lui sont renvoyés. Par ailleurs, dans le cadre de son débat d'orientation sur la chasse, l'étude élaborée par les soins du Greffe de la Chambre des Députés lui a été présentée.

Le 29 novembre 2006, la Commission des Pétitions et la Commission de l'Environnement ont procédé à un échange de vues avec M. le Ministre de l'Environnement au sujet des problèmes relevés par le Médiateur dans son rapport annuel.

Lors d'une deuxième réunion ayant eu lieu le 29 novembre 2006, elle a tout d'abord procédé à un échange de vues sur l'article 17 de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles. Dans un second temps, elle a analysé le rapport du Médiateur.

Au cours de la réunion du 19 décembre 2006, la Commission a procédé à un échange de vues avec M. le Ministre de l'Environnement, ce qui lui a permis d'analyser la décision de la Commission européenne de refuser le 2^e PNAQ du Luxembourg, ainsi que la stratégie et la réponse gouvernementales à cet égard d'ici au 31 décembre 2006.

Lors de la réunion du 15 janvier 2007, la Commission de l'Environnement a analysé les dossiers européens lui renvoyés ainsi que le relevé des priorités de la Présidence allemande du Conseil de l'Union européenne. Ensuite, elle a continué l'échange de vues concernant la décision de la Commission européenne de refuser le 2^e PNAQ du Luxembourg.

Cette discussion s'est encore poursuivie lors de la réunion du 24 janvier 2007. Au cours de cette même réunion, la commission parlementaire a organisé les travaux préparatoires, en vue de l'organisation d'un hearing public relatif au débat d'orientation sur la chasse. Pour finir, Monsieur Roger Negri, Rapporteur du projet de loi 5446 portant approbation du deuxième Amendement à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un

contexte transfrontière, signée à Espoo (Finlande) le 25 février 1991, adopté à la troisième réunion des Parties à la Convention, tenue à Cavtat (Croatie) du 1^{er} au 4 juin 2004 (Décision III/7), a présenté son projet de rapport, lequel a ensuite été adopté.

Lors de la réunion du 07 février 2007, les membres de la Commission ont procédé à un échange de vues avec Monsieur le Ministre concernant le deuxième Plan National d'Allocation des Quotas. Puis, concernant le débat d'orientation sur la chasse, ils se sont vus présenter le projet de rapport intermédiaire par le Rapporteur, M. Romain Schneider.

Lors des réunions des 15 février, 06 mars, 07 mars et 13 mars 2007, la commission parlementaire a continué les travaux préparatoires, en vue de l'organisation d'un hearing public concernant le débat d'orientation sur la chasse.

Le 26 mars 2007 a eu lieu le hearing public, au cours duquel les membres de la Commission ont organisé un débat contradictoire avec des représentants des organisations concernées par les problèmes liés à la chasse ainsi qu'avec des experts nationaux et internationaux.

Lors de la réunion du 18 avril 2007, toujours dans le cadre du débat d'orientation sur la chasse, la Commission de l'Environnement a tiré ses conclusions suite au hearing du 26 mars 2007.

Au cours de la réunion du 02 mai 2007, la Commission a désigné Monsieur Roger Negri Rapporteur du projet de loi 5630 autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux en relation avec la construction des nouvelles infrastructures de traitement des déchets organiques du syndicat intercommunal "Minett-Kompost"; elle a ensuite examiné ce projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat.

Lors de la réunion du 11 mai 2007, la commission parlementaire a procédé à un échange de vues avec la Commission des Affaires économiques, de l'Agriculture et de la Pêche et la Commission de l'Environnement et de l'Energie du Conseil Interparlementaire Consultatif du Benelux au sujet de la chasse.

Au cours de la réunion du 14 mai 2007, Monsieur Roger Negri a présenté son projet de rapport relatif au projet de loi 5630 autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux en relation avec la construction des nouvelles infrastructures de traitement des déchets organiques du syndicat intercommunal "Minett-Kompost" aux membres de la Commission, qui l'ont ensuite adopté. Par ailleurs, dans le cadre du débat d'orientation sur



la chasse, les travaux de préparation en vue du débat d'orientation en séance publique ont été poursuivis. Puis, un échange de vues relatif au Plan National d'Allocation de Quotas 2005-2007 et à l'analyse des données de 2006 a eu lieu.

Le 24 mai 2007 ainsi que le 13 juin 2007, la Commission a continué ses travaux de préparation en vue du débat d'orientation sur la chasse en séance publique et a prévu les détails pratiques d'une visite auprès des institutions européennes à Bruxelles.

En date du 12 juin 2007, ensemble avec la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural, la Commission de l'Environnement a effectué une visite des locaux de l'initiative communautaire de développement rural LEADER+ à Eschdorf, suivie d'un échange de vues sur les projets dans la région Redange-Wiltz.

Lors de la réunion jointe du 09 juillet 2007 avec la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports, la Commission de l'Environnement s'est vue présenter par les ministres compétents les nouveaux règle-

ments pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des sources d'énergie renouvelables qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Le 11 septembre 2007, les membres de la Commission ont procédé à un échange de vues avec M. le Ministre au sujet des dossiers "Environnement" en suspens.

Pour finir, au cours de sa réunion du 26 septembre 2007, la Commission de l'Environnement a examiné les documents européens suivants:

- COM (2007) 195 - COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPÉEN: Examen de la politique environnementale 2006;
- COM (2007) 225 - COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS rela-

tive à l'examen à mi-parcours du sixième programme d'action communautaire pour l'environnement;

- COM (2007) 262 - COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL ET AU PARLEMENT EUROPÉEN Coopération de la Commission avec le processus «Un environnement pour l'Europe» après la conférence ministérielle de Belgrade en 2007;
- COM (2007) 354 - LIVRE VERT PRÉSENTÉ PAR LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Adaptation au changement climatique en Europe: les possibilités d'action de l'Union européenne;
- COM (2007) 414 - COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL Faire face aux problèmes de rareté de la ressource en eau et de sécheresse dans l'Union européenne.



Commission de la Famille, de l'Égalité des chances et de la Jeunesse

Président: Frank Marie-Josée (CSV)
Vice-Présidents: Dall'Agnol Claudia (LSAP)
Bettel Xavier (DP)

Membres: CSV: Andrich-Duval Sylvie,
Arendt Nancy, Schaaf Jean-Paul
LSAP: Angel Marc (remplaçante: Err Lydie pour le volet Égalité de chances),
Diederich Fernand (pour les volets Famille et Jeunesse), Spautz Vera (pour le volet Égalité des chances)
DP: Calmes Emile
Déi Gréng: Adam Claude (remplaçante: Loschetter Viviane pour le volet Égalité des chances)
Indépendant: Jaerling Aly



La commission a commencé par le suivi de la discussion du Rapport quinquennal concernant la loi du 8 décembre 2000 sur le surendettement, une réunion ayant eu lieu en présence des représentants du Service d'information et de conseil en matière de surendettement (SICS).

Elle a terminé les travaux relatifs au projet de loi 5161 (Rapporteur: M. Jean-Paul Schaaf) (Loi du 22 décembre 2006).

La commission a également terminé les travaux relatifs au projet de loi 5517 (activité d'assistance parentale) et à la proposition de loi 5428 (activité d'assistant maternel).

Elle a instruit le projet de loi 5614 (Fondation Pescatore, Rapporteuse: Mme Marie-Josée Frank) (Loi du 13 mars 2007).

Elle a aussi commencé les travaux relatifs au projet de loi 5685 sur la jeunesse (Rapporteuse: Mme Marie-Josée Frank).

Une réunion était en partie consacrée à la présentation par la Ministre de la Famille et de l'Intégration, des dossiers européens et des priorités de la Présidence allemande du Conseil de l'Union européenne en matière de Politique de la Famille.

La commission a examiné le projet de loi 5618 sur le service volontaire des jeunes (Rapporteuse: Mme Nancy Kemp-Arendt), voté à la Chambre des

Députés en date du 11 octobre 2007.

Une première réunion jointe avec la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale et avec la Commission de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle a eu lieu dans le cadre du débat sur la problématique du suicide au Luxembourg, avec des représentants du Centre d'information et de prévention.

La commission a eu un échange de vues avec des représentants de l'Ombuds-Comité fir d'Rechter vum Kand pour la présentation du rapport 2006 de l'ORK.

Elle a instruit le projet de loi 5723 (Rapporteuse: Mme Marie-Josée Frank), voté à la Chambre des Députés en date du 11 octobre 2007.

Elle a aussi entamé les travaux relatifs au projet de loi 5754 relatif à l'aide à l'enfance.

En réunion jointe avec la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, elle a participé aux travaux relatifs au projet de loi 5584 relatifs aux soins palliatifs.

Deux visites ont été effectuées:

- visite du Centre socio-éducatif de l'Etat de Dreibern (7 mai 2007)
- visite d'études du Dikkricher Jugendhaus dans le cadre du projet de loi 5685 sur la jeunesse (7 juin 2007).

En ce qui concerne le volet «Égalité des chances»:

La commission a tenu deux réunions pour préparer la journée paneuropéenne pour combattre la violence à l'égard des femmes.

Deux réunions étaient consacrées à l'exposé de Mme Christel Baltes-Löhr, «Frauen- und Genderbeauftragte» de l'Université du Luxembourg sur le sujet suivant:

«Umsetzung der Gender-Thematik:

1. Tätigkeitsbereiche der Frauen- und Genderbeauftragten der Universität Luxemburg
2. Mögliche Inhalte und Formen der Umsetzung der Gender-Thematik auf einer allgemeinen gesellschaftlichen Ebene».

La Journée internationale de la femme était préparée au cours de quatre réunions et avait ensuite lieu sur le thème suivant:

«Internationale Fraendag – 8. März: Le partage des droits à pension en cas de divorce».

Ont été présentés à la commission:

- le rapport du Comité de coopération entre les professionnels dans le domaine de la lutte contre la violence;
- la cartographie de la prostitution au Luxembourg;
- l'enquête par sondage Internet de TNS ILReS sur la prostitution.

Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Président: Oberweis Marcel (CSV)
Vice-Présidents: Schneider Romain (LSAP)
Goerens Charles (DP)

Membres: CSV: Clement Lucien, Frank Marie-Josée,
Schaaf Jean-Paul
LSAP: Klein Jean-Pierre, Scheuer Jos
DP: Wagner Carlo
GRÉNG: Kox Henri
ADR: Mehlen Robert

Sous la présidence de M. Marcel Oberweis, la Commission de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural s'est réunie à 26 reprises.

Dans le cadre de l'élaboration du projet de loi relatif aux chiens, la volonté de la Commission de l'Agriculture d'être à l'écoute de toutes les parties intéressées par ce projet de loi s'est soldée dans une série d'échanges de vues intensifs avec la Ligue Nationale pour la Protection des Animaux, des représentants des pétitionnaires au sujet de la pétition n°276 contre le projet de loi relatif aux chiens, la Centrale Luxembourgeoise du Sport pour Chiens d'Utilité, le "Club Luxembourgeois pour Agility".

De même, dans le contexte de l'examen du projet de loi portant réglementation du commerce des semences et plants et concernant la mise en culture de semences et plants génétiquement modifiés, la commission a eu des échanges de vues avec des représentants des organisations Greenpeace et NOGM.

La commission a examiné le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2007 dans ces parties concernant l'Agriculture, la Viticulture et le Développement rural.

La commission a également poursuivi sa politique d'être en dialogue continu avec les principaux acteurs du monde rural. Ainsi, des échanges de vues ont eu lieu avec des représentants de la "Haus vun der Natur asbl", de la "Fondation Hëllef fir d'Natur", de la "Letzebuerger Naturschutzliga" et du "Mouvement écologique" au sujet du

Plan de Développement Rural 2007-2013, avec la Fédération des unions d'apiculteurs du Grand-Duché de Luxembourg, avec des représentants du Groupement des sylviculteurs, la société coopérative "Convis" au sujet de la production d'énergies renouvelables sur base de la biomasse, la société coopérative "Naturgas Kielen" au sujet de la thématique des énergies renouvelables. Des échanges réguliers ont eu lieu avec des représentants de la Chambre d'Agriculture, qui portaient notamment sur l'élaboration de la nouvelle loi agricole.

En outre, la commission s'est penchée sur la problématique du remembrement forestier et les relations entre l'Office National du Remembrement et l'Administration des Eaux et Forêts avec les responsables concernés, ainsi que sur l'emploi de pesticides dans l'agriculture et la viticulture luxembourgeoises.

Plusieurs entrevues ont eu lieu avec M. le Ministre de l'Agriculture et ses experts qui portaient entre autres sur le Plan de Développement Rural 2007-2013, sur l'apparition d'une maladie contagieuse au "Kuelbecherhaff" ainsi que sur les perspectives du centre de sélection, sur une mésentente entre les divers groupements de viticulteurs au sein des organismes viticoles officiels, sur les priorités de la politique agricole sous la Présidence allemande du Conseil de l'Union européenne et sur les discussions lors de Conseils de l'Union européenne des mi-

nistres de l'Agriculture et de la Pêche ou de sujets abordés lors de rencontres avec la commissaire européenne chargée de l'agriculture et du développement rural.

La commission a également tenu à examiner sur le terrain certains projets soutenus par les deniers publics. Aussi la commission a visité: à Greiveldange et Schwebsange différents sites faisant partie d'un projet de remembrement, l'Institut Viti-Vinicole à Remich, différents terrains, situés sur le territoire de la commune de Mompach, fai-

sant partie d'un projet de remembrement, ainsi que, à Eschdorf, les locaux de l'initiative communautaire de développement rural LEADER+, visite suivie d'un échange de vues sur les projets dans la région Redange-Wiltz.

Finalement, la commission a régulièrement fait le point de l'évolution des dossiers agricoles au niveau européen. Unanime, la commission a communiqué son opposition à la réforme du marché vitivinicole tel qu'initialement projetée par la Commission européenne.



Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications

Président: Thiel Lucien (CSV)
Vice-Présidents: Diederich Fernand (LSAP)
Grethen Henri (DP)

Membres: CSV: Meyers Paul-Henri, Roth Gilles, Santer Patrick
LSAP: Klein Jean-Pierre, Schreiner Roland
DP: Calmes Emile
Déi Gréng: Adam Claude (remplaçant: Braz Felix pour le volet Media et Communications)
ADR: Gibéryen Gast

Lors de la session parlementaire 2006-2007, la Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications s'est réunie à 22 reprises.

En ce qui concerne le volet «Fonction publique et Réforme administrative», les travaux de la Commission peuvent être résumés de la façon suivante:

Dans sa réunion du 19 octobre 2006, la Commission a examiné le projet de loi 5583 modifiant 1. la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; 2. la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux, et plus particulièrement l'avis complémentaire du Conseil d'Etat. Par après, le Rapporteur, Monsieur Paul-Henri Meyers, a présenté son projet de rapport, qui a ensuite été adopté.

Le 27 novembre 2006, la Commission a examiné le projet de loi 5612 modifiant la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base élective, ainsi que l'avis du Conseil d'Etat y relatif. Elle a désigné le Rapporteur de ce projet en la personne de Monsieur Paul-Henri Meyers. Le 22 janvier 2007, ce dernier a présenté à la Commission le projet de rapport y afférent, qui l'a par la suite adopté.

Le 9 mars 2007 la Commission a examiné le projet de loi 5656 modifiant la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat et la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat ainsi que l'avis du Conseil d'Etat y relatif. Elle a désigné le Rapporteur de ce projet en la personne de Monsieur Paul-Henri Meyers.

Au cours de la réunion du 05 juin 2007, elle a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet 5656. Par ailleurs, suite à la demande de rédaction d'un avis de la part de la Commission du Travail et de l'Emploi, elle a examiné le projet de loi 5239 portant réforme de l'Inspection du travail et des mines, et plus précisément certaines dispositions concernant la Fonction publique.

L'examen du projet de loi 5239 portant réforme de l'Inspection du travail et des mines s'est poursuivi lors de la réunion du 18 juin 2007, au cours d'un échange de vues avec M. François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi. Par ailleurs, la Commission a, lors de cette même réunion, adopté un projet de rapport relatif au projet de loi 5656 modifiant la loi modi-

fiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat et la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat.

Le 28 juin, la Commission a finalisé sa prise de position relative au projet de loi 5239 portant réforme de l'Inspection du travail et des mines.

Lors de la réunion du 05 juillet 2007, la Commission a procédé à un échange de vues avec Monsieur le Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative au sujet des négociations salariales dans la Fonction publique.

Au cours de la réunion du 08 octobre 2007, la commission parlementaire a entamé l'examen du projet de loi 5775 transposant certaines dispositions de l'accord salarial du 5 juillet 2007 dans la Fonction Publique et modifiant a) la loi modifiée du 22 juin 1963 portant fixation de la valeur numérique des traitements des fonctionnaires de l'Etat ainsi que des modalités de mise en vigueur de la loi du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat, b) la loi du 22 décembre 2006 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2007. Elle a désigné Monsieur Gilles Roth Rapporteur de ce projet.

En ce qui concerne le volet «Media et Communications», les travaux de la Commission peuvent être résumés de la façon suivante:

Au cours de sa réunion du 13 novembre 2006, la Commission a examiné le texte du projet de loi 5316 portant approbation du Protocole additionnel de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel, concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données, ouvert à la signature, à Strasbourg, le 8 novembre 2001, de même que l'avis du Conseil d'Etat. Elle a ensuite adopté le projet de rapport y relatif. Par ailleurs, elle a nommé M. Patrick Santer Rapporteur du projet de loi 5404 portant approbation des amendements, adoptés par le Comité des Ministres, à Strasbourg, le 15 juin 1999, à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE n° 108) permettant l'adhésion des Communautés européennes. Lors de cette même réunion, elle a examiné le texte du projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat, puis elle a

adopté le projet de rapport y relatif. En dernier lieu, la Commission parlementaire a examiné le texte du projet de loi 5499 portant approbation - des amendements apportés par la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications le 18 octobre 2002 à la Constitution de l'Union internationale des télécommunications et son annexe ainsi qu'à la Convention de l'Union internationale des télécommunications et son annexe, signées à Genève le 22 décembre 1992 telles qu'amendées dans la suite; des résolutions, décisions et recommandations faisant partie des Actes finals de la Conférence de plénipotentiaires additionnelle de l'Union internationale des télécommunications de Marrakech (2002), ainsi que l'avis du Conseil d'Etat. Le Rapporteur, Monsieur François Maroldt, a présenté son projet de rapport, lequel a ensuite été adopté.

Le 27 novembre 2006, la Commission a entamé ses travaux concernant le projet de loi 5598 sur la construction d'autoroutes de l'information, en organisant un échange de vues avec, d'une part, des représentants du Groupement des Opérateurs Alternatifs (OPAL) et, d'autre part, des représentants de l'Entreprise des Postes et Télécommunications. Les travaux se sont poursuivis le 07 décembre 2006, par la désignation d'un Rapporteur, en la personne de M. Lucien Thiel et par l'examen de l'avis du Conseil d'Etat. Au cours de cette même réunion, la Commission a procédé à un échange de vues sur la libéralisation et la régulation des marchés postaux.

Lors de la réunion du 14 décembre 2006, le projet de rapport relatif au projet de loi 5598 sur la construction d'autoroutes de l'information a été présenté et adopté.

Le 18 décembre 2006, la commission parlementaire a procédé à un échange de vues sur le troisième projet-pilote de la COSAC (examen de la proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 97/67/CE en ce qui concerne l'achèvement du marché intérieur des services postaux de la Communauté).

Lors de la réunion du 22 janvier 2007, elle a procédé à un échange de vues avec M. le Ministre Jean-Louis Schiltz sur son voyage de prospection aux Etats-Unis d'Amérique du 8 au 11 janvier 2007 ainsi que sur l'actualité dans le domaine des télécommunications et media. Par ailleurs, la Commission a examiné le projet de loi 5645 sur la réutilisation des informations du secteur public et nommé M. Lucien Thiel Rapporteur du projet.

Le 28 février 2007, M. le Ministre des Communications a présenté à la Commission l'accord prolongeant les concessions des chaînes du groupe RTL jusqu'en 2020. Puis, la Commission a examiné le projet de loi 5613 portant approbation - du Septième Protocole additionnel à la Constitution de l'Union postale universelle; - des amendements au Règlement général

de l'Union postale universelle, à la Convention postale universelle et à son Protocole final; - des amendements à l'Arrangement concernant les services de paiement de la poste; signés au Congrès postal universel de Bucarest, le 5 octobre 2004, ainsi que l'avis du Conseil d'Etat. Elle a nommé M. François Maroldt Rapporteur du projet de loi. Pour finir, les membres de la Commission ont désigné M. Patrick Santer Rapporteur du projet de loi 5594 portant approbation de "l'accord de coproduction audiovisuelle entre le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le gouvernement de la République fédérale d'Autriche" et portant modification de la "loi du 21 décembre 1998 portant modification et refonte de la loi modifiée du 13 décembre 1988 instaurant un régime fiscal temporaire spécial pour les certificats d'investissement audiovisuel" et de la "loi du 11 avril 1990 portant création d'un Fonds national de soutien à la production audiovisuelle". Ils ont examiné ce projet de loi ainsi que l'avis du Conseil d'Etat y afférent.

Au cours de la réunion du 09 mars 2007, la Commission a adopté le projet de rapport relatif au projet de loi 5613 portant approbation du Septième Protocole additionnel à la Constitution de l'Union postale universelle, du Règlement général de l'Union postale universelle et de la Convention postale universelle et de son Protocole final ainsi que de l'Arrangement concernant les services de paiement de la poste, dans la version signée au Congrès postal universel de Bucarest, le 5 octobre 2004.

Le 15 mars 2007, la Commission a adopté le projet de rapport relatif au projet de loi 5594 portant approbation de "l'accord de coproduction audiovisuelle entre le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le gouvernement de la République fédérale d'Autriche" et portant modification de la "loi du 21 décembre 1998 portant modification et refonte de la loi modifiée du 13 décembre 1988 instaurant un régime fiscal temporaire spécial pour les certificats d'investissement audiovisuel" et de la "loi du 11 avril 1990 portant création d'un Fonds national de soutien à la production audiovisuelle".

Lors de la réunion du 16 avril 2007, la Commission a désigné M. Lucien Thiel comme Rapporteur du projet de loi 5554 portant modification - de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel; - des articles 5 paragraphe (1) lettre a); 9 paragraphe (1) lettre a) et 12 de la loi du 30 mai 2005 concernant la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques et - de l'article 23 paragraphe (2) points 1. et 2. de la loi du 8 juin 2004 sur la liberté d'expression dans les médias.

Elle a par ailleurs entamé l'examen du projet de loi et de l'avis du Conseil d'Etat. Elle a poursuivi cet examen au cours des réunions des 19 avril et 08 mai 2007. Lors de la réunion du 16 mai 2007, elle a examiné et adopté une série d'amendements à ce projet.

Lors de la réunion du 12 juin 2007, la Commission a procédé à un échange de vues avec Monsieur le Ministre des Communications concernant la proposition de la Commission européenne au sujet de la libéralisation du marché postal, suite à la réunion du Conseil «Télécommunications» du 7 juin 2007.

Au cours de la réunion du 28 juin 2007, la Commission s'est vue présenter les dossiers européens suivants:

- COM (2007) 135: Communication de la Commission, Réseaux transeuropéens: Vers une approche intégrée (par M. Gilles Roth)
- COM (2007) 146: Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, i2010, Rapport annuel 2007 sur la société de l'information (par M. Lucien Thiel)
- COM (2007) 155 final: Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des Régions, Régulation et marchés des communications électroniques en Europe en 2006 (par M. Patrick Santer)
- COM (2007) 212: Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, Politique spatiale européenne (par M. Lucien Thiel).

Au cours de la réunion du 09 juillet 2007, la Commission a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5554 portant modification - de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel; - des articles 4 paragraphe (3) lettre d); 5 paragraphe (1) lettre a); 9 paragraphe (1) lettre a) et 12 de la loi du 30 mai 2005 concernant la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques et - de l'article 23 paragraphe (2) points 1. et 2. de la loi du 8 juin 2004 sur la liberté d'expression dans les médias. Lors de la réunion du 10 juillet 2007, elle a adopté le projet de rapport concernant ce projet de loi.

Au cours de la réunion du 08 octobre 2007, la commission parlementaire a poursuivi ses travaux relatifs au projet de loi 5645 sur la réutilisation des informations du secteur public, en examinant l'avis du Conseil d'Etat y afférent. Pour finir, les membres de la Commission ont procédé à un échange de vues sur la libéralisation du marché postal.



Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement



Président: Hauptert Norbert (CSV)
Vice-Présidents: Spautz Vera (LSAP)
Grethen Henri (DP)

Membres: CSV: Clement Lucien, Hetto-Gaasch
Françoise, Sauber Marcel
LSAP: Dall'Agnol Claudia, Scheuer Jos
DP: Calmes Emile
Déi Gréng: Kox Henri
ADR: Koepp Jean-Pierre (remplaçant:
Henckes Jacques-Yves
pour le volet Logement)

18.1.2007: Echange de vues avec le Ministre du Logement sur des questions concernant la politique du logement (réunion jointe avec la Commission spéciale «Réorganisation territoriale du Luxembourg» et la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire)
8.2.2007: Examen de l'échange de courrier entre le Fonds de Logement et le Médiateur suite à la recommandation 20-2006 de ce dernier (réunion jointe avec la Commission des Pétitions)
15.2.2007: Informations concernant la simplification administrative sur le plan national
22.3.2007: Présentation du projet de règlement grand-ducal concernant les commissions de loyer des communes par le Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement
Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi 5696 promouvant l'habitat, créant un "pacte logement" avec les com-

munes, instituant une politique active de maîtrise du foncier et modifiant certaines dispositions du Code civil
Présentation du projet de loi 5696
26.4.2007: Continuation de l'examen du projet de loi 5696 – Rapporteur: M. Norbert Hauptert
9.5.2007: idem
23.5.2007: Projet de loi 5696: Examen avec le Directeur de l'Administration des Contributions directes des dispositions suivantes: - mesures fiscales (art. 30 et 31) - modification de la loi concernant l'évaluation des biens et valeurs (art. 34) - modification de la loi sur l'impôt foncier (art. 35)
24.5.2007: Projet de loi 5696: Examen des dispositions suivantes: ° Chapitre 1^{er} du Titre 4: de la taxe communale spécifique sur certains immeubles (art. 15-29) ° modification de la loi concernant l'aide au logement (art. 32)

6.6.2007: Projet de loi 5696: Examen avec le Directeur de l'Administration des Contributions directes des dispositions suivantes: - mesures fiscales (art. 30 et 31) - modification de la loi concernant l'évaluation des biens et valeurs (art. 34) - modification de la loi sur l'impôt foncier (art. 35)
13.6.2007: Projet de loi 5696: Examen des dispositions portant modification de la loi concernant l'aménagement communal et le développement urbain (art. 33)
14.6.2007: Projet de loi 5696: Examen de l'avis de la Chambre des Métiers
Examen de propositions d'amendements en vue de leur adoption
20.6.2007: Projet de loi 5696: Examen des dispositions portant modification de la loi concernant l'aménagement communal et le développement urbain (art. 33) (réunion jointe avec la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire)
28.6.2007: Examen des avis concernant le projet de loi 5696
5.7.2007: Continuation de l'examen des avis
Examen de propositions d'amendements en vue de leur adoption concernant le projet de loi 5696
4.10.2007: Examen et adoption de propositions d'amendements concernant le projet de loi 5696

Commission des Finances et du Budget

Président: Mosar Laurent (CSV)
Vice-Présidents: Mutsch Lydia (LSAP)
Goerens Charles (DP)

Membres: CSV: Hauptert Norbert, Thiel Lucien,
Wolter Michel
LSAP: Fayot Ben, Negri Roger
DP: Meisch Claude
Déi Gréng: Bausch François
ADR: Gibéryen Gast (remplaçant:
Henckes Jacques-Yves
pour le volet Place financière)

Au cours de la session parlementaire 2006-2007, la Commission s'est réunie à 38 reprises (contre 50 l'année précédente).

Les travaux de la Commission des Finances et du Budget sont traditionnellement rythmés par le projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat.

Budget 2007:

Le rapporteur du budget pour 2007, M. Lucien Thiel, a été nommé le 12 septembre 2006. L'examen du projet de budget pour 2007 (document parlementaire 5600) a débuté le 12 octobre 2006 et s'est terminé par l'adoption du rapport de la Commission en date du 30 novembre 2006.

En tout, la Commission a consacré 13 réunions à l'examen du budget au cours de la session 2006-2007 (elle y avait consacré 11 réunions au cours de l'année précédente). Au cours de ces réunions, la Commission

a entendu l'Administration des Contributions directes, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines et l'Administration des Douanes et Accises au sujet de l'évolution des recettes de l'Etat. Le STATEC a présenté les dernières prévisions économiques à la Commission le 20 octobre 2006 et la Commission a également entendu la Banque Centrale au sujet des dispositions de la loi budgétaire pour l'exercice 2007. Le 27 octobre 2006, la Commission a eu une entrevue avec Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale au sujet de la situation et de l'évolution financière de la sécurité sociale. Le 7 novembre 2006, elle a procédé à un échange de vues avec Monsieur le ministre de l'Intérieur au sujet de la situation financière des communes et de son évolution. Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget, ainsi que Monsieur le Directeur de l'Inspection Générale des Finances (IGF) ont présenté le programme pluriannuel des dépenses au cours de la réunion du 9 novembre 2006. Le 17 novembre

2006 une entrevue supplémentaire a eu lieu avec Monsieur le Directeur de l'IGF au sujet de la conversion des chiffres relatifs à la sécurité sociale et aux communes selon le SEC95. La Commission a examiné l'avis de la Cour des Comptes au cours de sa réunion du 22 novembre 2006.

Suite au vote, le 20 décembre 2006, d'une motion invitant le gouvernement à la mise en conformité de la présentation budgétaire avec la norme SEC95, les membres de la Commission des Finances et du Budget ont assuré le suivi de ce sujet au cours de quatre réunions. Le gouvernement a créé le groupe de travail « Budget de l'Etat et SEC 95 » au cours du printemps 2007. M. Lucien Thiel, membre de la Commission des Finances et du Budget, et M. Henri Grethen, Président de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire, ont participé à ce groupe de travail dont les résultats ont été présentés aux deux Commissions au cours de la réunion jointe du 19 juillet 2007 et qui peuvent être résumés comme suit:

Il a été retenu que la manière la plus appropriée d'atteindre une plus grande transparence des données budgétaires établies conformément au SEC 95 et à la loi sur le budget et la comptabilité de l'Etat réside dans la présentation d'un volume supplémentaire (Volume III) qui sera présenté parallèlement au projet de budget proprement dit (Volume I) et qui a pour objet d'expliquer et de commenter en détail le passage entre la présentation des budgets et comptes de l'Etat central et ceux de l'administration centrale. Vu la clarté, la transparence et la cohérence

de la présentation budgétaire préparée par l'Autriche, le «Volume III» en sera largement inspiré.

Visites et échanges de vues:

Suite aux réunions du 11 juillet 2006 et du 29 septembre 2006 au cours desquelles Monsieur le ministre du Trésor et du Budget avait détaillé le contenu de la décision publiée par la Commission européenne le 19 juillet 2006 annonçant l'obligation de la suppression du régime fiscal des holdings 1929 luxembourgeois (période de transition accordée par la Commission européenne jusqu'au 31 décembre 2010 pour les effets du régime visé à l'article 1^{er} de la loi du 31 juillet 1929), la Commission des Finances et du Budget a assisté à une nouvelle entrevue avec le ministre afin de prendre connaissance du texte de l'avant-projet de loi fixant une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2010 pour le maintien temporaire du régime des holdings 1929. Plusieurs réunions ont ensuite eu lieu pour adopter le texte définitif du projet de loi afférent (projet de loi 5624 - voir sous la rubrique «autres projets de loi traités») ainsi que le projet de loi 5637 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

En date du 4 décembre 2006, la Commission des Finances et du Budget et la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire ont procédé à un échange de vues avec une délégation de la Douma de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie.

Le 19 mars 2007, Monsieur le ministre des Finances et Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget ont présenté les recettes

et les dépenses de l'Etat pour l'exercice 2006 à la Commission des Finances et du Budget et à la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire.

Dans le cadre de la présidence allemande, Monsieur Laurent Mosar, Président de la Commission des Finances et du Budget de la Chambre des Députés de Luxembourg, a participé à une conférence réunissant les présidents des Commissions des Finances des 25 parlements nationaux de l'UE à Berlin le 30 avril 2007. Figurant à l'ordre du jour de cette conférence le thème suivant: «Relever les défis de l'évolution démographique dans l'Union européenne et préparer des finances publiques solides et des marchés financiers stables pour les enjeux du futur».

Le 25 mai 2007, la Commission a assisté à une entrevue avec plusieurs membres du Conseil supérieur pour le développement durable (CSDD) pour préciser la portée de la motion par laquelle la Chambre des Députés a invité le gouvernement à faire effectuer par le CSDD une étude sur les agrégats des finances publiques pour la période postérieure à 2009 dans l'optique des critères du développement durable.

Le 19 juin 2007, la Commission des Finances et du Budget et la Commission des Travaux publics ont reçu Monsieur le ministre du Trésor et du Budget et Monsieur le ministre des Travaux publics au sujet d'un «Public private partnership» concernant la construction d'un lycée à Mersch. Une réunion supplémentaire a ensuite eu lieu à ce sujet en présence du consultant de l'Etat Ernst & Young le 26 juin 2007.



La Commission (avec la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire) a eu une entrevue avec Monsieur le ministre du Trésor et du Budget et le Directeur de l'IGF au sujet des résultats du groupe de travail «Budget de l'Etat et SEC95» en date du 19 juillet 2007.

Autres travaux et projets de loi traités:

La Commission des Finances et du Budget a examiné les documents européens qui lui ont été attribués au cours de sept réunions. Dans le cadre de cet examen, elle a invité Monsieur le directeur de l'Administration des contributions directes à s'exprimer au sujet des travaux européens concernant la coordination des systèmes de fiscalité directe des Etats membres dans le marché intérieur au cours de la réunion du 20 mars 2007.

Parmi les projets de loi les plus importants de cette session parlementaire figure le projet de loi 5616 *relative aux fonds d'investissement spécialisés* (...) ayant pour objet de remplacer la loi du 19 juillet 1991 concernant

les organismes de placement collectif et plus spécialement ceux dont les titres ne sont pas destinés au placement dans le public mais dont les parts sont réservées à des investisseurs institutionnels et de moderniser le dispositif en élargissant le champ d'action des fonds réservés aux spécialistes. La Commission a consacré trois réunions à ce projet de loi dont le rapport a été adopté le 6 février 2007 (rapporteur: M. Lucien Thiel).

Une nouvelle loi également très attendue est issue du projet de loi 5627 *relative aux marchés d'instruments financiers* (...), portant transposition en droit luxembourgeois de la directive 2004/39/CE concernant les marchés d'instruments financiers, abrogeant et remplaçant celle de 1993 sur les services d'investissement qui introduisait le concept de passeport européen pour les entreprises d'investissement. Le terme "Mifid" est largement utilisé pour faire référence à la directive 2004/39/CE. Par ailleurs, le projet de loi a révisé certains statuts PSF définis dans la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier. Il a

fait l'objet de deux réunions de la Commission des Finances et du Budget; le rapport a été adopté le 5 juillet 2007 (rapporteur: M. Lucien Thiel).

Les projets de loi 5624 *abrogeant la loi modifiée du 31 juillet 1929 sur le régime fiscal des sociétés de participations financières (Holding companies)* (...), ainsi que le projet de loi 5637 *relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")* ont été déposés suite à la décision de la Commission européenne de la suppression du régime fiscal des holdings 1929 luxembourgeois. Ce deuxième projet de loi, conforme au droit européen, crée un cadre juridique pour la gestion des patrimoines privés et a l'ambition de combiner une fiscalité adéquate avec la flexibilité recherchée par les personnes privées qui souhaitent gérer leur patrimoine, indépendamment du montant de celui-ci, via une société. Le rapport du premier projet de loi a été adopté le 7 décembre 2006 (rapporteur: M. Laurent Mosar), celui du deuxième projet de loi, après l'adoption d'amendements parlementaires, le 20

avril 2007 (rapporteur: M. Laurent Mosar).

Le projet de loi 5664 transposant deux directives européennes portant sur *l'accès à l'activité des établissements de crédit et son exercice* et sur *l'adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit* a fait l'objet de trois réunions de la Commission (rapporteur: M. Lucien Thiel). Le premier pilier de *Bâle II* concerne le niveau minimal de fonds propres. Ce ratio de solvabilité, dont le niveau moyen reste fixé à 8%, était l'élément central du mécanisme de *Bâle I* (ratio Cooke). Il est largement affiné dans *Bâle II* afin de prendre en compte les différentes catégories de risques auxquels le secteur est confronté: risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels (fraude et pannes de système). Le deuxième pilier concerne le processus de surveillance prudentielle qui comprend l'analyse par les établissements de leurs risques non couverts par le premier pilier et des dispositifs mis en place pour y répondre. Le troisième pilier concerne la discipline du marché afin d'assurer une meilleure transparence financière des établissements et des superviseurs bancaires qui doivent rendre publiques les informations permettant aux tiers d'évaluer l'adéquation de leurs fonds propres. Le projet de loi a été soumis au vote en séance publique le 9 octobre 2007.

Le projet de loi 5610 *relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg - à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale de l'Association Internationale de Développement et - à la 7^e reconstitution des ressources du Fonds International de Développement Agricole* a fait l'objet de deux réunions de la Commission. Le projet de rapport (rapporteur: M. Norbert Hauptert) a été adopté le 7 décembre 2006.

Le projet de loi 5653 *portant transposition de la directive 2005/14/CE sur l'assurance de la responsabilité civile résultant de la circulation des véhicules automoteurs* (...) et l'avis du

Conseil d'Etat ont été examinés par la Commission le 20 avril 2007. Le projet de rapport a été adopté au cours de la réunion du 3 mai 2007 (rapporteur: M. Norbert Hauptert).

Le projet de loi 5670 *modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 portant organisation de l'Administration des douanes et accises* a été déposé suite à la publication du rapport dressé par le Comité national de sûreté de l'aviation civile (CONATSAC) qui a relevé des lacunes au niveau de la sécurité de l'aéroport surtout dans le domaine de la manutention du fret. Les missions des différents services concernés par la sûreté de l'aéroport tant au niveau de la circulation des passagers qu'à celui du *handling* du fret ont été redéfinies et huit des postes vacants au niveau de la carrière inférieure ont été reconvertis en postes de la carrière moyenne du rédacteur. Après l'adoption d'amendements parlementaires, le rapporteur, M. Norbert Hauptert, a présenté son rapport au cours de la réunion du 5 juillet 2007, date de l'adoption du rapport.

Au cours de cette session parlementaire, la commission a examiné et adopté un de projet de loi relatif à la fiscalité. Il s'agit du projet de loi 5639 *modifiant et complétant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée* dont le projet de rapport a été adopté le 27 février 2007 (rapporteur: M. Norbert Hauptert). La nouvelle loi afférente a pour objet de proroger la période d'application du régime temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée applicable aux services de radiodiffusion et de télévision et à certains services fournis par voie électronique.

Quelques conventions tendant à éviter les doubles impositions entre le Luxembourg et d'autres pays (projet de loi 5590 entre le Grand-Duché et Saint-Marin, 5603 entre le Grand-Duché et l'Estonie, et 5722 avenant à la convention entre le Grand-Duché et la France) ont également reçu l'aval de la Commission des Finances et du Budget.

Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire

Président: Schank Marco (CSV)
Vice-Présidents: Klein Jean-Pierre (LSAP)
Helminger Paul (DP)

Membres: CSV: Gantenbein-Koullen Marie-Thérèse,
Roth Gilles, Sunnen Fred
LSAP: Diederich Fernand, Mutsch Lydia
DP: Calmes Emile
Déi Gréng: Gira Camille
ADR: Gibéryen Gast

La Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire a commencé la session 2006-2007 par l'examen d'une demande du groupe parlementaire ADR dans le contexte de l'article 194 de la Loi électorale du 18 février 2003 (Des incompatibilités), auquel elle a consacré trois réunions.

Elle a analysé le Rapport du Médiateur du 1^{er} octobre 2005 au 30 septembre 2006.

La commission s'est réunie conjointement avec la Commission spéciale «Réorganisation

territoriale du Luxembourg» et la Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement pour un échange de vues avec le Ministre du Logement sur des questions concernant la politique du logement.

Elle a également eu à s'occuper d'une demande d'interpellation de M. Gast Gibéryen du 6 décembre 2006 au sujet des corps des sapeurs pompiers, suite au renvoi par la Conférence des Présidents qui souhaite obtenir plus d'informations.

En date du 7 mai 2007, la commission a visité les installations



de Luxembourg Air Rescue à Findel.

Le cadre de référence stratégique national a été présenté à la commission au cours d'une réunion.

La commission a eu une réunion jointe avec la Commission des

Classes moyennes, du Tourisme et du Logement pour examiner, dans le cadre du projet de loi

5696 (Pacte «Logement»), les dispositions portant modification de la loi concernant l'aménagement communal et le développement urbain (article 33).

Elle s'est encore réunie avec la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture, dans le cadre du projet de loi 4715 concernant la protection et la conservation du patrimoine archéologique, historique, architectural et paysagiste, pour un échange de vues sur les dispositions touchant plus particulièrement les communes et le volet de l'aménagement du territoire.

Elle a également entamé l'examen du projet de loi-cadre sur l'eau 5695 (Rapporteur: M. Marco Schank).



Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration

Président:	Fayot Ben (LSAP)
Vice-Présidents:	Glesener Marcel (CSV) Goerens Charles (DP)
Membres:	<p>CSV: Arendt Nancy, Hauptert Norbert, Mosar Laurent</p> <p>LSAP: Angel Marc, Err Lydie</p> <p>DP: Bettel Xavier (pour les volets Défense, Coopération et Immigration) Helminger Paul (pour les volets Affaires étrangères et Affaires européennes)</p> <p>Déi Gréng: Bausch François (sauf pour les volets Coopération et Immigration), Braz Felix (pour le volet Immigration), Huss Jean (pour le volet Coopération)</p> <p>ADR: Henckes Jacques-Yves (remplaçant: Koepp Jean-Pierre pour le volet Défense)</p>

Lors de la session ordinaire 2006 – 2007, la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration s'est réunie à soixante-quatre reprises. Comme par le passé, les membres du Parlement européen ont été systématiquement invités à participer aux travaux de la commission et en ont profité pour présenter les dossiers en cours de discussion au Parlement européen.

Les travaux de la commission étaient marqués par le début de l'analyse de la nouvelle législation sur l'immigration et de la réforme de l'armée, des discussions qui domineront aussi la session ordinaire 2007 - 2008.

Les dossiers européens ont aussi occupé une place de prédilection dans les travaux parlementaires, avec notamment le renforcement des contacts au niveau des institutions européennes, comme en témoignent entre autres les visites de M. Hans-Gert Pötering, Président du Parlement européen, de Mme Margot Wallström, Vice-Présidente de la Commission européenne chargée des relations institutionnelles et de la stratégie de communication ou encore de M. Louis Michel, membre de la Commission européenne chargé du Développement et de l'Action humanitaire.

Un autre rendez-vous clé était la visite d'information de la Chambre des Députés auprès de la Commission européenne en date des 28 et 29 mars 2007 suite à une initiative de la Représentation permanente de la Commission européenne à Luxembourg.

Affaires étrangères

Dans le volet «Affaires étrangères», la commission a examiné cinq projets de loi et a accueilli onze délégations et responsables politiques étrangers. Les membres ont en outre abordé des thèmes fort variés, dont l'Agence des Droits fondamentaux, la situation au Kosovo, l'avenir du Benelux ou encore le déploiement d'un système anti-missiles américain.

Travaux législatifs

Pendant la session ordinaire

2006 – 2007, la commission a étudié les projets de loi suivants:

- Projet de loi 5578 portant approbation des Accords entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et certains pays tiers concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements;

- Projet de loi 5628 portant approbation - du Protocole d'amendement à la Convention portant création du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme; - des amendements au Protocole sur les privilèges et immunités du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme;

- Projet de loi 5647 portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique avec la Région wallonne, la Communauté française et la Communauté germanophone, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relatif à la coopération dans les régions frontalières, conclu par échange de lettres le 23 mai 2005 à Luxembourg;

- Projet de loi 5691 portant approbation du Protocole sur la modification de l'Accord instituant une Commission Internationale pour le Service International de Recherches, signé à Berlin, le 26 juillet 2006;

- Projet de loi 5706 portant approbation de l'Accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Albanie, d'autre part, et de son Acte final, signés à Luxembourg, le 12 juin 2006.

Entretiens dans le cadre des visites officielles à la Chambre des Députés

Les membres de la commission ont eu des entretiens avec les responsables politiques suivants:

- 14 novembre 2006: M. Ali Babacan, Ministre d'Etat en charge de l'Economie de la République de Turquie et Chef Négociateur pour les Affaires européennes de la République

de Turquie (réunion jointe avec la Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports);

- 13 février 2007: M. Ivailo Kalfin, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de la Bulgarie;

- 22 février 2007: délégation du groupe parlementaire d'amitié Allemagne – Belgique – Luxembourg du Bundestag de la République Fédérale d'Allemagne, sous la conduite de M. Markus Löning (réunion jointe avec le Bureau);

- 19 mars 2007: Dr. Thongloun Sisoulith, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de la République Démocratique Populaire Lao;

- 13 avril 2007: délégation du département international du comité central du parti communiste chinois;

- 19 avril 2007: M. Joachim Mertes, Président du Landtag de Rhénanie-Palatinat (réunion jointe avec la délégation auprès du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI));

- 20 avril 2007: M. Vassili Likhachev, groupe d'amitié Russie – Benelux du Conseil de la Fédération de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie;

- 3 mai 2007: M. Ernest-Antoine Seillière, Président de BusinessEurope;

- 16 mai 2007: Mme Jozefina Topalli, Présidente de l'Assemblée populaire de la République d'Albanie (réunion jointe avec le Bureau);

- 13 septembre 2007: M. Bogdan Olteanu, Président de la Chambre des Députés de Roumanie (réunion jointe avec le Bureau);

- 28 septembre 2007: délégation du Parlement de la République du Kazakhstan.

Autres travaux

En date du 23 octobre 2006, la commission a procédé à l'analyse du budget 2007 des départements du Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration.

Le 6 novembre 2006, les membres ont discuté avec le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration et avec les membres de la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire auprès du Conseil de l'Europe sur les suites réservées au Troisième sommet du Conseil de l'Europe, sur le rapport intitulé «Conseil de l'Europe – Union européenne: Une même ambition pour le continent européen» élaboré par le Premier Ministre luxembourgeois et sur l'Agence des Droits fondamentaux.

Lors de la même réunion, la commission a obtenu un compte rendu sur la réunion des Présidents des Commissions des Affaires étrangères qui s'est déroulée les 28 et 29 septembre 2006 à Helsinki.

Le 11 décembre 2006, les membres de la commission ont

obtenu des informations sur la session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC, organisée les 1er et 2 décembre 2006 à Genève et ont par ailleurs étudié le rapport «The Iraq study group report» de M. James A. Baker III et M. Lee H. Hamilton.

Un échange de vues du 12 mars 2007 était consacré à l'Agence des Droits fondamentaux.

La réunion du 16 avril 2007 était réservée entre autres à un échange de vues sur la situation en Russie, au déploiement d'un système américain anti-missiles et à un incident à Singapour. En date du 30 avril 2007, les membres de la commission ont de nouveau organisé un échange de vues avec le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration sur le déploiement d'un système anti-missiles américain en Pologne et en République tchèque.

Le 23 avril 2007, les membres se sont intéressés à la situation au Darfour, un sujet qui a également été évoqué lors d'une réunion avec le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration en date du 25 juin 2007.

La coopération avec le Parlement russe, évoquée lors de la visite de M. Vassili Likhachev en date du 20 avril 2007, était discutée lors des réunions du 23 avril et du 9 juillet 2007.

Une résolution relative à la situation en Russie a été analysée lors des réunions des 4 et 11 juin 2007. Lors de la réunion du 4 juin 2007, les membres ont par ailleurs écouté le compte rendu d'une table ronde organisée par la Douma d'Etat russe sur l'accord de partenariat et de coopération entre la Russie et l'Union européenne qui s'est déroulée à Perm du 27 au 29 mai 2007.

En date du 25 juin 2007, la commission a procédé à un échange de vues avec le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration sur l'avenir du Benelux.

L'évolution de la situation au Kosovo était à l'ordre du jour d'échanges de vues avec le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration les 11 juin et 10 septembre 2007.

Le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration a informé lors de la réunion du 1er octobre 2007 sur la 62^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Au courant de la session 2006 – 2007, la commission a donné son accord à des participations luxembourgeoises à des missions d'observation électorale en Albanie, en Serbie, en Arménie, en Ukraine et au Kosovo et a également donné un accord de principe concernant une éventuelle participation luxembourgeoise à une nouvelle mission au Kosovo.

Affaires européennes

Dans le volet consacré aux affaires européennes, la commission a accueilli quatre délégations, a assuré régulièrement le suivi des dossiers européens qui

sont dans sa compétence et a été tenue étroitement au courant de l'évolution des travaux de la Conférence intergouvernementale.

Visites

- 16 octobre 2006: Mme Margot Wallström, Vice-Présidente de la Commission européenne chargée des relations institutionnelles et de la stratégie de communication;

- 18 janvier 2007: M. Hans-Gert Pötering, Président du Parlement européen (réunion jointe avec le Bureau);

- 5 mars 2007: M. Michel Foucher, ancien directeur du Centre d'analyse et de prévision du Ministère français des Affaires étrangères et auteur de «l'Europe un demi-siècle plus tard: état des lieux et scénarios de relance»;

- 27 mars 2007: délégation du Sénat français sous la co-présidence de M. Patrice Gélard et de M. Jean-Claude Peyronnet.

La commission a discuté en outre à plusieurs reprises sur la préparation de la visite d'information de la Chambre des Députés auprès de la Commission européenne. Lors de la visite, qui s'est déroulée les 28 et 29 mars 2007, les membres ont rencontré quatre commissaires, à savoir M. Franco Frattini, Vice-Président de la Commission européenne chargé de la justice, de la liberté et de la sécurité, Mme Viviane Reding, membre de la Commission européenne chargée de la société de l'information et des médias, M. Stavros Dimas, membre de la Commission européenne chargé de l'environnement et M. Laszlo Kovacs, membre de la Commission européenne chargé de la fiscalité et de l'union douanière ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires.

Suivi des dossiers européens

Au courant de neuf réunions réparties sur toute la session, les membres de la commission ont analysé les documents européens qui entrent dans leur compétence.

En date du 22 janvier 2007, les membres ont procédé à un échange de vues avec le Chef du Protocole du Gouvernement et du Directeur de la Chancellerie sur le livre vert sur la protection diplomatique et consulaire du citoyen de l'Union dans les pays tiers et a adopté un avis.

Lors de la réunion du 29 janvier 2007, la commission a commencé l'évaluation de la méthode de travail de la Chambre des Députés sur le traitement des dossiers européens. A cet effet, les membres ont également organisé une réunion jointe avec la Conférence des Présidents des commissions permanentes en date du 12 février 2007 et ont discuté sur le suivi de ladite réunion en date du 16 avril 2007.

En mai 2007, la commission a préparé un avis sur la stratégie politique annuelle 2008 de la Commission européenne.

Un échange de vues a été organisé le 4 juin 2007 sur un éven-

tuel accord avec le gouvernement concernant le traitement des dossiers européens.

Le 9 juillet 2007, la commission a étudié le livre vert sur le futur régime d'asile européen commun.

Autres travaux

En date du 12 décembre 2006, les membres de la commission ont été informés par le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration sur les préparations du Conseil européen qui s'est déroulé les 14 et 15 décembre 2006. Un des dossiers à l'étude était la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Le 18 décembre 2006, le Ministre est retourné devant la commission pour exposer le résultat du Conseil européen.

Le 7 mai 2007, les membres ont eu un échange de vues sur l'avenir du Traité constitutionnel et le 18 mai 2007, la commission a obtenu des explications sur un questionnaire de la présidence allemande dans le contexte de l'établissement d'un mandat de négociation pour le nouveau Traité.

La commission a également été tenue informée en date des 18 et 25 juin 2007 par le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration sur le Conseil européen des 21 et 22 juin 2007, qui a finalisé le mandat pour la Conférence intergouvernementale (CIG).

Le 18 décembre 2006, les députés ont eu un échange de vues sur une note concernant le site Internet <http://www.europaforum.lu> du Gouvernement.

Le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration a informé les membres lors de la réunion du 29 janvier 2007 sur la réunion organisée sur initiative des gouvernements luxembourgeois et espagnol entre les dix-huit Etats membres ayant déjà ratifié le Traité établissant une Constitution pour l'Europe, rencontre qui s'est déroulée le 26 janvier 2007 à Madrid.

Le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration a donné des informations sur la réunion du CAGRE en date du 14 février 2007, l'accent ayant été mis particulièrement sur la situation dans les pays du Balkan, sur la Corée du Nord et sur l'Iran.

En date du 28 février 2007, la commission a discuté sur des propositions de la Chambre des Députés en vue de la Déclaration de Berlin finalisée dans le contexte des festivités du 50ème anniversaire du Traité de Rome.

Le 2 juillet 2007, le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration a présenté le rapport sur la politique européenne du Gouvernement 2006 – 2007 et le rapport sur la mise en œuvre des directives communautaires au Grand-Duché de Luxembourg.

Un compte rendu de la réunion des Présidents des délégations auprès de la COSAC qui s'est déroulée la veille à Lisbonne a été présenté le 11 juillet 2007 aux membres de la commission. Les Présidents ont plaidé pour une participation de trois représentants des Parlements nationaux dans la Conférence intergouvernementale.

Les 10 septembre et 8 octobre 2007, le Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration a informé sur l'état d'avancement des travaux lors de la Conférence intergouvernementale. Les parlementaires ont regretté en particulier que la décision de la COSAC quant à une participation de parlementaires nationaux aux travaux de la CIG soit restée sans suites.

Défense

La commission a étudié deux projets de loi, a approuvé la prolongation de la participation luxembourgeoise à plusieurs opérations de maintien de la paix et a entamé l'examen de la réforme de l'armée.

Travaux législatifs

Deux projets de loi visant la matière de la défense ont été étudiés:

- Projet de loi 5638 portant approbation de l'Accord OTAN sur la communication, à des fins de défense, d'informations techniques, fait à Bruxelles, le 19 octobre 1970;
- Projet de loi 5650 portant approbation du "Notenwechsel vom 29. April 1998 über die Rechtsstellung der dänischen, griechischen, italienischen, luxemburgischen, norwegischen, portugiesischen, spanischen und türkischen Streitkräfte in der Bundesrepublik Deutschland".

Avis de la commission sur la participation luxembourgeoise à plusieurs opérations de maintien de la paix

La commission a donné son accord sur la prolongation de la participation luxembourgeoise à la mission ISAF en Afghanistan, à la mission EUBAM Rafah, à ALTHEA et à la FINUL, la Force intermédiaire des Nations Unies au Liban.

Autres travaux

Au courant de la session ordinaire 2006 – 2007, la commission a commencé l'analyse de la réforme de l'armée. Le 16 octobre 2006, le Ministre de la Défense a présenté les principales orientations de la réforme. D'autres échanges de vues avec les membres de la commission et de la délégation auprès de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN ont été organisés le 4 décembre 2006 respectivement le 15 janvier 2007. Le 13 septembre 2007, le Ministre de la Défense a présenté le projet de loi portant réorganisation de l'armée.

En date du 4 décembre 2006, les membres de la commission ont eu un échange de vues sur les travaux de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN avec les membres de ladite délégation. Lors de la même réunion, le Ministre de la Défense a informé sur le sommet de l'OTAN organisé à Riga, les 28 et 29 novembre 2006.

Coopération

Dans le volet «Coopération», les membres de la commission ont procédé à un échange de vues avec quatre délégations, ont analysé un projet de loi et discuté sur deux rapports sur la coopération au développement.

Visites

Les délégations suivantes ont été accueillies:

- 10 novembre 2006: M. Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE;
- 30 novembre 2006: M. Louis Michel, membre de la Commission européenne en charge du Développement et de l'Aide humanitaire;
- 7 mars 2007: M. Richard Manning, Président du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE;
- 5 juin 2007: M. Jakob Kellenberger, Président du Comité international de la Croix Rouge.

Travaux législatifs

- Projet de loi 5609 portant approbation - de l'Accord modifiant l'Accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part, signé à Cotonou, le 23 juin 2000; - de l'Acte final, signé à Luxembourg, le 25 juin 2005; - de l'Accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, modifiant l'Accord interne du 18 septembre 2000 relatif aux mesures à prendre et aux procédures à suivre pour la mise en œuvre de l'Accord de partenariat ACP-CE, signé à Luxembourg, le 10 avril 2006; - de l'Accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement des aides de la Communauté au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2008-2013 conformément à l'Accord de partenariat ACP-CE et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE, signé à Bruxelles, le 17 juillet 2006.

Autres travaux

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire a présenté les rapports annuels de la coopération 2005 et 2006.

En date du 6 novembre 2006, un compte rendu a été présenté sur une rencontre des commissions parlementaires concernant les politiques européennes de développement qui a été organisée par le Parlement européen en date du 4 octobre 2006.

Immigration

Dans le cadre des travaux consacrés au volet «Immigration», la commission a analysé sept projets de loi et a d'ores et déjà discuté avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration sur les futures orientations de la nouvelle législation en matière de libre circulation des personnes et de l'immigration, destinée à remplacer la loi modifiée du 28 mars 1972 concernant 1. l'entrée et le séjour des étrangers; 2. le contrôle médical des étrangers; 3. l'emploi de la main-d'œuvre étrangère.

Travaux législatifs

- Projet de loi 5572 portant: 1. transposition - de la directive 2001/40/CE du Conseil du 28 mai 2001 relative à la reconnaissance mutuelle des décisions d'éloignement des ressortissants de pays tiers; - de la directive 2001/51/CE du Conseil du 28 juin 2001 visant à compléter les dispositions de l'article 26 de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985; - de la directive 2002/90/CE du Conseil du 28 novembre 2002 définissant l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers; - de la directive 2004/82/CE du Conseil du 29 avril 2004 concernant l'obligation pour les transporteurs de communiquer les données relatives aux passagers; 2. modification de la loi modifiée du 28 mars 1972 concernant 1) l'entrée et le séjour des étrangers; 2) le contrôle médical des étrangers; 3) l'emploi de la main-d'œuvre étrangère;
- Projet de loi 5577 portant approbation de l'Accord entre les États du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas) et la Confédération suisse relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière et du Protocole d'application, signés à Berne, le 12 décembre 2003;
- Projet de loi 5648 portant approbation de l'Accord entre les États du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas) et la Bosnie et Herzégovine relatif à la reprise et à la réadmission des personnes en situation irrégulière (Accord de reprise et de réadmission) et de son Protocole d'application, signés à Sarajevo, le 19 juillet 2006;
- Projet de loi 5649 portant approbation de l'Accord entre les Gouvernements des États du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas) et le Gouvernement macédonien relatif à la réadmission des personnes en séjour irrégulier (Accord de réadmission) et de son Protocole d'application, signés à Voorburg, le 30 mai 2006;
- Projet de loi 5654 relatif à la construction d'un Centre de Rétenition;

Lors de plusieurs réunions jointes avec la Commission des Travaux publics, les membres ont analysé l'organisation du centre et ont discuté sur une note préparée par le Ministère des Affaires étrangères et de l'Immigration sur l'exploitation du Centre de rétention;

- Projet de loi 5712 portant approbation du Protocole d'application de l'Accord entre la Communauté européenne et la République d'Albanie concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier dans la République d'Albanie ou les États du Be-

nelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas), signé à La Haye, le 9 juin 2005;- Projet de loi 5737 portant modification de la loi du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection.

Autres travaux

Lors de la réunion du 6 novembre 2006, un compte rendu a été présenté sur une rencontre interparlementaire consacrée au sujet «Passerelle 42 – l'espace de Liberté, Sécurité et Justice dans l'esprit de Tampere» qui a été organisée dans les locaux du Parlement européen en date des 2 et 3 octobre 2007.

Le 27 novembre 2006, la commission a procédé à un échange de vues avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration sur la politique d'immigration luxembourgeoise et sur la réunion des Ministres de l'Intérieur du G6 qui s'est déroulée le 26 octobre 2006 à Stratford-upon-Avon.

Le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration a informé la commission en date du 26 mars 2007 sur les grandes orientations de la nouvelle loi sur l'immigration et le 21 mai 2007, la Ministre de la Famille et de l'Intégration a présenté les grandes orientations de la nouvelle loi sur l'immigration, en mettant particulièrement l'accent sur l'intégration des immigrants.

L'examen de l'avant-projet de loi sur la libre circulation des personnes et de l'immigration a été entamé lors des réunions des 20 juin, 17 et 20 septembre 2007 en présence du Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration.

Dans le cadre de la réunion du 26 mars 2007, le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration a discuté avec les membres sur la politique d'asile.

Un échange de vues a été organisé le 7 mai 2007 avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration sur le projet de règlement grand-ducal fixant une liste de pays d'origine sûrs au sens de la loi du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection.

Un compte rendu d'une visite auprès de l'ANAEM (Agence Nationale des Etrangers et des Migrations) à Metz a été présenté aux membres en date du 2 juillet 2007.

Le 20 septembre 2007, les membres ont procédé à un échange de vues avec le Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration sur la libre circulation des travailleurs et en particulier sur la levée des dérogations pour les ressortissants de huit des nouveaux États membres de l'Union européenne.



Commission de la Santé et de la Sécurité sociale

Présidente	Lydia Mutsch (LSAP)	
Vices-Présidents	Martine Stein-Mergen (CSV) Carlo Wagner (DP)	
Membres	CSV	Nancy Arendt, Marie-Josée Frank, Paul-Henri Meyers
	LSAP	Claudia Dall'Agnol, Romain Schneider
	DP	Alexandre Krieps
	Déi Gréng	Jean Huss (remplaçant: Félix Braz pour le volet Sécurité sociale)
	Indépendant:	Aly Jaerling

Au cours de la session 2006/2007, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, sous la présidence de Mme Lydia Mutsch, a traité les points suivants:

Dans la réunion du 19 octobre 2006, la commission a désigné M. Carlo Wagner comme vice-président de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale.

Dans cette même réunion, la commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat au projet de loi 5543 portant interdiction de la vente de boissons alcooliques à des mineurs de seize ans avant d'adopter le rapport présenté par Mme Claudia Dall'Agnol dans sa réunion du 30 novembre 2006.

Dans cette même réunion du 19 octobre 2006, la commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat relatif au projet de loi 5490 modifiant - la loi modifiée du 26 mai 1988 relative au placement des personnes atteintes de troubles mentaux dans des établissements ou services psychiatriques fermés; - la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police; - la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 avant d'adopter le rapport établi par la rapportrice Mme Claudia Dall'Agnol dans sa réunion du 30 novembre 2006.

Dans une réunion jointe de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse le 9 novembre 2006, la commission a désigné Mme Lydia Mutsch comme rapportrice du projet de loi 5584 relatif aux soins palliatifs, à la directive anticipée et à l'accompagnement en fin de vie. M. Mars di Bartolomeo, Ministre de la Santé et Mme Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration ont présenté le projet de loi. Dans sa réunion du 8 février 2007, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale a eu un échange de vues avec les représentants du Collège médical et de l'Association des Médecins et Médecins-Dentistes. Lors d'une audition publique du 1^{er} mars 2007, les Commissions de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse ont entendu la Commission consultative nationale d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, le Conseil supérieur des Personnes handicapées, OMEGA 90, l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, l'Entente des Hôpitaux, HELP et Hëllef doheem. Dans sa réunion du 3 mai 2007 la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale a tiré les conclusions de l'audition publique du 1^{er} mars et a eu un échange de vues avec les repré-



sentants de la Fédération regroupant les professionnels de la santé travaillant au sein des unités et services hospitaliers luxembourgeois spécialisés en soins palliatifs (FLESP). La commission a continué l'examen du projet de loi dans sa réunion du 7 juin 2007. Dans sa réunion du 13 septembre 2007, la commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat sur le projet de loi 5584.

Dans sa réunion du 30 novembre 2006, la commission a désigné M. Romain Schneider comme rapporteur du projet de loi 5574 modifiant les articles 61 et 65 du Code des assurances sociales. Elle a examiné le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat et elle a adopté le rapport dans sa réunion du 14 décembre 2006.

Dans une réunion jointe du 7 décembre 2006 de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Commission du Travail et de l'Emploi, les deux commissions ont eu un échange de vues avec M. François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, et M. Mars di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale, sur l'état d'avancement des négociations concernant la mise en place d'un statut unique de tous les salariés du secteur privé. Ce même point figurait à l'ordre du jour des réunions jointes du 16 janvier 2007 et du 15 février 2007. Dans la réunion jointe du 27 juillet 2007, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen et M. le Ministre de la Sécurité sociale Mars di Bartolomeo ont présenté le projet de loi 5750 portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé aux deux commissions précitées. Dans une réunion du 27 septembre 2007, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale et la Commission du Travail et de l'Emploi ont eu un échange de vues sur le volet Sécurité sociale du projet de loi. Le volet Travail et Emploi a été examiné dans la réunion du 4 octobre 2007.

Dans une réunion du 14 décembre 2006, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale a désigné M. Romain Schneider comme rapporteur du projet de loi 5633 portant ajustement des pensions et rentes accident au niveau de vie de 2005. Elle a également examiné le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat et

adopté le rapport dans cette même réunion.

Dans ses réunions des 12 et 25 janvier 2007, la commission a examiné le projet de loi 5448 relatif aux tissus et cellules humains utilisés à des fins thérapeutiques et scientifiques ainsi que l'avis du Conseil d'Etat. Dans sa réunion du 8 février 2007, la commission a adopté des amendements qui ont été transmis au Conseil d'Etat avant d'examiner l'avis complémentaire du Conseil d'Etat et d'adopter le rapport établi par la présidente-rapportrice Mme Lydia Mutsch dans sa réunion du 23 mai 2007.

Dans les réunions du 8 février et du 22 mars 2007, la commission a examiné les suites à donner à l'avant-projet de règlement grand-ducal portant création de la profession d'ostéopathe et déterminant: 1. les études en vue de l'obtention du diplôme d'ostéopathe; 2. les modalités de reconnaissance des diplômes étrangers; 3. l'exercice et les attributions de la profession d'ostéopathe. Dans sa réunion du 26 avril 2007, la commission a eu une entrevue avec une délégation de l'Association luxembourgeoise des ostéopathes et avec une délégation commune du Collège médical et de l'Association des Médecins et Médecins-Dentistes. Dans les réunions du 21 juin et du 5 juillet 2007, la commission a tiré les conclusions de ses travaux.

Dans une réunion jointe du 7 mars 2007 de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Commission de la Famille, de l'Egalité des chances, et de la Commission juridique, le Conseil National des Femmes du Luxembourg a présenté sa prise de position concernant le partage des droits à pension en cas de divorce.

Dans sa réunion du 22 mars 2007, M. le Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale M. Mars di Bartolomeo a donné des explications sur l'état d'avancement des principaux dossiers européens de la Santé et de la Sécurité sociale.

Dans cette même réunion du 22 mars 2007, la commission a désigné M. Romain Schneider comme rapporteur du projet de loi 5570 portant approbation -

de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République française sur la sécurité sociale, - du Protocole additionnel relatif au recouvrement des cotisations et contributions de sécurité sociale et à la répétition des prestations indûment versées signés à Paris, le 7 novembre 2005, et a examiné le projet de loi. Dans la réunion du 21 juin 2007, la commission a examiné l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter le rapport dans sa réunion 5 juillet 2007.

Dans sa réunion du 7 juin 2007, la commission a eu un échange concernant les conséquences de la canicule de l'état 2003 sur le taux de mortalité au Luxembourg à la demande du groupe "Déi Gréng".

Dans la réunion du 21 juin 2007, la commission a désigné M. Romain Schneider comme rapporteur du projet de loi 5705 portant approbation de la Convention de sécurité sociale entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement du Royaume du Maroc, signée à Luxembourg le 2 octobre 2006 et de son annexe et elle a examiné le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter le rapport dans sa réunion du 5 juillet 2007.

Dans cette même réunion du 21 juin 2007, la commission a eu un échange de vues sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le secteur de la santé (santé en ligne) ainsi que sur les activités et la stratégie y relatives au Luxembourg.

Dans une autre réunion du 21 juin, la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale et de la Commission de la Famille, de l'Egalité des chances, et de la Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle ont eu une entrevue avec des représentants du Centre d'information et de prévention au sujet de débat sur la problématique du suicide au Luxembourg.

Dans la réunion du 4 octobre 2007, M. le Ministre de la Santé Mars di Bartolomeo a exposé aux membres de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale l'état de la procédure d'audit du Service national de neurochirurgie au Centre hospitalier de Luxembourg.



Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

Président: Paul-Henri Meyers (CSV)
Vice-Présidents: Alex Bodry (LSAP)
Colette Flesch (DP)

Membres: CSV: Christine Doerner, Patrick Santer, Marcel Sauber
LSAP: Lydie Err, Roger Negri
DP: Paul Helminger
Déi Gréng: Félix Braz
ADR: Jacques-Yves Henckes

I. Travaux législatifs

a) 3923C Proposition de révision des paragraphes (1), (3), (4), (5) et (6), alinéa 1^{er} de l'article 11 et insertion d'un article 11bis nouveau de la Constitution

La proposition de révision sous rubrique, ayant déjà été examinée par la commission lors de la session 2005-2006, a figuré à l'ordre du jour des réunions des 18 octobre et 15 novembre 2006.

Le premier vote est intervenu lors de la séance publique du 22 novembre 2006 et le vote définitif en date du 14 mars 2007.

b) 3906 Projet de révision de l'article 27 de la Constitution

3911 Projet de révision de l'article 67 de la Constitution

Les deux projets de révision sous rubrique s'inscrivent dans le cadre des discussions sur le rôle et le fonctionnement des Commissions des Pétitions depuis l'entrée en vigueur de la loi du 22 août 2003 instaurant un Médiateur. En vertu de cette loi, le Médiateur est compétent pour les demandes individuelles, alors que la Commission des Pétitions reste compétente pour les demandes présentant un intérêt collectif.

La commission décide de rédiger l'article 27 de la Constitution comme suit:

«Art. 27.- Chacun a le droit d'adresser aux autorités publiques des pétitions signées par une ou plusieurs personnes.

Les autorités publiques sont tenues de répondre dans un délai raisonnable aux demandes écrites des citoyens.»

Quant au projet de révision 3911, la commission retient le libellé de l'article 67 comme suit:

«Art. 67.- La Chambre reçoit les

pétitions qui lui sont adressées dans la forme prescrite par le règlement de la Chambre.»

Une missive (le 24 mai 2006) a été envoyée au Conseil d'Etat l'informant du libellé définitivement retenu par la commission.

c) 5410 Proposition de révision de l'article 51, paragraphe (7) de la Constitution

5436 Proposition de révision des articles 9, 51 (7) 52 et 53 de la Constitution

5575 Proposition de loi portant modification de

1) l'article 51 (7) de la Constitution

2) la loi du 4 février 2005 relative au référendum au niveau national

3) la loi électorale du 18 février 2003

La commission a procédé à une présentation et un échange de vues des propositions de révision sous rubrique.

d) 5673 Proposition de révision portant création d'un article 32bis nouveau de la Constitution

La proposition de révision a été présentée aux membres de la commission par son auteur, M. Alex Bodry, lors de la réunion du 17 janvier 2007.

e) Nouvel ordonnancement de la Constitution

La commission a, au cours des réunions des 7, 14 mars, 18 et 25 avril, 9, 16 et 23 mai, 20 et 27 juin, 18 juillet 2007 procédé à une première série d'échange de vues sur une proposition portant nouvel ordonnancement de la Constitution.

f) 5596 Proposition de révision de l'article 16 de la Constitution

La commission a procédé à l'examen de l'avis du Conseil d'Etat lors de sa réunion du 6 juin 2007; le projet de rapport a

été adopté en sa réunion du 27 juin 2007.

Le 1^{er} vote a eu lieu lors de la séance publique du 3 juillet 2007.

g) 5700 Proposition de loi portant réglementation du financement des partis politiques

La proposition de loi a été examinée par la commission au cours des réunions des 4 juillet et 19 septembre 2007.

La commission a réexaminé la proposition de loi au cours de ses réunions des 21 et 26 novembre 2007 et a adopté une série d'amendements envoyés pour avis au Conseil d'Etat.

II. Débats et sujets généraux

a) La commission a envoyé en date du 7 décembre 2006 une lettre pour prise de position au Président de la Chambre des Députés en ce qui concerne le débat d'orientation relatif du Médiateur du 1^{er} octobre 2004 au 30 septembre 2005.

b) La commission a, lors de ses réunions des 10 et 17 janvier 2007, analysé une lettre lui envoyée par le Président de la Commission juridique au sujet de la nature du contentieux de la nationalité.

c) L'initiative populaire en matière législative en relation avec le référendum a figuré à l'ordre du jour de la réunion du 31 janvier 2007.

d) Un échange de vues sur l'article 43 actuel de la Constitution a eu lieu lors de la réunion du 7 février 2007.

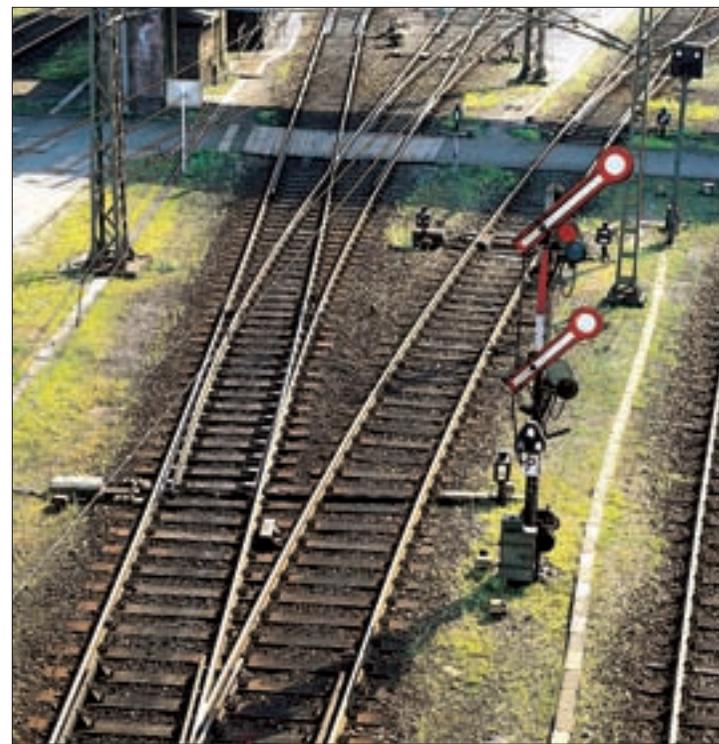
e) La commission a été informée, lors de sa réunion du 21 mars et 18 avril 2007 par M. le Ministre des Cultes sur l'état des négociations avec la Communauté islamique devant aboutir à la conclusion d'une convention entre l'Etat luxembourgeois et la communauté religieuse islamique.

f) La commission, ensemble avec la Commission juridique a, lors d'une réunion 27 mars 2007, procédé à un échange de vues avec les membres d'une délégation du Sénat français effectuant une mission d'information auprès des parlements européens.

Commission des Transports

Président: Schreiner Roland (LSAP)
Vice-Présidents: Spautz Marc (CSV)
Braz Felix (Déi Gréng)

Membres: CSV: Kaes Ali, Schaaf Jean-Paul, Wolter Michel
LSAP: Angel Marc, Negri Roger
DP: Grethen Henri, Helminger Paul
ADR: Koepp Jean-Pierre



Sous la présidence de M. Roland Schreiner, la Commission des Transports s'est réunie à 16 reprises durant l'année parlementaire 2006-2007.

L'accident ferroviaire du 11 octobre 2006 à Zoufftgen a tristement marqué le commencement des travaux de la Commission des Transports qui furent consacrés à une première analyse des causes de cette tragédie.

Au fil de l'année parlementaire, la commission a examiné et porté au vote de la Chambre des Députés cinq projets de loi. Il s'agit de la

- Loi du 21 décembre 2006 modifiant la loi modifiée du 28 décembre 1920 autorisant le Gouvernement à édicter un statut réglementant les conditions d'emploi, de travail, de rémunération et de mise à la retraite des employés et ouvriers occupés au service des exploitants des chemins de fer situés sur le territoire du Grand-Duché., votée le 23 novembre 2006;

- Loi du 18 décembre 2006 1^o autorisant l'acquisition de l'infrastructure ferroviaire appartenant à la société Arcelor S.A.; 2^o modifiant la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire; 3^o modifiant la loi du 28 mars 1997 1^o approuvant le protocole additionnel du 28 janvier 1997 portant modification de la Convention belgo-franco-luxembourgeoise relative à l'exploitation des chemins de fer du Grand-Duché, signée à Luxembourg, le 17 avril 1946; 2^o approuvant les statuts modifiés de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL); 3^o concernant les interventions financières et la surveillance de

l'Etat à l'égard des CFL; 4^o portant modification de la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire, votée le 23 novembre 2006;

- Loi du 13 mars 2007 portant approbation de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN), fait à Genève, le 26 mai 2000., votée le 30 janvier 2007;

- Loi du 1^{er} août 2007 portant transposition de la directive 2002/30/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 mars 2002 relative à l'établissement de règles et de procédures concernant l'introduction de restrictions d'exploitation liées au bruit dans les aéroports de la Communauté, votée le 12 juillet 2007;

- et de la Loi du 18 septembre 2007 modifiant a) la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques b) la loi du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs c) la loi modifiée du 6 mars 1965 concernant les taxes à percevoir sur les demandes en obtention des documents prescrits pour la mise en circulation et la conduite de véhicules, votée le 12 juillet 2007.

En outre, la commission a avisé la liste des projets d'investissement du Ministère des Transports, a eu des échanges de vues avec M. le Ministre des Transports, des représentants d'organisations syndicales ainsi que des responsables de la société CFL et a procédé à une visite des installations de la Luxembourg Air Rescue à l'aéroport de Luxembourg.





Commission juridique

Président: Patrick Santer (CSV)
Vices-Présidents: Lydie Err (LSAP)
Xavier Bettel (DP)

Membres: CSV: Christine Doerner,
Paul-Henri Meyers, Laurent Mosar
LSAP: Alex Bodry, Jean-Pierre Klein
DP: Colette Flesch
Déi Gréng: Félix Braz
ADR: Jacques-Yves Henckes

I. Travaux législatifs

- 4992 - Projet de loi modifiant 1. la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, 2. la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales, et 3. la loi du 25 août 2006 concernant la société européenne (SE), la société anonyme à directoire et conseil de surveillance et la société anonyme unipersonnelle

L'examen du projet de loi, entamé sous la session 2005-2006, a été poursuivi lors des réunions des 25 octobre 2006, 15 novembre 2006 et 10 janvier 2007. Une 2^{ème} série d'amendements a été envoyée pour avis à la Haute Corporation en date du 26 octobre 2006.

Le projet de loi a voté en séance publique en date des 21 novembre 2006 et 15 mars 2007, le Conseil d'Etat ayant refusé d'accorder la dispense du second vote constitutionnel.

- 5620 - Projet de loi sur la nationalité luxembourgeoise

Le projet de loi a été examiné par la Commission juridique lors des réunions des 18 octobre, 6 et 12 décembre 2006, 17 janvier, 16 février et 1er et 14 mars 2007.

La commission a formulé une série d'amendements qui a été envoyée pour avis au Conseil d'Etat en date du 26 mars 2007.

- 5514 - Projet de loi portant 1. approbation du Traité entre le Royaume de Belgique, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume d'Espagne, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas et la République d'Autriche relatif à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et la migration illégale, signé à Prüm le 27 mai 2005, et 2. modification de la loi du 21 décembre 2004 portant approbation du Traité entre le Royaume de Belgique, le Royaume des Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg en matière d'intervention policière transfrontalière, signé à Luxembourg, le 8 juin 2004 3. modification de la loi du 25 août 2006 relative aux empreintes génétiques en matière pénale, et 4. modification de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire

L'examen du projet de loi a eu lieu lors des réunions de la

publique du 15 mars 2007.

- 5411 - Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat, et transposant certaines dispositions de la Directive 2003/8/CE du Conseil du 27 janvier 2003 visant à améliorer l'accès à la justice dans les affaires transfrontalières par l'établissement de règles minimales communes relatives à l'aide judiciaire accordée dans le cadre de telles affaires

L'examen du projet de loi, ayant débuté lors de la session parlementaire 2004-2005, a été continué lors des réunions des 7 mars 2006 et 2 mai 2007.

Il a été voté en séance publique du 22 mai 2007.

- 5660A - Projet de loi portant modification 1. de la loi du 13 novembre 2002 portant transposition en droit luxembourgeois de la Directive 98/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 février 1998 visant à faciliter l'exercice permanent de la profession d'avocat dans un Etat membre autre que celui où la qualification a été acquise et portant: 1. modification de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat; 2. modification de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés; 2. de la loi modifiée du 29 avril 1980 réglant l'activité en prestations de service au Grand-Duché de Luxembourg, des avocats habilités à exercer leurs activités dans un autre Etat membre des Communautés Européennes; 3. de la loi modifiée 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés

Le projet de loi sous rubrique a fait l'objet d'un examen par la Commission juridique lors de sa réunion du 2 mai 2007.

Le vote définitif est intervenu lors de la séance publique du 22 mai 2007.

- 5597 - Projet de loi portant modification des articles 116, 152, 185 et 188 du Code d'instruction criminelle et abrogation des articles 127 (5) et 186 dudit code

La Commission juridique examinée le projet de loi lors de ses réunions des 21 mars 2007 et 2 mai 2007.

Une série d'amendements ont été envoyés pour avis au

Conseil d'Etat en date du 14 mai 2007.

- 5636 - Projet de loi concernant la disparition des personnes et portant modification du Code d'instruction criminelle

Le projet de loi a été examiné par la Commission juridique lors de ses réunions des 21 mars et 18 avril 2004.

Il a fait l'objet du vote définitif en date du 26 avril 2007.

- 5571 - Projet de loi portant modification 1. de l'article 14 (2) de la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police; 2. de l'article 10 du Code d'instruction criminelle

La Commission juridique a procédé à l'examen du projet de loi lors de ses réunions des 25 avril, 27 juin et 4 juillet 2007.

Il a été voté en séance publique le 11 juillet 2007.

- 5019 - Projet de loi sur la confiscation et portant modification de différentes dispositions du Code pénal, du Code d'instruction criminelle et de différentes lois spéciales

La Commission juridique a examiné le projet de loi lors de ses réunions des 16 mai, 27 juin et 4 juillet 2007.

Il a été voté en séance publique le 11 juillet 2007.

- 5527 - Projet de loi ayant pour objet de réglementer la procédure de saisie immobilière conservatoire en matière pénale et de modifier certaines dispositions: - du Code d'instruction criminelle, - de la loi modifiée du 25 septembre 1905 sur la transcription des droits réels immobiliers

Le projet de loi a été examiné par la Commission juridique lors de ses réunions des 16 et 23 mai 2007.

Le Conseil d'Etat a rendu son avis complémentaire sur les amendements du 11 juin 2007 en date du 3 juillet 2007.

- 5697 - Projet de loi portant 1. approbation de la Convention des Nations Unies contre la corruption, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à New York le 31 octobre 2003 et ouverte à la signature à Mérida (Mexique) le 9 décembre 2003, 2. modification de l'article 12, point 5 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu (L.I.R.)

La Commission juridique a examiné le projet de loi lors de ses réunions des 16 et 23 mai, 27 juin et 4 juillet 2007.

Le vote définitif est intervenu lors de la séance publique du 11 juillet 2007.

- 5679 - Projet de loi 1. relatif au stage des magistrats et futurs magistrats étrangers, et 2. portant modification de: - la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire, - la loi modifiée du 7 novembre 1996 portant organisation des juridictions de l'ordre administratif

Le projet de loi a été examiné

par la Commission juridique lors de ses réunions des 27 juin et 4 juillet 2007.

Il a été voté en la séance publique du 11 juillet 2007.

II. Débats et sujets généraux

a) Débat d'orientation sur la sécurité intérieure au Luxembourg (5511) sur base d'un rapport à élaborer au sein de la Commission juridique

Sept réunions ont été consacrées pendant la session parlementaire 2006-2007 au débat d'orientation sous rubrique. Les travaux ont débuté par l'organisation d'entrevues non publiques avec les acteurs concernés, à savoir des représentants de la Police grand-ducale, des autorités judiciaires (procureur d'Etat près du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, parquet général, juge d'instruction directeur), des représentants du Conseil de l'Ordre des Avocats de Luxembourg, du SCAS, du SAV, du Centre de Médiation, de la Jugend-an Drogenhëllef, du Procureur général, de l'établissement pénitentiaire de Schrassig et de l'Info Prison asbl en date du 22 janvier 2006, ainsi qu'avec des représentants de la Direction des Douanes et Accises lors d'une réunion ultérieure. En date du 24 mai 2006, les membres de la Commission juridique ont visité les locaux des services de la Police judiciaire.

La Commission juridique a dressé une liste des points - regroupés sous les volets intitulés respectivement «police», «justice» et «exécution des peines» - devant être examinés en commission, dont le premier volet a déjà fait l'objet d'une discussion en réunion.

Le débat d'orientation proprement dit a eu lieu en date du 4 juillet 2007.

b) Le partage des droits à pension en cas de divorce

A la lumière de la prise de position du Conseil National des Femmes du Luxembourg, la thématique sous rubrique a fait l'objet d'un échange de vues à l'occasion d'une réunion jointe de la Commission juridique avec les Commissions de la Famille, de l'Égalité des chances et de la Jeunesse et de la Santé et de la Sécurité sociale,

c) Visite d'une délégation de la Commission juridique et de la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle à Prague

La délégation a effectué, du 24 au 26 septembre 2007, sur invitation de la Commission des affaires juridiques et constitutionnelles de la Chambre des Députés du Parlement de la République tchèque une visite de travail à Prague. Cette visite, honorant un premier échange de vues ayant eu lieu au Luxembourg en date du 16 février 2007, visait à approfondir les relations de travail s'étant nouées depuis entre les commissions afférentes des parlements luxembourgeois et tchèque. Au cours de cette visite de travail, la concrétisation de l'espace judiciaire européen, ainsi que des thèmes actuels et spécifiques aux deux pays ont été discutés.



Commission des Travaux publics

Président: Clement Lucien (CSV)
Vice-Présidents: Scheuer Jos (LSAP)
Calmes Emile (DP)

Membres: CSV: Andrich-Duval Sylvie, Kaes Ali,
Sauber Marcel
LSAP: Diederich Fernand,
Schreiner Roland
DP: Brasseur Anne
Déi Gréng: Loschetter Viviane
ADR: Mehlen Robert



12.10.2006: Echange de vues avec le Ministre des Travaux publics et la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle sur la liste des travaux en cours et en préparation en matière d'infrastructures scolaires (réunion jointe avec la Commission de l'Education nationale et de la formation professionnelle)

17.10.2006: Echange de vues avec le Ministre des Travaux publics et la Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche sur le concept d'utilisation des hauts fourneaux de Belval-Ouest pour le centre de la culture industrielle (réunion jointe avec la Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture)

20.10.2006: Désignation d'un rapporteur pour le projet de loi 5581 relatif à la transformation des anciens vestiaires des hauts-fourneaux pour les besoins d'un incubateur d'entreprises à Belval

Examen du projet de loi et de l'avis du Conseil d'Etat

25.10.2006: Suite de l'échange de vues avec le Ministre des Travaux publics et la Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle sur la liste des travaux en cours et en préparation en matière d'infrastructures scolaires (réunion jointe avec la Commission de l'Education nationale et de la formation professionnelle)

6.11.2006: Examen et adoption du projet de rapport concernant le projet de loi 5581 – Rapporteur: M. Lucien Clement
Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5198 portant 1. transposition en droit luxembourgeois en matière d'infrastructures de transport de la directive 97/11/CE du Conseil du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement 2. modification de la loi du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes, telle que modifiée 3.

modification de la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire, telle que modifiée
Présentation de la Proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil modifiant les directives 89/665/CEE et 92/13/CEE du Conseil en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité de procédures de recours en matière de passation des marchés publics (document COM (2006) 195)

21.12.2006: Examen du 2^e avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5198
Présentation et adoption d'un projet de rapport

19.3.2007: Désignation du rapporteur pour le projet de loi 5654 relatif à la construction d'un Centre de Retention (réunion jointe avec la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration)

27.3.2007: Echange de vues avec le Ministre des Travaux publics au sujet des résultats de l'étude de faisabilité concernant l'implantation du Lycée technique «Nordstad» sur le site de l'ancien Lycée technique agricole

Echange de vues avec le Ministre des Travaux publics au sujet du projet d'implantation du Lycée technique agricole à Gilsdorf (réunion jointe avec la Commission des Pétitions)

7.5.2007: Désignation d'un rapporteur pour les projets de loi 5657 relatif à la construction d'un lycée d'enseignement secondaire et secondaire technique à Belval et 5677 relatif à la construction d'un dépôt des Ponts et Chaussées à Remich
Examen des projets de loi et des avis du Conseil d'Etat

21.5.2007: Examen et adoption des projets de rapport concernant les projets de loi 5657 – Rapportrice: Mme Sylvie Andrich-Duval et 5677 – Rapporteur: M. Lucien Clement
Examen des projets de loi 5666 concernant les exigences de sécurité minimales applicables à

certaines tunnels routiers et modifiant la loi modifiée du 15 mai 1974 portant réorganisation de l'Administration des ponts et chaussées – Rapporteur: M. Lucien Clement, 5676 relatif à la construction d'un nouvel Hôtel de la Justice de Paix à Esch-sur-Alzette – Rapportrice: Mme Sylvie Andrich-Duval et 5678 relatif à la construction d'un Lycée technique pour Professions de Santé à Luxembourg – Rapporteur: M. Ali Kaes ainsi que des avis respectifs du Conseil d'Etat 7.6.2007 Examen et adoption des projets de rapport concernant les projets de loi 5676 et 5678

Examen de propositions d'amendements en vue de leur adoption concernant le projet de loi 5666

18.6.2007: Echange de vues sur la note relative à l'exploitation du Centre de rétention dans le contexte du projet de loi 5654 (réunion jointe avec la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration)

19.6.2007: Entrevue avec le Ministre du Trésor et du Budget et le Ministre des Travaux publics au sujet d'un PPP (public private partnership) concernant la construction d'un lycée à Mersch

21.6.2007: Examen et adoption d'un projet de rapport concernant le projet de loi 5654

26.6.2007: Présentation par le consultant de l'Etat au sujet d'un PPP concernant la construction d'un lycée à Mersch (réunion jointe avec la Commission des Finances et du Budget)

10.9.2007: Examen de l'avis complémentaire du Conseil d'Etat concernant le projet de loi 5666
Nouvelle procédure législative relative à l'optimisation du suivi financier des grands projets d'investissement de l'Etat: présentation de la liste des avant-projets de loi en voie d'élaboration

25. 9.2007: Présentation et adoption du projet de rapport relatif au projet de loi 5666 concernant les exigences de sécurité minimales applicables à certains tunnels routiers et modifiant la loi modifiée du 15 mai 1974 portant réorganisation de l'Administration des ponts et chaussées - Rapporteur: Monsieur Lucien Clement

Désignation des rapporteurs concernant les projets de loi 5744 relatif à la construction d'ateliers et de dépôts dans l'intérêt de l'administration des Bâtiments publics à Bertrange-Bourmicht, 5763 relatif à la construction de la 2^eème Ecole européenne et des Centres polyvalents de l'Enfance, 5764 relatif à l'aménagement du contournement de Junglinster, 5765 loi relatif à la construction d'un Lycée à Junglinster et 5766 loi relatif à la construction de la deuxième extension du Centre de Conférences à Luxembourg-Kirchberg

Nouvelle procédure législative relative à l'optimisation du suivi financier des grands projets d'investissement de l'Etat - Présentation de la liste des avant-projets de loi en voie d'élaboration (suite)

Commission du Travail et de l'Emploi

Président: Glesener Marcel (CSV)
Vice-Présidents: Castegnaro John (LSAP)
Calmes Emile (DP)

Membres: CSV: Clement Lucien, Kaes Ali,
Spautz Marc
LSAP: Schneider Romain, Spautz Vera
DP: Krieps Alexandre
GRÉNG: Loschetter Viviane
Indépendant: Jaerling Aly

Dans sa réunion du 11 octobre 2006, la Commission du Travail et de l'Emploi a examiné la version amendée du projet de loi 5518 portant 1. transposition de la directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique; 2. transposition de la directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail; 3. modification du Code du travail et portant introduction dans le Livre II d'un nouveau titre V relatif à l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail; 4. modification des articles 454 et 455 du Code pénal; 5. modification de la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées ainsi que l'avis complémentaire du Conseil d'Etat avant d'adopter dans la réunion du 17 octobre un rapport complémentaire établi par le rapporteur M. Ali Kaes.

Dans la réunion du 17 octobre 2006, la commission a désigné M. Emile Calmes comme vice-président.

Dans cette même réunion du 17 octobre 2006, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen a présenté les amendements gouvernementaux concernant le projet de loi 5239 portant réforme de l'Inspection du travail et des mines, le projet de loi 5240 portant approbation de différentes Conventions Internationales du Travail ainsi que le projet de loi 5242 portant création d'un comité permanent du travail et de l'emploi et d'une instance de médiation tripartite.

La Commission du Travail et de l'Emploi, dans ses réunions du 15 et 24 mai ainsi que dans celle du 14 juin 2007, a continué avec l'examen du projet de loi 5239 amendé. Dans sa réunion du 3 juillet 2007, la commission a examiné l'avis de la Commission de la Fonction et de la Réforme administrative et a évacué des points tenus en suspens avant d'adopter dans sa réunion du 10 juillet 2007 un texte coordonné et amendé.

Dans sa réunion du 19 juin 2007, la commission a examiné le projet de loi 5240 et l'avis du Conseil d'Etat.

Dans cette même réunion, la commission a examiné le projet de loi 5242 et l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter un amendement y relatif dans sa réunion

du 10 juillet 2007.

Dans la réunion du 7 novembre 2006, la Commission du Travail et de l'Emploi a désigné son président M. Marcel Glesener comme rapporteur du projet de loi 5615 portant: 1. transposition de la Directive 2002/14/CE du Parlement Européen et du Conseil du 11 mars 2002 établissant un cadre général relatif à l'information et la consultation des travailleurs dans la Communauté européenne; 2. modification des Titres I et II du Livre IV du code du travail et a eu un échange de vues général.

Dans cette même réunion du 7 novembre 2006, la commission a adopté un rapport sur l'état de transposition des directives européennes relevant du Ministère du Travail et de l'Emploi à l'intention de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration.

Dans sa réunion du 14 novembre 2006, la commission a eu un échange de vues avec M. Marc Fischbach concernant sa recommandation relative au fonctionnement de l'Administration de l'Emploi.

Dans sa réunion du 21 novembre 2006, la Commission du Travail et de l'Emploi a examiné le projet de loi - volet Travail et Emploi - portant 1. organisation des cours de formation professionnelle au Centre national de formation professionnelle continue; 2. création d'une aide à la formation, d'une prime de formation et d'une indemnité de formation.

Dans cette même réunion, la commission a désigné son président M. Marcel Glesener comme rapporteur du projet de loi 5632 modifiant l'article L. 222-9. du Code du travail en vue d'adapter le salaire social minimum et a examiné le projet de loi avant d'adopter le rapport établi par le rapporteur M. Marcel Glesener dans la réunion du 14 décembre 2006.

La Commission du Travail et de l'Emploi, dans sa réunion du 5 décembre 2006, a désigné son président Marcel Glesener comme rapporteur du projet de loi 5626 portant rectification du Code du travail. Elle a examiné le projet de loi et l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter le rapport.

Dans cette même réunion, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi a informé la commission sur les travaux en cours au sein



du Conseil des Ministres "Affaires sociales" de l'Union européenne.

Dans des réunions jointes du 7 décembre 2006 et du 16 janvier 2007 ainsi que du 15 février 2007 de la Commission du Travail et de l'Emploi et de la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale, les deux commissions ont eu un échange de vues avec M. François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, et M. Mars di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale, sur l'état actuel d'avancement des négociations concernant la mise en place d'un statut unique de tous les salariés du secteur privé. Dans la réunion jointe du 27 juillet 2007, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen et M. le Ministre de la Sécurité sociale Mars di Bartolomeo ont présenté le projet de loi 5750 portant introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé aux deux commissions précitées. Dans une réunion du 27 septembre 2007, la Commission du Travail et de l'Emploi et la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale ont eu un échange de vues sur le volet Sécurité sociale du projet de loi. Dans une réunion du 4 octobre 2007, la Commission du Travail et de l'Emploi et la Commission de la Santé et de la Sécurité sociale ont eu un échange de vues sur le volet Travail et Emploi du projet de loi.

Dans leur réunion jointe du 12 décembre 2006, la Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle et la Commission du Travail et de l'Emploi ont désigné M. John Castegnaro comme rapporteur du projet de loi 5622 portant réforme de la formation professionnelle et portant modification a) de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; b) de la loi modifiée du 4 septembre 1990 portant réforme de l'enseignement secondaire technique et de la formation professionnelle continue; c) de la loi du 1er décembre 1992 portant 1. création d'un établissement public pour le développement de la formation professionnelle continue et 2. fixation des cadres du personnel des Centres de formation professionnelle continue; d) de la loi du 31 juillet 2006 portant introduction d'un Code du Travail et ont examiné le projet de loi.

Dans sa réunion du 23 janvier 2007 la Commission du Travail et de l'Emploi a examiné le projet de loi 5559 portant transposition de la directive 2002/15/CE du Parlement européen et du Conseil du 12 mars 2002 relative à l'aménagement du temps de travail des personnes exerçant des activités

mobiles de transport routier ainsi que l'avis du Conseil d'Etat. La commission a continué l'examen du projet de loi dans ses réunions du 27 février et du 6 mars 2007. Dans sa réunion du 15 mai 2007, le Ministre du Travail et de l'Emploi a donné des explications sur l'état d'avancement du projet de loi ainsi que sur l'action de protestation prévue par les groupements professionnels des Transports. Dans sa réunion du 24 mai 2007, le ministre a présenté les conclusions se dégageant de l'entrevue qu'il a eue, avec le groupement professionnel des transporteurs.

Dans la même réunion du 6 mars 2007, la commission a eu un échange de vues concernant le programme opérationnel de l'intervention du Fonds Social Européen au Grand-Duché de Luxembourg.

Dans ses réunions du 30 janvier et du 18 septembre 2007, la commission s'est entretenue sur l'état d'avancement des projets de loi relevant de ses attributions et des principaux dossiers européens.

Dans cette même réunion, M. le Ministre a donné des explications sur les questions sociales et les questions relatives à l'emploi inscrites à l'agenda européen ainsi que sur les perspectives sous les présidences allemande et portugaise.

Dans sa réunion du 20 mars 2007, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen a présenté le rapport d'activités 2006 de l'ADÉM à la commission.

Dans sa réunion du 19 juin 2007, la Commission du Travail et de l'Emploi a examiné le projet de loi 5714 relatif à la modification de l'Article L. 211-11 du Code du Travail et l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter dans sa réunion du 3 juillet 2007 le rapport établi par le rapporteur M. Marcel Glesener.

Dans cette même réunion du 19 juin 2007, la Commission du Travail et de l'Emploi a examiné le projet de loi 5715 portant: 1. transposition de la Directive 2006/109/CEE du Conseil du 20 novembre 2006 portant adaptation de la directive 94/45/CE concernant l'institution d'un comité d'entreprise européen ou d'une procédure dans les entreprises de dimension communautaire et les groupes d'entreprises de dimension communautaire en vue d'informer et de consulter les travailleurs, en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie; 2. modification du Code du travail et l'avis du Conseil d'Etat avant d'adopter dans sa réunion du 3 juillet 2007 le rapport établi par le rapporteur M. Marcel Glesener.

Dans la réunion du 3 juillet 2007, M. le Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen a présenté les règlements grand-ducaux d'exécution relatifs à la loi du 22 décembre 2006 promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement.

Commissions spéciales

«Réorganisation territoriale du Luxembourg»

Président: Wolter Michel (CSV)
Vice-Présidents: Bodry Alex (LSP)
Meisch Claude (DP)

Membres: CSV: Clement Lucien, Meyers Paul-Henri, Schank Marco,
LSAP: Klein Jean-Pierre, Scheuer Jos
DP: Calmes Emile
Déi Gréng: Gira Camille
ADR: Gibéryen Gast

Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire a exposé à la commission sa position sur la mise en œuvre de la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire. Un échange de vues a eu lieu ensuite sur cette prise de position.

La commission a eu un échange de vues, en réunion jointe avec la Commission des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement et la Commission des Affaires intérieures et de l'Aménagement du Territoire, avec le Ministre du Logement sur des questions concernant la politique du logement.

Elle a fait une analyse critique de la loi sur les syndicats de communes et des autres formes

de coopération intercommunale existantes.

Une réunion a été consacrée aux nouvelles catégories d'établissements publics de coopération intercommunale proposées par le Ministère de l'Intérieur.

Deux réunions avaient pour objet l'analyse des moyens nécessaires pour l'accomplissement des missions des communes.

L'analyse critique du système des finances communales a fait l'objet de deux autres réunions.

La commission a discuté au cours d'une réunion sur la tutelle.

Elle a eu deux auditions du SYVICOL et deux auditions de la

FGFC (Fédération générale de la Fonction communale).

Un échange de vues a eu lieu
1. sur le congé politique
2. sur le cumul des mandats et la professionnalisation des mandats.

M. Michael Burnett, Director, European PPP Forum, EIPA (European Institute of Public Administration), a fait un exposé sur le «Public-Private Partnership».

La commission a eu aussi un échange de vues sur l'impôt foncier.



Commission spéciale "Tripartite"

Président: Wolter Michel (CSV)
Vice-Présidents: Fayot Ben (LSAP)
Gibéryen Gast (ADR)

Membres: CSV: Clement Lucien, Kaes Ali, Spautz Marc
LSAP: Castegnaro John, Schneider Romain
DP: Meisch Claude, Goerens Charles
Déi Gréng: Bausch François

Projet de loi promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement et portant

1. modification du Code du travail;
2. modification de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu;
3. modification de la loi modifiée du 24 décembre 1977 autorisant le Gouvernement à prendre des mesures destinées à stimuler la croissance économique et à maintenir le plein emploi;
4. modification des articles 100, 161, 239, 375 et 376 du Code des assurances sociales;
5. modification de la loi modifiée du 26 mars 1974 portant fixation de suppléments de pension à allouer aux personnes devenues victimes d'actes illégaux de l'occupant en cas d'invalidité ou de décès précoces;
6. modification de la loi modifiée du 24 juillet 2001 concernant le soutien au développement rural;
7. réforme de la taxe sur les véhicules routiers;
8. modification de la loi modifiée du 15 février 1955 concernant la réglementation sur toutes les voies publiques;
9. introduction d'une contribution changement climatique sur les carburants et modifiant la loi modifiée du 23 décembre 2004 établissant un système

d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre; créant un fonds de financement des mécanismes de Kyoto; et modifiant l'article 13bis de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés;
10. modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat;
11. établissement de la participation du Grand-Duché de Luxembourg aux Fonds carbone de la Banque Mondiale et de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement;
12. modification de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat

Dans sa réunion du 25 octobre 2006, la Commission spéciale "Tripartite" a désigné M. Michel Wolter comme président, M. Romain Schneider et M. Gast Gibéryen comme vice-présidents de la commission. M. Marc Spautz et M. Romain Schneider ont été désignés comme corapporteurs du projet de loi.

Dans sa réunion du mardi 7 novembre 2006, la commission a eu un échange de vues avec M. Mars di Bartolomeo, ministre de la Sécurité sociale, sur les mesures du projet en matière de politique de la sécurité sociale du projet de loi.

Dans sa réunion du 13 novembre 2006, la commission a eu une entrevue avec M. Lucien Lux, ministre de l'Environnement, sur les mesures en matière de politique de l'environnement.

La commission, dans sa réunion du 15 novembre 2006, a eu un échange de vues avec M. François Biltgen, ministre du Travail et de l'Emploi, sur les mesures promouvant le maintien pour l'emploi.

Dans sa réunion du 20 novembre 2006, la commission a continué l'examen du projet de loi et elle a adopté des amendements parlementaires.

Dans sa réunion du 24 novembre 2006, la commission a examiné les avis des chambres professionnelles.

Dans sa réunion du 30 novembre 2006, la commission a poursuivi l'examen des avis des chambres professionnelles et elle s'est penchée sur l'avis du Conseil d'Etat.

Dans sa réunion du 4 décembre 2006, la commission a examiné et adopté une deuxième série d'amendements parlementaires, suite à l'examen de l'avis du Conseil d'Etat. M. le Ministre du Travail et de l'Emploi François Biltgen a présenté un avant-projet de règlement grand-ducal précisant le contenu de la convention d'activation individualisée.

Dans sa réunion du 14 décembre 2006, la commission a examiné l'avis complémentaire du Conseil d'Etat et elle a adopté le rapport présenté par les corapporteurs M. Romain Schneider et M. Marc Spautz.



Dossiers européens 2007



Robert Goebbels



Erna Hennicot-Schoepges



Astrid Lulling



Lydie Polfer



Jean Spautz



Claude Turmes

La stratégie européenne, mise en place par la Chambre des Députés en janvier 2006, permet d'identifier au stade le plus précoce de la procédure législative de l'Union européenne des dossiers porteurs d'enjeux nationaux et par conséquent de mieux assurer le contrôle parlementaire des affaires européennes. Cette nouvelle méthode de travail permet dorénavant à la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration, qui assure un rôle de coordinateur, ainsi qu'aux commissions parlementaires spécialisées de s'impliquer davantage dans les dossiers européens. Le présent article ne reprend pas tous les dossiers européens traités en 2007, mais opère un choix afin de résumer les sujets les plus intéressants.

1. Institutions

A la suite des refus exprimés lors des référendums en France et aux Pays-Bas, l'Union européenne avait décidé d'engager une période de réflexion sur l'avenir de l'Europe pour reconstruire les citoyens avec le projet européen et décider de l'avenir de la Constitution. La présidence allemande du Conseil, qui débuta le 1er janvier 2007, avait exprimé la ferme intention de relancer la discussion sur le futur de l'Europe et du traité constitutionnel, d'autant plus que 18 pays avaient déjà ratifié le traité constitutionnel. La présidence allemande a consacré la deuxième partie de son mandat à la solution de l'impasse constitutionnelle et a cherché à trouver un accord en maintenant l'équilibre entre les Etats membres qui avaient déjà ratifié le traité constitutionnel et ceux qui avaient dit non respectivement qui n'étaient pas décidés à lancer la procédure de ratification.

Lors du Conseil européen des 21 et 22 juin 2007, les Etats membres se sont mis d'accord à amender les traités actuels plutôt de concevoir un traité tout à fait nouveau. Le Conseil européen a arrêté un mandat très précis, qui conserve les points essentiels du traité constitutionnel et a convoqué une Conférence intergouvernementale dont le but est de transposer le mandat dans les traités actuels. Toutefois, le rôle des parlements nationaux en matière de subsidiarité sera accru par rapport au traité constitutionnel. Le mandat contient un mécanisme de contrôle renforcé de la subsidiarité, appelée « carton orange », dans le sens où, si un projet d'acte législatif européen est contesté à la majorité simple

des voix attribuées aux parlements nationaux, la Commission le réexaminera et pourra ensuite décider de le maintenir, de le modifier ou de le retirer. Si elle choisit de le maintenir, la Commission devra, dans un avis motivé, justifier la raison pour laquelle elle estime que le projet est conforme au principe de subsidiarité. Cela déclenche une procédure spéciale qui veut que le Parlement européen compte des avis motivés des parlements nationaux avant de se prononcer en première lecture. Si une majorité de 55% des Etats membres ou une majorité du Parlement européen est d'avis que la subsidiarité n'est pas respectée, alors la proposition législative n'est plus examinée.

Le traité modificateur a par la suite été approuvé lors du Conseil européen de Lisbonne les 18 et 19 octobre 2007, pour permettre aux Etats membres de le ratifier avant les élections européennes de juin 2009.

2. Politique énergétique, Changement climatique

Au cours du premier semestre 2007, l'Union européenne a pris d'importantes décisions dans le domaine de l'énergie et du changement climatique. En mars 2007, le Conseil européen a adopté un plan d'action «Énergie pour l'Europe» dans lequel les éléments primordiaux d'une nouvelle politique énergétique européenne ont été fixés. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont souligné qu'il était primordial d'atteindre l'objectif stratégique consistant à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale à 2° C au maximum par rapport aux niveaux de l'époque préindustrielle. Etant donné que la production et la consommation de l'énergie constituent les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre, la politique énergétique et la politique en matière de changement climatique doivent être vues comme étant complémentaires; voilà pourquoi une association optimale de la politique énergétique et de la protection du climat constitue l'approche stratégique décisive de solution au problème. En tenant compte de la liberté dont dispose chaque Etat membre de choisir son propre bouquet énergétique ainsi que de la souveraineté des Etats membres sur les sources d'énergie primaire, l'UE a pris, de manière indépendante, l'engagement ferme de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20 % d'ici 2020 par rapport à 1990, d'augmenter le prorata des énergies renouvelables, qui devront passer à 20

% et d'augmenter de 20% l'efficacité énergétique d'ici 2020.

La lutte contre le changement climatique ne se limite pas uniquement au niveau européen; l'UE doit aspirer sans réserve à un engagement de tous les pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 30 % d'ici 2020 dans le cadre d'un accord international contraignant.

Réunis en octobre sur l'invitation du Parlement européen et de l'Assemblée da Republica portugaise à Bruxelles, les députés nationaux et européens ont réitéré le message lancé par les chefs d'Etat et de gouvernement en mars 2007. Les députés ont constaté qu'il était encore possible d'agir pour lutter contre le changement climatique - à la fois au niveau européen et international - mais le temps pressait. Il est clair que l'Union européenne doit jouer un rôle de leader dans ce domaine et doit montrer qu'il est possible de conjuguer croissance économique et réduction des émissions CO₂.

A côté du plan d'action pour l'énergie, la Commission a pris une série d'autres mesures contre le réchauffement de la Terre. Afin de limiter l'impact du secteur aérien, qui contribue de manière grandissante au changement climatique et dont les émissions sont exclues du domaine d'application du protocole de Kyoto, la Commission européenne a proposé d'inclure l'aviation dans le système de négociation des droits d'émission. Or, cette mesure est très controversée, car elle engendra une augmentation du coût des billets.

En outre, la Commission européenne a proposé une nouvelle législation sur les carburants prévoyant de nouvelles normes pour les carburants destinée à limiter le rôle que jouent ces derniers dans la pollution atmosphérique et à augmenter le prorata des biocarburants dans les carburants. Selon les plans de la Commission européenne, les stations essences doivent proposer deux sortes d'essences à partir de 2009: E5 avec 5 % d'éthanol et E10 avec 10 % d'éthanol à partir de 2009. Pour l'année 2020, seule l'essence E10 devrait être vendue. Un nouveau mélange d'essence contenant davantage de biocarburant éthanol sera mis au point, et la teneur en soufre du gazole sera réduite afin de limiter les émissions de particules de poussières, qui sont dangereuses.

3. Transports et services

Troisième paquet ferroviaire
Après de longues négociations,

le troisième paquet ferroviaire réglant l'ouverture du transport ferroviaire européen et la création d'un minimum de droits des passagers a pu être conclu en septembre 2007. Le troisième paquet ferroviaire comporte notamment l'ouverture du marché pour les services de transport international de passagers par chemins de fer, la certification des conducteurs de locomotives et une les droits des passagers en transport ferroviaire international.

Alors que le Parlement européen avait tenté d'amender le projet pour y inscrire l'ouverture du trafic ferroviaire national à la concurrence à partir de 2017, l'accord final ne prévoit que l'ouverture des services ferroviaires de passagers internationaux dès le 1er janvier 2010. Dès l'entrée en vigueur de la directive en 2009, tous les voyageurs ferroviaires disposeront d'une série de droits, similaires à ceux des voyageurs par air entrés en force en février 2006. Ces droits impliquent notamment la responsabilité des entreprises envers les voyageurs et leurs bagages et le droit d'embarquer un vélo. Les entreprises devront également veiller à ce que des personnes à mobilité réduite pourront utiliser les services ferroviaires.

L'indemnisation obligatoire des voyageurs en cas de retard sera dans un premier temps limité aux services transfrontaliers. Sous les nouvelles règles, les voyageurs recevront une indemnité s'élevant à 25% du prix du billet pour un retard d'une heure et 50% pour des retards de deux heures ou plus, à condition que l'opérateur puisse être tenu responsable.

Services postaux

15 ans après avoir entamé les premières négociations sur l'ouverture des marchés des services postaux à la concurrence, l'UE est entrée dans la phase finale de ce processus. Deux directives antérieures ont libéralisé certains services postaux, comme par exemple la livraison de colis et les services express, mais le domaine très lucratif des envois en dessous de 50g n'était pas concerné. Suite à une proposition de la Commission datant de 2006, les Etats membres sont parvenus à un compromis prévoyant le 31 décembre 2010 comme date butoir pour l'élimination des monopoles persistants dans le secteur des services postaux. Le Luxembourg et dix autres Etats membres ont

obtenu une dérogation pour deux ans.

Une des mesures principales de la nouvelle législation est l'obligation du service universel. Ce service universel garantit à chaque citoyen la collecte et la distribution quotidienne de leur courrier, cinq jours par semaine. Le compromis adopté permet aux Etats membres de choisir entre différentes modalités pour le financement du service postal universel; le texte stipule que les Etats membres peuvent procéder à des appels d'offres, ou lorsque ce service présente un «coût net ou une charge financière injustifiée», les Etats peuvent introduire soit un mécanisme pour compenser les tâches par des fonds publics, soit partager les coûts nets entre les prestataires et les utilisateurs. Une clause de réciprocité a également été ajoutée à la proposition de la Commission afin d'empêcher que des opérateurs publics qui disposent encore d'un domaine réservé puissent utiliser les fonds publics pour s'établir sur le marché d'un autre Etat membre ayant totalement ouvert leur marché à la concurrence. Le compromis comporte également une série de conditions essentielles pour mieux protéger les consommateurs, comme par exemple le tarif unique. Le tarif unique pour des envois intérieurs peut être maintenu après l'entrée en vigueur de la directive. Certaines autres mesures comme par exemple les procédures de dédommagement, de services prestés aux personnes à mobilité réduite et le secret postal sont garanties.

4. Société de l'information

Itinérance

Etant donné que les prix payés par les citoyens européens effectuant ou recevant des appels téléphoniques à l'étranger (l'itinérance sur les réseaux publics de téléphonie mobile ou roaming) étaient trop élevés par rapport au coût réel supporté par les opérateurs, et que les opérateurs n'ont pas répondu à un appel de baisser les tarifs volontairement, la commissaire responsable de la Société de l'information, la Commission européenne, a présenté une proposition de règlement visant à établir un plafond sur ces frais. Les 27 Etats membres et le Parlement européen sont parvenus à un accord final avant la période estivale,



afin de permettre aux consommateurs de profiter des nouveaux tarifs pendant l'été. Les questions principales du paquet comprenaient le coût maximal d'un appel international et la question de savoir si les consommateurs allaient bénéficier automatiquement du nouveau tarif quand ils se trouvent à l'étranger ou s'il fallait faire une demande explicite pour en profiter. Le compromis adopté prévoit le plafonnement des prix de gros et de détail par l'eurotarif et fixe donc le prix d'un appel international sortant à 0,49 euros et d'un appel entrant à 0,24 euros par minute. Les plafonds pour les prix de gros et de détail seront automatiquement réduits de 2 respectivement de 3 cents par an sur une période de 3 ans. L'eurotarif s'applique automatiquement sauf si le consommateur opte pour un autre tarif.

Télévision sans frontières

Le secteur de l'audiovisuel qui se caractérise par la rapidité de ses innovations techniques a rendu nécessaire un ajustement de la directive européenne «Télévision sans frontières» – et donc du cadre juridique en vigueur. Face aux nouvelles techniques de diffusion des programmes, la directive a été modifiée pour donner naissance à la directive «Services de médias audiovisuels sans frontières» afin de garantir des conditions concurrentielles optimales et une sécurité juridique pour les entreprises et services européens dans le domaine des médias audiovisuels. La modification du nom tient compte de l'extension de la directive à tous les médias audiovisuels, Internet inclus. L'accord conclu par la prési-

dence allemande, qui doit encore être formellement adopté par le Parlement européen, prévoit surtout de réduire à un strict minimum les réglementations concernant la publicité tout en garantissant des éléments essentiels de notre société démocratique, comme la protection des mineurs, la protection de la dignité humaine, la richesse culturelle et la diversité des opinions et de l'information. En ce qui concerne la publicité, la limitation journalière du temps de publicité est supprimée, et la limitation horaire est simplifiée. En outre, le placement des produits sera désormais autorisé, mais sous certaines conditions très strictes. Le placement de produits sera interdit dans les programmes d'information et d'actualités, dans les programmes destinés aux enfants, les docu-

mentaires et les programmes d'annonce. La directive précise par ailleurs que le placement de thèmes est et reste absolument interdit. Quant à la fréquence des intermèdes commerciaux, il est prévu de limiter les coupures publicitaires dans les téléfilms (à l'exclusion des séries, feuilletons, des programmes de variétés et des documentaires), les œuvres cinématographiques, les émissions pour enfants et les programmes d'information à une coupure par période de 30 minutes. Dans les programmes pour enfants, les intermèdes ne seront autorisés que dans les émissions d'une durée supérieure à 30 minutes. Le plafond pour les publicités est de 12 minutes par heure de programme.

Le Luxembourg, appuyé par d'autres Etats membres, a bataillé pour le maintien dans la

directive du principe du pays d'origine, qui signifie que ce sont les règles du pays où se trouve le diffuseur de programmes qui sont d'application afin de sécuriser l'implantation du secteur audiovisuel au Grand-Duché.

Un code de conduite spécifique pour les enfants sera également pleinement intégré dans les paragraphes contraignants de cette législation pour éviter, par exemple, les publicités incitant les enfants à consommer des aliments riches en graisses, en sel et sucres et engage la responsabilité des entreprises à l'origine de la publicité, ainsi que celle des fournisseurs de services pour l'application de cette disposition. La nouvelle directive vise également à améliorer l'accès aux émissions pour les personnes souffrant de déficiences visuelles et auditives.

Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) Rapport de la session 2006-2007

Délégation

La délégation luxembourgeoise auprès du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) se compose de: M. Lucien Weiler, Président de la Chambre des Députés, Président de la délégation et Vice-Président du CPI; M. Marcel Oberweis, M. Gilles Roth, Mme Christine Doerner, M. Romain Schneider, Mme Claudia Dall'Agnol, M. Roland Schreiner, M. Xavier Bettel, M. Henri Grethen, M. Claude Adam, membres effectifs; M. Ali Kaes, M. Lucien Thiel, Mme Sylvie Andrich-Duval, Mme Lydia Mutsch, Mme Vera Spautz, M. Marc Angel, M. Emile Calmes, M. Alexandre Krieps, M. Félix Braz, membres suppléants.

Historique

Le Conseil Parlementaire Interrégional a été créé le 17 février 1986 à Metz. Il est l'assemblée parlementaire consultative de la Grande Région Sar/Lor/Lux/Rhénanie-Palatinat/Wallonie et se compose des présidents de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg, du Landtag de Rhénanie-Palatinat, du Landtag de la Sarre, du Conseil Régional de Lorraine, du Parlement Wallon, du Parlement de la Communauté française de Belgique et de la Communauté germanophone de Belgique, qui y siègent de droit, et de membres de chacune des assemblées, désignés par elles. Les missions sont:

- de promouvoir le rôle économique, social et culturel de la Grande Région par une étroite collaboration transfrontalière entre les régions;
- de contribuer à terme au développement d'une perspective de coopération transfrontalière dans les domaines qui sont de la compétence normative de chacune des régions.

Le 30 juin 2006, le Conseil Parlementaire Interrégional s'est agrandi en acceptant comme nouveaux membres le Parlement de la Communauté française de Belgique et le Parlement de la Communauté germanophone de Belgique.

Activités

Les six commissions du Conseil Parlementaire Interrégional (Affaires économiques; Affaires sociales; Transports et Communications; Environnement et Agriculture; Enseignement, Formation, Recherche et Culture; Sécurité intérieure, Protection civile et Services de Secours) élaborent des recommandations qui sont ensuite discutées et adoptées par l'assemblée plénière du CPI.

La 37^{ème} assemblée plénière du CPI a adopté, sous la présidence de M. José Happart, Président du Parlement Wallon, des recommandations sur «l'école de la deuxième chance», «une communauté des transports en commun pour la Grande Région», «la politique énergétique dans la Grande Région» et «le développement de la coopération des universités dans la Grande Région».

La 38^{ème} assemblée plénière du CPI s'est tenue le 6 juillet 2007 au Parlement Wallon à Namur. Une recommandation présentée par Mme Helma Kuhn-Theis, députée du Landtag de la Sarre, sur la mise en place d'une Task Force pour les travailleurs frontaliers de la Grande-Région Saar-Lor-Lux a été adoptée, tout comme deux recommandations introduites par les commissions "Transports et Communications" et "Enseignement, Recherche, Formation et Culture". Le CPI se prononce contre le projet de la Deutsche Bahn Netz AG de réduire à une voie le tronçon de la Moselle Supérieure aux environs du tunnel situé entre Nittel

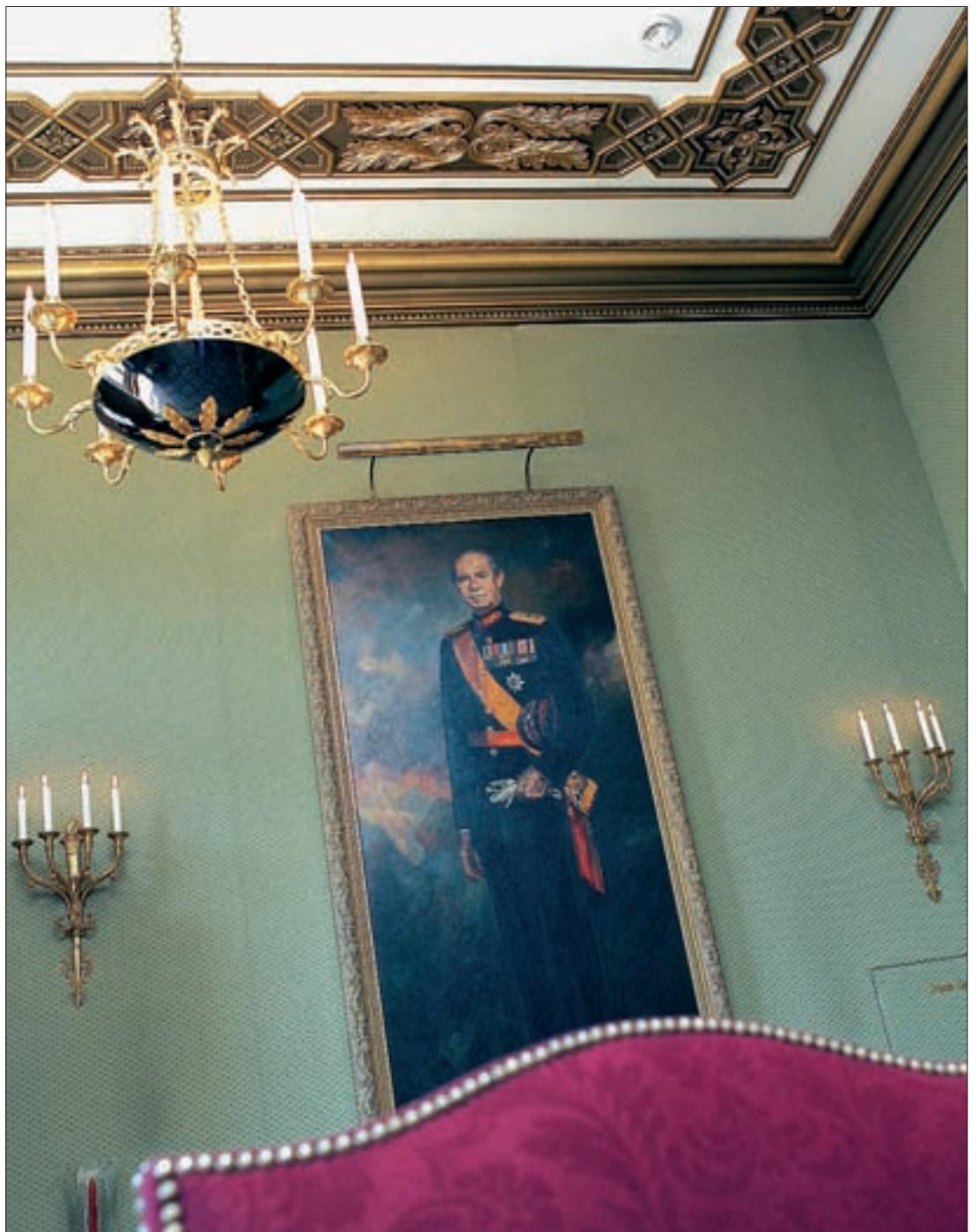
et Wellen. Le CPI recommande de renforcer la coopération entre les universités et l'économie dans la Grande Région.

Les recommandations adoptées en séance plénière sont accessibles au site Internet du Conseil

Parlementaire Interrégional (www.cpi-ipr.com).

La Commission 4 « Environnement et Agriculture », présidée par le député luxembourgeois M. Marcel Oberweis, a entamé au cours de la session 2006-

2007 son cycle de conférences sur les énergies renouvelables. Ce cycle se poursuivra au cours de la session 2007-2008 et se terminera sous présidence luxembourgeoise du CPI (1^{er} janvier 2008 - 30 juin 2009).



CONSEIL INTERPARLEMENTAIRE CONSULTATIF DE BENELUX

Rapport d'activité session 2006-2007

Conformément à l'article 5 du Règlement d'ordre intérieur du Conseil interparlementaire consultatif de Benelux, « tous les deux ans, lors de la dernière assemblée de l'année, le Conseil élit son bureau pour les deux années suivantes. ». C'est donc lors de la dernière séance plénière sous présidence néerlandaise les 1^{er} et 2 décembre 2006 à La Haye que fut nommé le Bureau 2007-2008 de la présidence luxembourgeoise qui se compose de M. Roger Negri (L), président, M. Jos Hessels (NL) et M. Bart Tommelein (B), vice-présidents.

Séances plénières

La séance plénière de décembre 2006 sous la présidence de M. F. de Nerée tot Babberich a adopté une série de recommandations sur la coopération transfrontalière en matière d'enseignement, sur la sécurité dans les aéroports, sur les étrangers en séjour illégal et les actions communes en vue de leur éloignement. Le 50^e Rapport commun des gouvernements a également été discuté.

La première séance plénière sous présidence luxembourgeoise a eu lieu les 23 et 24 mars à la Chambre des Députés à Luxembourg. Sont intervenus: M. van Laarhoven, secrétaire général de l'Union économique Benelux, M. Nicolas Schmit, Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration, M. Jean-

Claude Juncker, Premier ministre et M. Lucien Lux, Ministre de l'Environnement et Ministre des Transports. A côté du budget pour l'année 2008, l'assemblée a voté une recommandation concernant la mise en place d'une base juridique pour le Centre eurégional d'information et de la Coopération de la Police à Heerlen et une autre relative à l'instauration d'une vignette autoroutière.

La session d'été a eu lieu les 15 et 16 juin à la Chambre des Députés et a connu la participation de trois ministres luxembourgeois, en l'occurrence, M. Luc Frieden, Ministre de la Justice, M. Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, et M. Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie, du Commerce extérieur et des Sports. L'assemblée a adopté une recommandation sur la reconnaissance des diplômes, une autre sur la mise en œuvre du traité Benelux en matière de coopération policière et une dernière sur la coopération transfrontalière entre les services de police et des douanes concernant la lutte contre les stupéfiants.

Le 15 juin le Parlement Benelux a également célébré son 50^e anniversaire à la Philharmonie de Luxembourg en présence de S.A.R le Grand-Duc et de M. Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration qui a également tenu un discours.

Conférences

Les 16 et 17 février 2007 a eu lieu à Clerveaux (L) un séminaire sur le tourisme rural aux pays baltes et au Benelux organisé par le Parlement Benelux et l'Assemblée Balte.

Un colloque sur la chasse dans le Benelux organisé par le Parlement Benelux et en présence de membres de la commission de l'environnement du Parlement luxembourgeois a eu lieu le 11 mai 2007 à la Chambre des Députés.

Organes

Pendant la session 2006-2007, les délégations nationales ont été présidées par M. Dees (pour les Pays-Bas), M. Oberweis (pour le Grand-Duché de Luxembourg), et M. Happart (pour la Belgique).

Les trois groupes politiques étaient présidés par MM. Doesburg (NL)/groupe socialiste, Willems (B)/ groupe libéral et Van den Brande (B)/groupe démocrate chrétien.

Les sept commissions permanentes étaient présidées par:

- Mme Cahay-André (B), commission des Problèmes extérieurs;
- M. Happart (B), commission des Questions financières et sociales;

- M. Calmes (L), commission des Affaires économiques, de l'Agriculture et de la Pêche;
- Mme Detiège (B) commission de la Culture, de l'Enseignement et de la Santé publique;
- M. Weekers (NL), commission de la Justice et de l'Ordre public;
- M. Blom (NL), commission de l'Aménagement du territoire et de l'Infrastructure;
- M. Eski (NL), commission de l'Environnement et de l'Energie;
- Le groupe de travail Coopération transfrontalière était présidé par M. Hessels (NL).

La délégation luxembourgeoise se composait comme suit: Mme Andrich-Duval, M. Oberweis, Mme Mutsch, M. Negri, M. Calmes, M. Braz, membres effectifs, et M. Schaaf, M. Schanck, M. Angel, M. Diederich, M. Bettel, M. Gira, membres suppléants.

A noter que compte tenu du nouveau statut de sensibilité politique de l'ADR au sein de la Chambre des Députés, M. Jean-Pierre Koepp (membre effectif) et M. Aly Jaerling (membre suppléant) ne font plus partie de la délégation. Les deux mandats ne sont pas pourvus et resteront disponibles en cas de création d'un groupe technique.

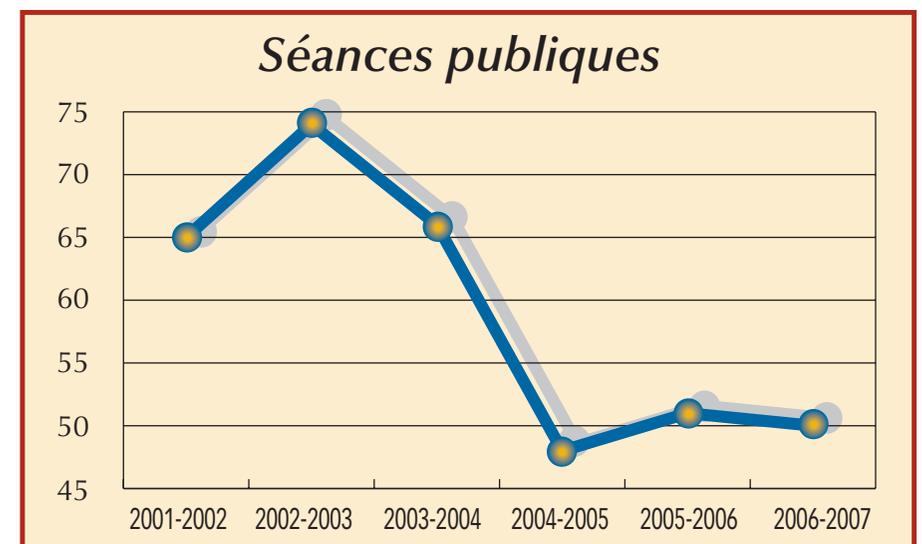
Chambre des Députés Séances publiques – Heures de séances

Session ordinaire 1977-1978: 328,40 hrs (82 séances)
Session ordinaire 1978-1979: 423,35 hrs (85 séances)
1 ^{ère} session extraordinaire 1979: 2,35 hrs (1 séance)
2 ^e session extraordinaire 1979: 16,20 hrs (3 séances)
Session ordinaire 1979-1980: 335,50 hrs (72 séances)
Session ordinaire 1980-1981: 346,45 hrs (73 séances)
Session ordinaire 1981-1982: 332,50 hrs (73 séances)
Session ordinaire 1982-1983: 379,05 hrs (91 séances)
Session ordinaire 1983-1984: 311,35 hrs (71 séances)
1 ^{ères} session extraordinaire 1984: 2 hrs (1 séance)
2 ^e session extraordinaire 1984: 21,20 hrs (4 séances)
Session ordinaire 1984-1985: 306,40 hrs (77 séances)
Session ordinaire 1985-1986: 349,20 hrs (87 séances)
Session ordinaire 1986-1987: 309,55 hrs (84 séances)

Session ordinaire 1987-1988: 341,30 hrs (82 séances)
Session ordinaire 1988-1989: 318,45 hrs (91 séances)
Session extraordinaire 1989: 27 hrs (7 séances)
Session ordinaire 1989-1990: 260 hrs (70 séances)
Session ordinaire 1990-1991: 335,45 hrs (82 séances)
Session ordinaire 1991-1992: 344,05 hrs (88 séances)
Session ordinaire 1992-1993: 300,15 hrs (88 séances)
Session ordinaire 1993-1994: 231,15 hrs (61 séances)
Session extraordinaire 1994: 19,55 hrs (4 séances)
Session ordinaire 1994-1995: 211 hrs (64 séances)
Session ordinaire 1995-1996: 204,25 hrs (60 séances)
Session ordinaire 1996-1997: 240,35 hrs (61 séances)
Session ordinaire 1997-1998: 221,40 hrs (63 séances)
Session ordinaire 1998-1999: 195,20 hrs (58 séances)

1 ^{ère} session extraordinaire 1999: 1,35 hrs (1 séance)
2 ^e session extraordinaire 1999: 11 hrs (4 séances)
Session ordinaire 1999-2000: 169,35 hrs (49 séances)
Session ordinaire 2000-2001: 240,10 hrs (72 séances)
Session ordinaire 2001-2002: 232,55 hrs (66 séances)
Session ordinaire 2002-2003: 263,40 hrs (75 séances)

Session ordinaire 2003-2004: 255,00 hrs (67 séances)
1 ^{ère} session extraordinaire 2004: 57 min. (1 séance)
2 ^e session extraordinaire 2004: 6,48 hrs (4 séances)
Session ordinaire 2004-2005: 153,58 hrs (49 séances)
Session ordinaire 2005-2006: 162,57 hrs (51 séances)
Session ordinaire 2006-2007: 151,25 hrs (50 séances)

**Chambre des Députés****Rapport d'activité de la session parlementaire 2006-2007**

Supplément commun aux quotidiens: d'Wort, Tageblatt, Lëtzebuenger Journal, Zeitung vum Lëtzebuenger Vollek.

Contenu rédactionnel: Services de l'administration parlementaire. **Photos:** Chambre des Députés, Alain Rischard, Isabelle Finzi, Fabrizio Pizzolante, Martine May, Paulo Lobo, Nathalie Flenghi, Christian Simon. **Conception et mise en page:** Polygraphic Communication, Differdange. **Concept et coordination générale:** BRAIN & MORE, agence en communication, Luxembourg

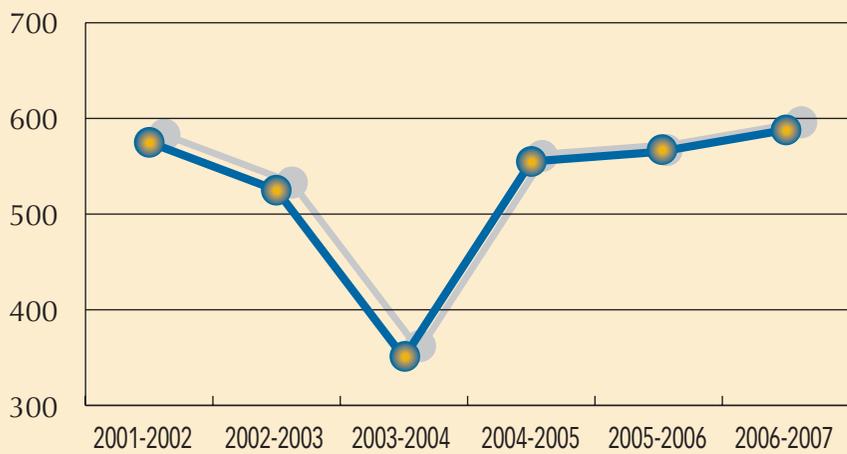


Les séances publiques

Projets de loi adoptés en premier vote constitutionnel

- 1) 11.10.2006 **5012** Projet de loi portant approbation de la Convention européenne sur la promotion d'un service volontaire transnational à long terme pour les jeunes, faite à Strasbourg, le 11 mai 2000
Rapporteur: Madame Marie-Josée Frank
Commission de la Famille, de l'Égalité des chances et de la Jeunesse
Dépôt: Madame Lydie Polfer, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, le 19.08.2002
Loi du 17 novembre 2006. Mémorial A, N°200, p.3441
- 2) 11.10.2006 **5439** Projet de loi concernant la contrefaçon des moyens de paiement autres que les espèces et portant modification de certaines dispositions du code pénal
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 08.02.2005
Loi du 10 novembre 2006. Mémorial A, N°198, p.3426
- 3) 11.10.2006 **5492** Projet de loi portant modification de certaines dispositions de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu, de la loi modifiée du 16 octobre 1934 sur l'évaluation des biens et des valeurs et de la loi modifiée d'adaptation fiscale du 16 octobre 1934
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Ministre des Finances, le 08.08.2005
Loi du 17 novembre 2006. Mémorial A, N°200, p.3448
- 4) 11.10.2006 **5520** Projet de loi relative à la surveillance des conglomerats financiers, portant 1. transposition dans la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier et dans la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances de la directive 2002/87/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2002 relative à la surveillance complémentaire des établissements de crédit, des entreprises d'assurance et des entreprises d'investissement appartenant à un conglomérat financier, et modifiant les directives 73/239/CEE, 79/267/CEE, 92/49/CEE, 92/96/CEE, 93/6/CEE et 93/22/CEE du Conseil et les directives 98/78/CE et 2000/12/CE du Parlement européen et du Conseil; 2. modification - de la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances; - de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 01.12.2005
Loi du 5 novembre 2006. Mémorial A, N°197, p.3394
- 5) 24.10.2006 **5175** Projet de loi portant approbation du Protocole additionnel à la Convention contre le dopage, ouvert à la signature, à Varsovie, le 12 septembre 2002
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry
Commission de l'Économie, de l'Énergie, des Postes et des Sports
Dépôt: Madame Lydie Polfer, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, le 08.07.2003
Loi du 24 novembre 2006. Mémorial A, N°205, p.3486
- 6) 24.10.2006 **5508** Projet de loi modifiant la loi modifiée du 17 juin 1994 relative à la prévention et à la gestion des déchets
Rapporteur: Monsieur Roger Negri
Commission de l'Environnement
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 25.10.2005
Loi du 1^{er} décembre 2006. Mémorial A, N°216, p.3752
- 7) 24.10.2006 **5518** Projet de loi portant 1. transposition de la directive 2000/43/CE du Conseil du 29 juin 2000 relative à la mise en oeuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de race ou d'origine ethnique; 2. transposition de la directive 2000/78/CE du Conseil du 27 novembre 2000 portant création d'un cadre général en faveur de l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail; 3. modification du Code du travail et portant introduction dans le Livre II d'un nouveau titre V relatif à l'égalité de traitement en matière d'emploi et de travail; 4. modification des articles 454 et 455 du Code pénal; 5. modification de la loi du 12 septembre 2003 relative aux personnes handicapées
Rapporteur: Monsieur Ali Kaes
Commission du Travail et de l'Emploi
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 22.11.2005
Loi du 28 novembre 2006. Mémorial A, N°207, p.3584
- 8) 24.10.2006 **5537** Projet de loi portant a) approbation de la Convention internationale contre le dopage dans le sport, faite à Paris, le 18 novembre 2005; b) modification de l'article 16 de la loi du 3 août 2005 concernant le sport
Rapporteur: Monsieur Alex Bodry
Commission de l'Économie, de l'Énergie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 01.02.2006
Loi du 24 novembre 2006. Mémorial A, N°206, p.3490
- 9) 24.10.2006 **5582** Projet de loi portant approbation de l'Amendement à la Convention, faite à Aarhus (Danemark), le 25 juin 1998, sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement, tel qu'il a été adopté à la deuxième réunion des Parties à la Convention, tenue à Almaty (Kazakhstan) du 25 au 27 mai 2005
Rapporteur: Monsieur Roger Negri
Commission de l'Environnement
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 02.06.2006
Loi du 1^{er} décembre 2006. Mémorial A, N°211, p.3646
- 10) 24.10.2006 **5583** Projet de loi modifiant 1. la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'État; 2. la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Médias et des Communications
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le 07.06.2006
Loi du 29 novembre 2006. Mémorial A, N°207, p.3589
- 11) 21.11.2006 **5389** Projet de loi portant transposition de la directive 2002/65/CE concernant la commercialisation à distance de services financiers auprès des consommateurs et portant modification de: - la loi du 27 juillet 1997 sur le contrat d'assurance; - la loi modifiée du 14 août 2000 relative au commerce électronique; - l'article 63 de la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 18.10.2004
Loi du 18 décembre 2006. Mémorial A, N°223, p.3802
- 12) 21.11.2006 **5514** Projet de loi portant 1. approbation du Traité entre le Royaume de Belgique, la République fédérale d'Allemagne, le Royaume d'Espagne, la République française, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas et la République d'Autriche relatif à l'approfondissement de la coopération transfrontalière, notamment en vue de lutter contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et la migration illégale, signé à Prüm le 27 mai 2005, et 2. modification de la loi du 21 décembre 2004 portant approbation du Traité entre le Royaume de Belgique, le Royaume des Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg en matière d'intervention policière transfrontalière, signé à Luxembourg, le 8 juin 2004
3. modification de la loi du 25 août 2006 relative aux empreintes génétiques en matière pénale, et 4. modification de la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire
Rapporteur: Madame Christine Doerner
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 15.11.2005
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°234, p.4280
- 13) 21.11.2006 **5562** Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 03.04.2006
Loi du 21 décembre 2006. Mémorial A, N°228, p.4070
- 14) 21.11.2006 **5590** Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Saint-Marin tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et du Protocole y relatif, signés à Luxembourg, le 27 mars 2006
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 19.06.2006
Loi du 21 décembre 2006. Mémorial A, N°229, p.4086
- 15) 21.11.2006 **5603** Projet de loi portant approbation de la Convention entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République d'Estonie tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune et du Protocole y relatif, signés à Tallinn, le 23 mai 2006
Rapporteur: Monsieur Norbert Hauptert
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 09.08.2006
Loi du 21 décembre 2006. Mémorial A, N°229, p.4075
- 16) 22.11.2006 **5488** Projet de loi portant règlement du compte général de l'exercice 2004
Rapporteur: Monsieur Robert Mehlen
Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et des Comptes
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 05.07.2005
Loi du 18 décembre 2006. Mémorial A, N°224, p.3814
- 17) 22.11.2006 **5581** Projet de loi relatif à la transformation des anciens vestiaires des hauts fourneaux pour les besoins d'un incubateur d'entreprises à Belval-Ouest
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 31.05.2006
Loi du 21 décembre 2006. Mémorial A, N°228, p.4071
- 18) 23.11.2006 **5316** Projet de loi portant approbation du Protocole additionnel à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel, concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données, ouvert à la signature, à Strasbourg, le 8 novembre 2001
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Médias et des Communications
Dépôt: Madame Lydie Polfer, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, le 23.03.2004
Loi du 21 décembre 2006. Mémorial A, N°229, p.4098
- 19) 23.11.2006 **5404** Projet de loi portant approbation des amendements, adoptés par le Comité des Ministres, à Strasbourg, le 15 juin 1999, à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE n° 108) permettant l'adhésion des Communautés européennes
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Médias et des Communications
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 25.11.2004
Loi du 21 décembre 2006. Mémorial A, N°229, p.4096
- 20) 23.11.2006 **5499** Projet de loi portant approbation - des amendements apportés par la Conférence de plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications le 18 octobre 2002 à la Constitution de l'Union internationale des télécommunications et son annexe ainsi qu'à la Convention de l'Union internationale des télécommunications et son annexe, signées à Genève le 22 décembre 1992 telles qu'amendées dans la suite; - des résolutions, décisions et recommandations faisant partie des

Réunions de Commissions



Actes finals de la Conférence de plénipotentiaires additionnelle de l'Union internationale des télécommunications de Marrakech (2002)
Rapporteur: Monsieur François Maroldt
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 12.10.2005
Loi du 21 décembre 2006.
Mémorial A, N°232, p.4140

21) 23.11.2006 **5560** Projet de loi modifiant la loi modifiée du 28 décembre 1920 autorisant le Gouvernement à édicter un statut réglementant les conditions d'emploi, de travail, de rémunération et de mise à la retraite des employés et ouvriers occupés au service des exploitants des chemins de fer situés sur le territoire du Grand-Duché
Rapporteur: Monsieur Roland Schreiner
Commission des Transports
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 23.03.2006
Loi du 21 décembre 2006.
Mémorial A, N°228, p.4070

22) 23.11.2006 **5589** Projet de loi 1° autorisant l'acquisition de l'infrastructure ferroviaire appartenant à la société Arcelor S.A.; 2° modifiant la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire; 3° modifiant la loi du 28 mars 1997 1° approuvant le protocole additionnel du 28 janvier 1997 portant modification de la Convention belgo-franco-luxembourgeoise relative à l'exploitation des chemins de fer du Grand-Duché, signée à Luxembourg, le 17 avril 1946; 2° approuvant les statuts modifiés de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois (CFL) et 3° concernant les interventions financières et la surveillance de l'Etat à l'égard des CFL, 4° portant modification de la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire
Rapporteur: Monsieur Roger Negri
Commission des Transports
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 19.06.2006
Loi du 18 décembre 2006.
Mémorial A, N°222, p.3796

23) 06.12.2006 **5535** Projet de loi portant approbation des amendements au Statut de la Conférence de La Haye de droit international privé, arrêtés par la Vingtième session de la Conférence, le 30 juin 2005
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 01.02.2006
Loi du 22 décembre 2006.
Mémorial A, N°235, p.4308

24) 07.12.2006 **5490** Projet de loi modifiant - la loi modifiée du 26 mai 1988 relative au placement des personnes atteintes de troubles mentaux dans des établissements ou services psychiatriques fermés; - la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police; - la loi communale modifiée du 13 décembre 1988
Rapporteur: Madame Claudia Dall'Agnol
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale
Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé, le 12.07.2005
Loi du 22 décembre 2006.
Mémorial A, N°237, p.4618

25) 07.12.2006 **5543** Projet de loi portant interdiction de la vente de boissons alcooliques à des mineurs de seize ans
Rapporteur: Madame Claudia Dall'Agnol
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale
Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé, le 14.02.2006
Loi du 22 décembre 2006.
Mémorial A, N°237, p.4621

26) 07.12.2006 **5572** Projet de loi portant: 1. transposition - de la directive 2001/40/CE du Conseil du 28 mai 2001 relative à la reconnaissance mutuelle des décisions d'éloignement des ressortissants de pays tiers; - de la directive 2001/51/CE du Conseil du 28 juin 2001 visant à compléter les dispositions de l'article 26 de la convention d'application de l'accord de Schengen du 14 juin 1985; - de la directive 2002/90/CE du Conseil du 28 novembre 2002 définissant l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers; - de la directive 2004/82/CE du Conseil du 29 avril 2004 concernant l'obligation pour les transporteurs de communiquer les données relatives aux passagers; 2. modification de la loi modifiée du 28 mars 1972 concernant 1. l'entrée et le séjour des étrangers; 2. le contrôle médical des étrangers; 3. l'emploi de la main-d'œuvre étrangère
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 10.05.2006
Loi du 21 décembre 2006.
Mémorial A, N°230, p.4102

27) 07.12.2006 **5586** Projet de loi portant approbation de l'Accord de coopération concernant un système mondial de navigation par satellite (GNSS) à usage civil entre la Communauté européenne ainsi que ses Etats membres, et l'Ukraine, signé à Kiev, le 1^{er} décembre 2005
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture

Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 13.06.2006
Loi du 22 décembre 2006.
Mémorial A, N°235, p.4298

28) 07.12.2006 **5592** Projet de loi portant approbation de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, faite à Paris, le 9 décembre 2005
Rapporteur: Madame Martine Stein-Mergen
Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 27.06.2006
Loi du 13 décembre 2006.
Mémorial A, N°215, p.3738

29) 07.12.2006 **5604** Projet de loi portant approbation de l'Accord de coopération entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement des Etats-Unis du Mexique dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et des sports, signé à Mexico, le 16 février 2006
Rapporteur: Monsieur Marcel Oberweis
Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 09.08.2006
Loi du 22 décembre 2006.
Mémorial A, N°235, p.4304

30) 13.12.2006 **5161** Projet de loi portant modification 1. de la loi modifiée du 12 février 1999 portant création d'un congé parental et d'un congé pour raisons familiales; 2. de la loi modifiée du 19 juin 1985 concernant les allocations familiales et portant création de la caisse nationale des prestations familiales; 3. de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel; 4. du Code du Travail; 5. de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; 6. de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux
Rapporteur: Monsieur Jean-Paul SchAAF
Commission de la Famille, de

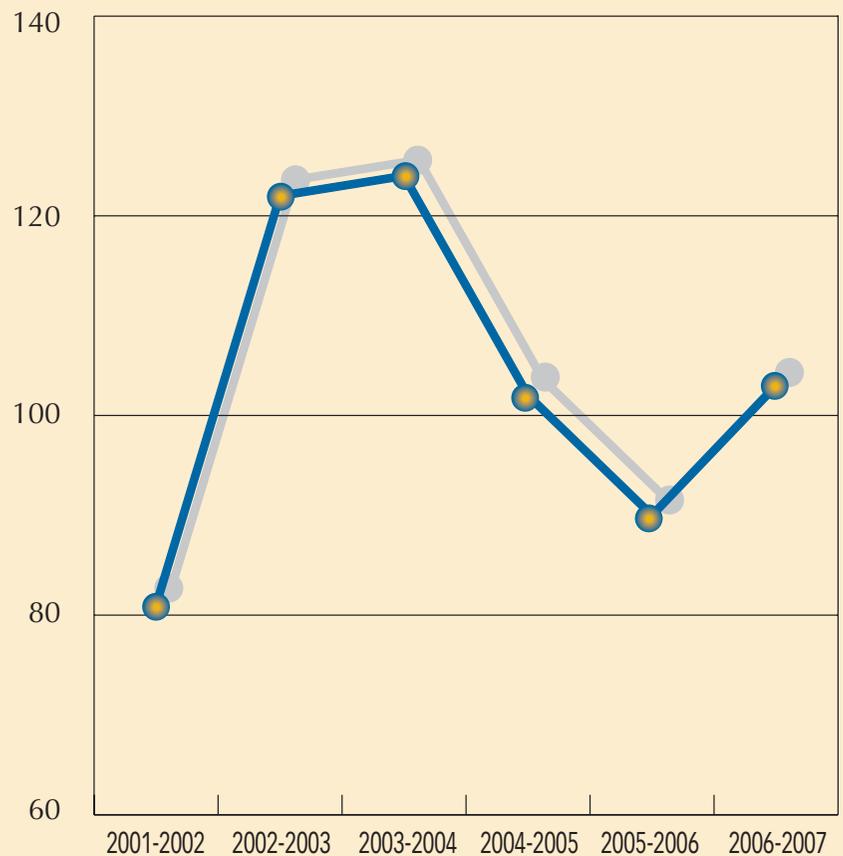
l'Egalité des chances et de la Jeunesse
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse, le 20.05.2003

Loi du 22 décembre 2006.
Mémorial A, N°242, p.4838

31) 13.12.2006 **5610** Projet de loi relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg - à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale de l'Association Internationale de Développement et - à la 7e reconstitution des ressources du Fonds International de Développement Agricole
Rapporteur: Monsieur Norbert Haupt
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 18.09.2006
Loi du 22 décembre 2006.
Mémorial A, N°237, p.4622

32) 13.12.2006 **5624** Projet de loi abrogeant: - la loi modifiée du 31 juillet 1929 sur le régime fiscal des sociétés de participations financières (Holding companies), - l'arrêté grand-ducal modifié du 17 décembre 1938 concernant les sociétés holding, pris en exécution de l'art. 1^{er}, 7^o alinéas 1 et 2 de la loi du 27 décembre 1937, - l'arrêté grand-ducal modifié du 17 décembre 1938 sur le régime fiscal des sociétés de participations financières (Holding Companies) qui reçoivent des apports comprenant l'avoir d'une société étrangère s'élevant à 24.000.000 euros au moins, - la loi modifiée du 12 juillet 1977 modifiant et complétant a) la loi du 31 juillet 1929 sur le régime fiscal des sociétés de participations financières (holding companies) modifiée par l'article 21 de la loi du 29 décembre 1971 et b) l'arrêté grand-ducal du 17 décembre 1938, sur le régime fiscal des sociétés de participations financières (holding companies) qui reçoivent des apports comprenant l'avoir d'une société étrangère s'élevant à un milliard au moins, modifié par l'article 22 de la loi du 29 décembre 1971, - le règlement grand-ducal du 29 juillet 1977 fixant le minimum du capital social libéré dont doit disposer une société holding pour être admise au bénéfice des dispositions fiscales de

Projets et propositions évacués

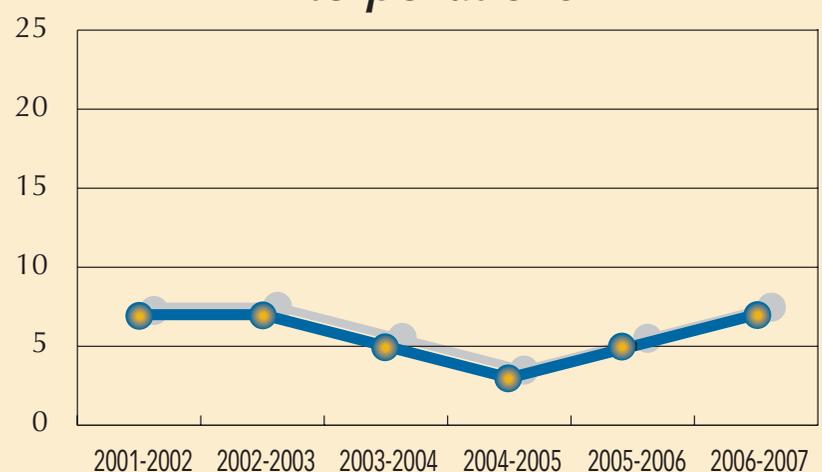




- l'article premier de la loi du 31 juillet 1929, - la loi du 21 juin 2005 portant modification de l'article 1^{er} de la loi modifiée du 31 juillet 1929 sur le régime fiscal des sociétés de participations financières (Holding companies) et fixant une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2010 pour le maintien temporaire de ces régimes
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 25.10.2006
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°241, p.4834
- 33) 13.12.2006 **5626** Projet de loi portant rectification du Code du travail
Rapporteur: Monsieur Marc Spautz
Commission du Travail et de l'Emploi
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 26.10.2006
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°237, p.4621
- 34) 20.12.2006 **5598** Projet de loi sur la construction d'autoroutes de l'information
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
Dépôt: Monsieur Jean-Louis Schiltz, Ministre des Communications, le 19.07.2006
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°237, p.4622
- 35) 20.12.2006 **5600** Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2007
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 11.10.2006
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°236, p.4315
- 36) 20.12.2006 **5611** Projet de loi promouvant le maintien dans l'emploi et définissant des mesures spéciales en matière de sécurité sociale et de politique de l'environnement et portant 1. modification du Code du travail; 2. modification de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu; 3. modification de la loi modifiée du 24 décembre 1977 autorisant le Gouvernement à prendre des mesures destinées à stimuler la croissance économique et à maintenir le plein emploi; 4. modification des articles 100, 161, 239, 375 et 376 du Code des assurances sociales; 5. modification de la loi modifiée du 26 mars 1974 portant fixation de suppléments de pension à allouer aux personnes devenues victimes d'actes illégaux de l'occupant en cas d'invalidité ou de décès précoces; 6. modification de la loi modifiée du 24 juillet 2001 concernant le soutien au développement rural; 7. réforme de la taxe sur les véhicules routiers; 8. modification de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques; 9. introduction d'une contribution changement climatique sur les carburants et modifiant la loi modifiée du 23 décembre 2004 établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre; créant un fonds de financement des mécanismes de Kyoto; et modifiant l'article 13bis de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés; 10. modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; 11. établissement de la participation du Grand-Duché du Luxembourg aux Fonds carbone de la Banque Mondiale et de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement; 12. modification de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'Etat
Rapporteur: Monsieur Marc Spautz et Monsieur Romain Schneider
Commission spéciale "Tripartite"
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 18.09.2006
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°239, p.4710
- 37) 20.12.2006 **5632** Projet de loi modifiant l'article L. 222-9 du Code du Travail en vue d'adapter le salaire social minimum
Rapporteur: Monsieur Marcel Glesener
Commission du Travail et de l'Emploi
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 15.11.2006
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°237, p.4620
- 38) 21.12.2006 **5574** Projet de loi modifiant les articles 61 et 65 du Code des assurances sociales
Rapporteur: Monsieur Romain Schneider
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale
Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale, le 16.05.2006
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°235, p.4298
- 39) 21.12.2006 **5577** Projet de loi portant approbation de l'Accord entre les Etats du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas) et la Confédération suisse relatif à la réadmission des personnes en situation irrégulière et du Protocole d'application, signés à Berne, le 12 décembre 2003
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 19.05.2006
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°233, p.4264
- 40) 21.12.2006 **5578** Projet de loi portant approbation des Accords entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et certains pays tiers concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 19.05.2006
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°238, p.4630
- 41) 21.12.2006 **5633** Projet de loi portant ajustement des pensions et rentes accident au niveau de vie de 2005
Rapporteur: Monsieur Romain Schneider
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale
Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé, Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Sécurité sociale, le 15.11.2006
Loi du 22 décembre 2006. Mémorial A, N°237, p.4620
- 42) 30.01.2007 **5182** Projet de loi portant approbation de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN), fait à Genève, le 26 mai 2000
Rapporteur: Monsieur Roland Schreiner
Commission des Transports
Dépôt: Madame Lydie Polfer, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, le 14.07.2003
Loi du 13 mars 2007. Mémorial A, N°55, p.910
- 43) 30.01.2007 **5198** Projet de loi portant 1. transposition en droit luxembourgeois en matière d'infrastructures de transport de la directive 97/11/CE du Conseil du 3 mars 1997 modifiant la directive 85/337/CEE concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement 2. modification de la loi du 16 août 1967 ayant pour objet la création d'une grande voirie de communication et d'un fonds des routes, telle que modifiée 3. modification de la loi du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire, telle que modifiée
Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval
Commission des Travaux publics
Dépôt: Madame Erna Hennicot-Schoepges, Ministre des Travaux publics, le 26.08.2003
Loi du 13 mars 2007. Mémorial A, N°44, p.780
- 44) 30.01.2007 **5446** Projet de loi portant approbation du deuxième Amendement à la Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, signée à Espoo (Finlande) le 25 février 1991, adopté à la troisième réunion des Parties à la Convention, tenue à Cavtat (Croatie) du 1^{er} au 4 juin 2004 (Décision III/7)
Rapporteur: Monsieur Roger Negri
Commission de l'Environnement
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 23.02.2005
Loi du 7 mars 2007. Mémorial A, N°41, p.776
- 45) 31.01.2007 **5612** Projet de loi modifiant la loi modifiée du 4 avril 1924 portant création de chambres professionnelles à base électorale
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le 20.09.2006
Loi du 13 mars 2007. Mémorial A, N°42, p.780
- 46) 01.02.2007 **5614** Projet de loi autorisant la participation de l'Etat à la reconstruction de l'Aile Centrale, à la rénovation, la transformation et la modernisation de l'Aile Cité du Centre intégré pour personnes âgées de la Fondation J.-P. Pescatore
Rapporteur: Madame Marie-Josée Frank
Commission de la Famille, de l'Egalité des chances et de la Jeunesse
Dépôt: Madame Marie-Josée Jacobs, Ministre de la Famille et de l'Intégration, le 21.09.2006
Loi du 13 mars 2007. Mémorial A, N°42, p.780
- 47) 13.02.2007 **5522** Projet de loi portant réglementation de la fouille de véhicules
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 16.12.2005
Loi du 15 mars 2007. Mémorial A, N°45, p.812
- 48) 13.02.2007 **5616** Projet de loi relative aux fonds d'investissement spécialisés et portant - modification de la loi modifiée du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif - modification de la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 05.10.2006
Loi du 13 février 2007. Mémorial A, N°13, p.368
- 49) 14.02.2007 **5593** Projet de loi portant 1. organisation des cours de formation professionnelle au Centre national de formation professionnelle continue; 2. création d'une aide à la formation, d'une prime de formation et d'une indemnité de formation
Rapporteur: Monsieur John Castegnaro
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 29.06.2006
Loi du 16 mars 2007. Mémorial A, N°54, p.904
- 50) 14.02.2007 **5609** Projet de loi portant approbation - de l'Accord modifiant l'Accord de partenariat entre les membres du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000, - de l'Acte final signés à Luxembourg, le 25 juin 2005 - de l'Accord interne entre les représentants des gouvernements des Etats membres, réunis au sein du Conseil, modifiant l'Accord interne du 18 septembre 2000 relatif aux mesures à prendre et aux procédures à suivre pour la mise en oeuvre de l'Accord de partenariat ACP-CE, signé à Luxembourg, le 10 avril 2006 - de l'Accord interne entre les représentants des gouvernements des Etats membres, réunis au sein du Conseil, relatif au financement des aides de la Communauté au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2008-2013 conformément à l'Accord de partenariat ACP-CE et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du traité CE, signé à Bruxelles, le 17 juillet 2006
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, le 05.09.2006
Loi du 10 avril 2007. Mémorial A, N°68, p.1406
- 51) 15.03.2007 **5613** Projet de loi portant approbation du Septième Protocole additionnel à la Constitution de l'Union postale universelle, du Règlement général de l'Union postale universelle et de la Convention postale universelle et de son Protocole final ainsi que de l'Arrangement concernant les services de paiement de la poste, dans la version signée au Congrès postal universel de Bucarest, le 5 octobre 2004
Rapporteur: Monsieur François Maroldt
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 20.09.2006
Loi du 20 avril 2007. Mémorial A, N°70, p.1494
- 52) 15.03.2007 **5639** Projet de loi

- modifiant et complétant la loi modifiée du 12 février 1979 concernant la taxe sur la valeur ajoutée
Rapporteur: Monsieur Norbert Haupt
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Ministre des Finances, le 24.11.2006
Loi du 30 mars 2007. Mémorial A, N°51, p.884
- 53) 15.03.2007 **5648** Projet de loi portant approbation de l'Accord entre les Etats du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas) et la Bosnie et Herzégovine relatif à la reprise et à la réadmission des personnes en situation irrégulière (Accord de reprise et de réadmission) et de son Protocole d'application, signés à Sarajevo, le 19 juillet 2006
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 08.12.2006
Loi du 10 avril 2007. Mémorial A, N°62, p.1292
- 54) 15.03.2007 **5649** Projet de loi portant approbation de l'Accord entre les Gouvernements des Etats du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas) et le Gouvernement macédonien relatif à la réadmission des personnes en séjour irrégulier (Accord de réadmission) et de son Protocole d'application, signés à Voorburg, le 30 mai 2006
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 08.12.2006
Loi du 10 avril 2007. Mémorial A, N°61, p.1276
- 55) 15.03.2007 **5658** Projet de loi portant modification des articles 271, 273bis, et 276 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 21.12.2006
Loi du 23 mars 2007. Mémorial A, N°46, p.826
- 56) 24.04.2007 **5594A** Projet de loi portant approbation de l'accord de coproduction audiovisuelle entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la République d'Autriche, signé à Vienne, le 23 janvier 2006
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 05.07.2006
Loi du 8 juin 2007. Mémorial A, N°102, p.1858
- 57) 24.04.2007 **5594B** Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 13 décembre 1988 instaurant un régime fiscal temporaire spécial pour les certificats d'investissement audiovisuel
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, le 05.07.2006
Loi du 8 juin 2007. Mémorial A, N°103, p.1864
- 58) 26.04.2007 **5628** Projet de loi portant approbation - du Protocole d'amendement à la Convention portant création du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme; - des amendements au Protocole sur les privilèges et immunités du Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 27.10.2006
Loi du 25 mai 2007. Mémorial A, N°87, p.1706
- 59) 26.04.2007 **5636** Projet de loi concernant la disparition des personnes et portant modification du Code d'instruction criminelle
Rapporteur: Madame Christine Doerner
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 20.11.2006
Loi du 18 mai 2007. Mémorial A, N°80, p.1648
- 60) 26.04.2007 **5637** Projet de loi relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF")
Rapporteur: Monsieur Laurent Mosar
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 20.11.2006
Loi du 11 mai 2007. Mémorial A, N°75, p.1608
- 61) 08.05.2007 **5653** Projet de loi portant transposition de la directive 2005/14/CE sur l'assurance de la responsabilité civile résultant de la circulation des véhicules automoteurs et modifiant - la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances; - la loi du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs
Rapporteur: Monsieur Norbert Haupt
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 18.12.2006
Loi du 1^{er} juin 2007. Mémorial A, N°91, p.1776
- 62) 22.05.2007 **5411** Projet de loi portant modification de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat, et transposant certaines dispositions de la Directive 2003/8/CE du Conseil du 27 janvier 2003 visant à améliorer l'accès à la justice dans les affaires transfrontalières par l'établissement de règles minimales communes relatives à l'aide judiciaire accordée dans le cadre de telles affaires
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 02.12.2004
Loi du 21 juin 2007. Mémorial A, N°101, p.1854
- 63) 22.05.2007 **5660A** Projet de loi portant modification 1. de la loi du 13 novembre 2002 portant transposition en droit luxembourgeois de la Directive 98/5/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 février 1998 visant à faciliter l'exercice permanent de la profession d'avocat dans un Etat membre autre que celui où la qualification a été acquise et portant: 1. modification de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d'avocat; 2. modification de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés; 2. de la loi modifiée du 29 avril 1980 réglant l'activité en prestations de service au Grand-Duché de Luxembourg, des avocats habilités à exercer leurs activités dans un autre Etat membre des Communautés Européennes; 3. de la loi modifiée 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 10.04.2007
Loi du 21 juin 2007. Mémorial A, N°101, p.1856
- 64) 23.05.2007 **5630** Projet de loi autorisant le Gouvernement à participer au financement des travaux en relation avec la construction des nouvelles infrastructures de traitement des déchets organiques du syndicat intercommunal "Minett-Kompost"
Rapporteur: Monsieur Roger Negri
Commission de l'Environnement
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre de l'Environnement, le 08.11.2006
Loi du 21 juin 2007. Mémorial A, N°100, p.1852
- 65) 13.06.2007 **5625** Projet de loi portant 1. création d'un lycée à Luxembourg-Dommeldange; 2. modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat
Rapporteur: Monsieur Fernand Diederich
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 25.10.2006
Loi du 9 juillet 2007. Mémorial A, N°113, p.2054
- 66) 13.06.2007 **5665** Projet de loi portant a) approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement de la Sarre concernant la création d'un établissement d'enseignement secondaire germano-luxembourgeois, signé à Perl, le 4 décembre 2006; b) approbation du Protocole entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le "Landkreis Merzig-Wadern" sur les immeubles existants et sur le financement des projets immobiliers ainsi que des dépenses courantes du "Deutsch-Luxemburgisches Schengen-Lyzeum Perl", signé à Perl, le 4 décembre 2006
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 04.01.2007
Loi du 11 juillet 2007. Mémorial A, N°119, p.2174
- 67) 14.06.2007 **5643** Projet de loi portant approbation de l'Accord instituant la Conférence Européenne de Biologie Moléculaire, fait à Genève, le 13 février 1969
Rapporteur: Monsieur Marcel Oberweis
Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 01.12.2006
- 68) 14.06.2007 **5644** Projet de loi portant approbation de l'Accord instituant le Laboratoire Européen de Biologie Moléculaire, fait à Genève, le 10 mai 1973
Rapporteur: Monsieur Marcel Oberweis
Commission de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Culture
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 01.12.2006
- 69) 14.06.2007 **5677** Projet de loi relatif à la construction d'un dépôt des Ponts et Chaussées à Remich
Rapporteur: Monsieur Lucien Clement
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 06.02.2007
- 70) 14.06.2007 **5678** Projet de loi relatif à la construction d'un Lycée technique pour Professions de Santé à Luxembourg
Rapporteur: Monsieur Ali Kaes
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 06.02.2007
- 71) 14.06.2007 **5691** Projet de loi portant approbation du Protocole sur la modification de l'Accord instituant une Commission Internationale pour le Service International de Recherches, signé à Berlin, le 26 juillet 2006
Rapporteur: Monsieur Ben Fayot
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 06.03.2007
Loi du 11 juillet 2007. Mémorial A, N°118, p.2170
- 72) 19.06.2007 **5607** Projet de loi portant création d'un lycée à Belval
Rapporteur: Monsieur John Castegnaro
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 31.08.2006
Loi du 9 juillet 2007. Mémorial A, N°113, p.2056
- 73) 19.06.2007 **5657** Projet de loi relatif à la construction d'un lycée d'enseignement secondaire et secondaire technique à Belval
Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval

Interpellations





- Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 20.12.2006
- 74) 20.06.2007 **5676** Projet de loi relatif à la construction d'un nouvel Hôtel de la Justice de Paix à Esch-sur-Alzette
Rapporteur: Madame Sylvie Andrich-Duval
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 06.02.2007
- 75) 21.06.2007 **5638** Projet de loi portant approbation de l'Accord OTAN sur la communication, à des fins de défense, d'informations techniques, fait à Bruxelles, le 19 octobre 1970
Rapporteur: Monsieur Marcel Glesener
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 24.11.2006
- 76) 21.06.2007 **5650** Projet de loi portant approbation de l'Accord sur le statut des Forces Armées Danoises, Grecques, Italiennes, Luxembourgeoises, Norvégiennes, Portugaises, Espagnoles et Turques lors d'un séjour temporaire en République fédérale d'Allemagne, ainsi que les Déclarations sur la juridiction pénale, signés à Bonn, le 29 avril 1998
Rapporteur: Monsieur Marcel Glesener
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Défense, le 11.12.2006
- 77) 03.07.2007 **5656** Projet de loi modifiant la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat et la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Media et des Communications
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le 20.12.2006
Loi du 17 juillet 2007 Mémorial A, N°123, p.2227
- 78) 03.07.2007 **5706** Projet de loi portant approbation de l'Accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part, et la République d'Albanie, d'autre part, et de son Acte final, signés à Luxembourg, le 12 juin 2006
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 15.03.2007
- 79) 03.07.2007 **5712** Projet de loi portant approbation du Protocole d'application de l'Accord entre la Communauté européenne et la République d'Albanie concernant la réadmission des personnes en séjour irrégulier dans la République d'Albanie ou les Etats du Benelux (le Royaume de Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg, le Royaume des Pays-Bas), signé à La Haye, le 9 juin 2005
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 05.04.2007
- 80) 05.07.2007 **5448** Projet de loi relatif aux tissus et cellules humains destinés à des applications humaines
Rapporteur: Madame Lydia Mutsch
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale
Dépôt: Monsieur Mars Di Bartolomeo, Ministre de la Santé, le 24.02.2005
- 81) 05.07.2007 **5707** Projet de loi portant création du Nordstad-Lycée
Rapporteur: Monsieur Fernand Diederich
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Dépôt: Madame Mady Delvaux-Stehres, Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle, le 16.03.2007
Loi du 13 juillet 2007. Mémorial A, N°117, p.2162
- 82) 10.07.2007 **5647** Projet de loi portant approbation de l'Accord entre le Gouvernement du Royaume de Belgique avec la Région wallonne, la Communauté française et la Communauté germanophone, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg relatif à la coopération dans les régions frontalières, conclu par échange de lettres le 23 mai 2005 à Luxembourg
Rapporteur: Monsieur Marc Angel
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 08.12.2006
- 83) 10.07.2007 **5654** Projet de loi relatif à la construction d'un Centre de Rétenion
Rapporteur: Monsieur Marcel Sauber
Commission des Travaux publics
Dépôt: Monsieur Claude Wiseler, Ministre des Travaux publics, le 19.12.2006
- 84) 10.07.2007 **5737** Projet de loi portant modification de la loi du 5 mai 2006 relative au droit d'asile et à des formes complémentaires de protection
Rapporteur: Madame Lydie Err
Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et de l'Immigration
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 20.06.2007
Loi du 17 juillet 2007. Mémorial A, N°121, p.2217
- 85) 11.07.2007 **5019** Projet de loi sur la confiscation et portant modification de différentes dispositions du Code pénal, du Code d'instruction criminelle et de différentes lois spéciales
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 26.08.2002
- 86) 11.07.2007 **5570** Projet de loi portant approbation - de la Convention entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République française sur la sécurité sociale - du Protocole additionnel relatif au recouvrement des cotisations et contributions de sécurité sociale et à la répétition des prestations indûment versées signés à Paris, le 7 novembre 2005
Rapporteur: Monsieur Romain Schneider
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 04.05.2006
- 87) 11.07.2007 **5571** Projet de loi portant modification 1. de l'article 14 (2) de la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police; 2. de l'article 10 du Code d'instruction criminelle
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 05.05.2006
- 88) 11.07.2007 **5605** Projet de loi 1) relative à l'organisation du marché de l'électricité; 2) instaurant un poste de Commissaire du Gouvernement à l'Energie; 3) abrogeant - la loi modifiée du 14 décembre 1967 portant institution d'un poste de commissaire du Gouvernement, portant création d'un service de l'énergie de l'Etat et concernant l'exploitation des centrales hydro-électriques d'Esch-sur-Sûre et de Rosport; - la loi du 4 janvier 1928 concernant l'établissement et l'exploitation des réseaux de distribution d'énergie électrique dans le Grand-Duché de Luxembourg approuvant la convention de concession du 11 novembre 1927 ainsi que ses annexes; - la loi du 30 juin 1927 approuvant le contrat de fourniture de courant du 11 avril 1927 pour l'électrification du Grand-Duché de Luxembourg; - la loi du 2 février 1924 concernant les distributions d'énergie électrique dans le Grand-Duché de Luxembourg; - la loi modifiée du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité; et 4) modifiant - la loi du 30 mai 2005 portant 1) organisation de l'Institut Luxembourgeois de Régulation; 2) modification de la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat; - la loi modifiée du 22 juin 1963 fixant le régime des traitements des fonctionnaires de l'Etat
Rapporteur: Monsieur Alex Body
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jeannot Krecké, Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, le 28.08.2006
- 89) 11.07.2007 **5606** Projet de loi relative à l'organisation du marché du gaz naturel et abrogeant la loi modifiée du 6 avril 2001 relative à l'organisation du marché du gaz naturel et portant modification 1) de la loi modifiée du 24 juillet 2000 relative à l'organisation du marché de l'électricité et 2) la loi modifiée du 14 décembre 1967 portant institution d'un poste de commissaire du Gouvernement, portant création d'un service de l'énergie de l'Etat et concernant l'exploitation des centrales hydro-électriques d'Esch-sur-Sûre et de Rosport
Rapporteur: Monsieur Alex Body
- 90) 11.07.2007 **5627** Projet de loi relative aux marchés d'instruments financiers et portant transposition de: - la directive 2004/39/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers, modifiant les directives 85/611/CEE et 93/6/CEE du Conseil et la directive 2000/12/CE du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 93/22/CEE, - l'article 52 de la directive 2006/73/CE de la Commission du 10 août 2006 portant mesures d'exécution de la directive 2004/39/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences organisationnelles et les conditions d'exercice applicables aux entreprises d'investissement et la définition de certains termes aux fins de ladite directive, et portant modification de: - la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier, - la loi modifiée du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, - la loi du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme, - la loi modifiée du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, - la loi modifiée du 23 décembre 1998 portant création d'une commission de surveillance du secteur financier, - la loi modifiée du 6 décembre 1991 sur le secteur des assurances, - la loi du 3 septembre 1996 concernant la dépossession involontaire de titres au porteur, - la loi du 23 décembre 1998 relative au statut monétaire et à la Banque centrale du Luxembourg, et portant abrogation de: - la loi modifiée du 23 décembre 1998 relative à la surveillance des marchés d'actifs financiers, - la loi modifiée du 21 juin 1984 relative aux marchés à terme
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget, le 26.10.2006
Loi du 13 juillet 2007. Mémorial A, N°116, p.2076
- 91) 11.07.2007 **5670** Projet de loi modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 portant organisation de l'Administration des douanes et accises
Rapporteur: Monsieur Norbert Hauptert
Commission des Finances et du Budget
Dépôt: Monsieur Jean-Claude Juncker, Ministre des Finances, le 23.01.2007

Demandes en naturalisation



- 92) 11.07.2007 **5679** Projet de loi 1. relatif au stage des magistrats et futurs magistrats étrangers, et 2. portant modification de: - la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire, - la loi modifiée du 7 novembre 1996 portant organisation des juridictions de l'ordre administratif
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 06.02.2007
- 93) 11.07.2007 **5697** Projet de loi portant 1. approbation de la Convention des Nations Unies contre la corruption, adoptée par l'assemblée générale des Nations Unies à New York le 31 octobre 2003 et ouverte à la signature à Mérida (Mexique) le 9 décembre 2003, 2. modification de l'article 12, point 5 de la loi modifiée du 4 décembre 1967 concernant l'impôt sur le revenu (L.I.R.)
Rapporteur: Madame Christine Doerner
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 12.03.2007
- 94) 11.07.2007 **5705** Projet de loi portant approbation de la Convention de sécurité sociale entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et le Gouvernement du Royaume du Maroc, signée à Luxembourg le 2 octobre 2006
Rapporteur: Monsieur Romain Schneider
Commission de la Santé et de la Sécurité sociale
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 15.03.2007
- 95) 12.07.2007 **5366** Projet de loi modifiant a) la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques b) la loi du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs c) la loi modifiée du 6 mars 1965 concernant les taxes à percevoir sur les demandes en obtention des documents prescrits pour la mise en circulation et la conduite de véhicules
Rapporteur: Monsieur Roland Schreiner
Commission des Transports
Dépôt: Monsieur Henri Grethen, Ministre des Transports, le 16.07.2004
- 96) 12.07.2007 **5554** Projet de loi portant modification - de la loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel; - des articles 4 paragraphe (3) lettre d); 5 paragraphe (1) lettre a); 9 paragraphe (1) lettre a) et 12 de la loi du 30 mai 2005 concernant la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques et - de l'article 23 paragraphe (2) points 1. et 2. de la loi du 8 juin 2004 sur la liberté d'expression dans les médias
Rapporteur: Monsieur Lucien Thiel
Commission de la Fonction publique et de la Réforme administrative, des Médias et des Communications
Dépôt: Monsieur Jean-Louis Schiltz, Ministre des Communications, le 16.03.2006
- 97) 12.07.2007 **5634** Projet de loi portant approbation de l'Accord sur l'application de l'article 65 de la Convention sur la délivrance de brevets européens, fait à Londres le 17 octobre 2000
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et

- de l'Immigration, le 17.11.2006
- 98) 12.07.2007 **5635** Projet de loi portant approbation de l'Acte portant révision de la Convention sur la délivrance de brevets européens du 5 octobre 1973, fait à Munich, le 29 novembre 2000
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer
Commission de l'Economie, de l'Energie, des Postes et des Sports
Dépôt: Monsieur Jean Asselborn, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration, le 17.11.2006
- 99) 12.07.2007 **5709** Projet de loi portant transposition de la directive 2002/30/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 mars 2002 relative à l'établissement de règles et de procédures concernant l'introduction de restrictions d'exploitation liées au bruit dans les aéroports de la Communauté
Rapporteur: Monsieur Roger Negri
Commission des Transports
Dépôt: Monsieur Lucien Lux, Ministre des Transports, le 26.03.2007
- 100) 12.07.2007 **5714** Projet de loi relatif à la modification de l'Article L.211-11 du Code du Travail
Rapporteur: Monsieur Marcel Glesener
Commission du Travail et de l'Emploi
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 19.04.2007
Loi du 24 juillet 2007. Mémorial A, N°124, p.2239
- 101) 12.07.2007 **5715** Projet de loi portant 1. transposition de la directive 2006/109/CEE du Conseil du 20 novembre 2006 portant adaptation de la directive 94/45/CE concernant l'institution d'un comité d'entreprise européen ou d'une procédure dans les entreprises de dimension communautaire et les groupes d'entreprises de dimension communautaire en vue d'informer et de consulter les travailleurs, en raison de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie; 2. modification du Code du travail
Rapporteur: Monsieur Marcel Glesener
Commission du Travail et de l'Emploi
Dépôt: Monsieur François Biltgen, Ministre du Travail et de l'Emploi, le 19.04.2007

Projet de loi adopté en second vote constitutionnel

- 1) 15.03.2007 **4992** Projet de loi modifiant 1. la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, 2. la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales, et 3. la loi du 25 août 2006 concernant la société européenne (SE), la société anonyme à directoire et conseil de surveillance et la société anonyme unipersonnelle
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 10.07.2002
Loi du 23 mars 2007. Mémorial A, N°46, p.816

Projets de loi votés en premier vote constitutionnel

- 1) 21.11.2006 **4992** Projet de loi modifiant 1. la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, 2. la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des

- sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises et modifiant certaines autres dispositions légales, et 3. la loi du 25 août 2006 concernant la société européenne (SE), la société anonyme à directoire et conseil de surveillance et la société anonyme unipersonnelle
Rapporteur: Monsieur Patrick Santer
Commission juridique
Dépôt: Monsieur Luc Frieden, Ministre de la Justice, le 10.07.2002
Loi du 23 mars 2007. Mémorial A, N°46, p.816
- 2) 26.04.2007 **5337** Projet de loi portant création d'un congé individuel de formation et modification 1. du Code du travail; 2. de la loi modifiée du 4 octobre 1973 concernant l'institution d'un congé-éducation; 3. de la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat; 4. de la loi modifiée du 24 décembre 1985 fixant le statut général des fonctionnaires communaux
Rapporteur: Monsieur Jos Scheuer
Commission de l'Education nationale et de la Formation professionnelle
Dépôt: Madame Anne Brasseur, Ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle et des Sports, le 04.05.2004

Proposition de loi évacuée conjointement avec un projet de loi

- 1) 12.07.2007 **5164** Proposition de loi portant modification de l'article 12 de la loi du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques modifiée par les lois des 2 mars 1963, 17 avril 1970, 1^{er} août 1971, 7 avril 1976, 7 juillet 1977, 31 mars 1978, 9 juillet 1982, 3 mai 1984, 28 janvier 1986, 8 avril 1986, 7 septembre 1987, 15 janvier 1991, 21 décembre 1991, 1^{er} juillet 1992, 27 juillet 1993, 26 août 1993, 18 mars 1997 et du 5 juin 1998
Dépôt: Monsieur Niki Bettendorf, le 20.05.2003
Rapporteur: Commission des Transports
Commentaire: A aviser ensemble avec le pl 5366 évacuée conjointement avec 5366
Projet de loi modifiant a) la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques b) la loi du 16 avril 2003 relative à l'assurance obligatoire de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs c) la loi modifiée du 6 mars 1965 concernant les taxes à percevoir sur les demandes en obtention des documents prescrits pour la mise en circulation et la conduite de véhicules
Rapporteur: Monsieur Roland Schreiner
Commission des Transports

Proposition de révision de la Constitution votée en second vote constitutionnel

- 1) 14.03.2007 **3923C** Proposition de loi portant 1. révision des paragraphes (1), (3), (4), (5) et (6), alinéa 1^{er} de l'article 11 de la Constitution; 2. création d'un article 11bis nouveau de la Constitution

Dépôt: Monsieur Georges Margue, le 14.04.1994
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
Loi du 29 mars 2007. Mémorial A, N°48, p.842

Propositions de révision de la Constitution votées en premier vote constitutionnel

- 1) 22.11.2006 **3923C** Proposition de loi portant 1. révision des paragraphes (1), (3), (4), (5) et (6), alinéa 1^{er} de l'article 11 de la Constitution; 2. création d'un article 11bis nouveau de la Constitution
Dépôt: Monsieur Georges Margue, le 14.04.1994
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle
Loi du 29 mars 2007. Mémorial A, N°48, p.842
- 2) 03.07.2007 **5596** Proposition de révision de l'article 16 de la Constitution
Dépôt: Monsieur Paul-Henri Meyers, le 12.07.2006
Rapporteur: Monsieur Paul-Henri Meyers
Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

Autres évacuations

- 1) 14.02.2007 **5671** Propositions de modification du Règlement de la Chambre des Députés
Dépôt: Monsieur Gaston Gibéryen, le 22.01.2007
Rapporteur: Monsieur Gast Gibéryen
Commission du Règlement
- 2) 14.03.2007 **5690** Propositions de modification du Règlement de la Chambre des Députés
Dépôt: Monsieur Gaston Gibéryen, le 05.03.2007
Rapporteur: Monsieur Gast Gibéryen
Commission du Règlement
Texte coordonné du 15 mars 2007
Mémorial A, N°50, p.852

Demandes en naturalisation

- 1) 12.10.2006 53 demandes en naturalisation
2) 21.12.2006 75 demandes en naturalisation
3) 01.02.2007 121 demandes en naturalisation
4) 08.05.2007 65 demandes en naturalisation
5) 14.06.2007 79 demandes en naturalisation
6) 12.07.2007 79 demandes en naturalisation
Total: 472 demandes en naturalisation adoptées

Motions adoptées

- 1) 21.12.2006 Motion de M. Laurent Mosar relative à la situation au Darfour
2) 01.02.2007 Motion de M. Marcel Oberweis relative à la condamnation à mort par la justice libyenne de cinq infirmières bulgares et d'un médecin palestinien
3) 14.02.2007 Motion de M. Laurent Mosar relative à la résolution du Parlement européen sur l'initiative en faveur d'un moratoire universel sur la peine de mort du 1^{er} février 2007



- 4) 15.03.2007 Motion de M. Félix Braz relative à l'inscription des non-luxembourgeois sur les listes électorales
- 5) 23.05.2007 Motion de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire et des Comptes au sujet du système de perception tarifaire électronique eGo
- 6) 12.07.2007 Motion de M. Lucien Clement relative au "Public private partnership"

Résolutions adoptées

- 1) 23.11.2006 Résolution de Mme Marie-Josée Frank relative à la violence à l'égard des femmes y compris la violence domestique
- 2) 14.12.2006 Résolution de M. Charles Goerens relative à la condamnation de la contestation de la Shoah

Heures d'actualité

- 1) 10.10.2006 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet de la recommandation du Médiateur relative au fonctionnement de l'Administration de l'emploi
- 2) 10.10.2006 Heure d'actualité demandée par le groupe DP relative à la viande avariée
- 3) 11.10.2006 Heure d'actualité demandée par le groupe LSAP au sujet de la violence à l'égard des femmes y compris la violence domestique
- 4) 11.10.2006 Heure d'actualité demandée par le groupe LSAP au sujet de l'obésité des enfants et des adolescents
- 5) 12.10.2006 Heure d'actualité demandée par le groupe DP au sujet de l'interdiction des bombes à sous munitions
- 6) 19.12.2006 Heure d'actualité demandée par le groupe DP au sujet de la construction d'un lycée dans le canton de Clervaux
- 7) 13.03.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet de la sécurité au centre de détention de Schrassig (CPL)
- 8) 14.03.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe DP au sujet de la problématique du suicide au Luxembourg et plus particulièrement au sujet du taux de suicide chez les jeunes
- 9) 14.03.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet de l'abus de médicaments psychotropes chez les adultes et les jeunes en Europe et au Luxembourg
- 10) 08.05.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet de la nouvelle loi relative à la lutte anti-tabac, entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2006
- 11) 22.05.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe DP au sujet de l'attitude des autorités polonaises à l'encontre du député européen Bronislaw Geremek

- 12) 22.05.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe CSV au sujet des jeux de hasard
- 13) 19.06.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet de l'évolution future de l'espace scolaire de Mersch
- 14) 19.06.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe CSV au sujet de la sécurité routière sur la route nationale RN7 (E420) en direction de Wemperhardt
- 15) 03.07.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe DP au sujet des procédures d'asile
- 16) 05.07.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet des contrats des chargés de cours de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire
- 17) 12.07.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe Déi Gréng au sujet de l'état phytosanitaire des forêts luxembourgeoises
- 18) 12.07.2007 Heure d'actualité demandée par le groupe LSAP au sujet du réajustement de l'enseignement des langues

Débats de consultation

- 1) 23.05.2007 Débat de consultation sur les réflexions et propositions du Gouvernement au sujet des mesures destinées à réduire les effets engendrés par le changement climatique

Débats d'orientation

- 1) 14.12.2006 Débat d'orientation demandé par le groupe Déi Gréng au sujet de la politique énergétique du Luxembourg
- 2) 19.12.2006 Débat d'orientation N°5642 sur le financement des grands projets d'infrastructures réalisés par l'Etat
- 3) 13.06.2007 Débat d'orientation en vue du Conseil européen des 21 et 22 juin 2007 sur le mandat d'une Conférence intergouvernementale relative au Traité constitutionnel
- 4) 21.06.2007 Débat d'orientation N°5496 sur la chasse
- 5) 04.07.2007 Débat d'orientation N°5511 sur la sécurité intérieure au Luxembourg

Débats

- 1) 22.11.2006 Débat sur la politique européenne et étrangère et sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe
- 2) 13.03.2007 Débat suivant la déclaration de M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la signature du Traité de Rome
- 3) 25.04.2007 Débat suivant la déclaration sur la politique générale de coopération et d'action humanitaire présentée par M. Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

- 4) 10.05.2007 Débat suivant la déclaration de politique générale sur l'état de la nation

Interpellations vidées

- 1) 12.10.2006 Interpellation de M. Félix Braz au sujet de l'évolution future du secteur des médias audiovisuels
- 2) 31.01.2007 Interpellation de M. Carlo Wagner au sujet de l'évolution future du secteur vitivinicole
- 3) 01.02.2007 Interpellation de M. Claude Adam au sujet de la pauvreté au Luxembourg
- 4) 23.05.2007 Interpellation de M. rober Mehlen au sujet des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et des stratégies de prévention et de limitation des dégâts que va générer le changement climatique
- 5) 20.06.2007 Interpellation de M. Claude Meisch au sujet de la politique familiale et des mesures permettant de concilier la vie familiale et la vie professionnelle
- 6) 04.07.2007 Interpellation de Mme Colette Flesch sur le nécessaire respect de l'équilibre entre sécurité publique et libertés individuelles
- 7) 05.07.2007 Interpellation de M. Alexandre Krieps au sujet de la thématique des transplantations d'organes

Questions avec débat

- 1) N° 0009 Marco Schank (19.10.2006) au Ministre de l'Environnement (24.10.2006) Interprétation et application pratique de l'article 17 de la loi modifiée du 19 janvier 2004
- 2) N° 0010 Henri Grethen (08.11.2006) au Ministre de la Sécurité sociale (23.11.2006) Cotisations sociales dues au Centre Commun de Sécurité sociale
- 3) N° 0011 Anne Brasseur (24.11.2006) au Ministre des Classes moyennes, du Tourisme et du Logement (21.12.2006) Flexibilisation des heures d'ouverture du commerce
- 4) N° 0012 Félix Braz (05.12.2006) au Ministre des Transports (19.12.2006) Système de tram léger
- 5) N° 0013 Charles Goerens (22.01.2007) au Ministre délégué aux Affaires étrangères et à l'Immigration (13.02.2007) Sièges du Parlement européen à Strasbourg
- 6) N° 0014 Claude Adam (06.03.2007) au Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (14.03.2007) Introduction d'une filière en langue française pour l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire dans l'École privée Notre-Dame
- 7) N° 0015 Roger Negri (07.03.2007) au Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration (13.03.2007) Renouvellement du Traité Bénélux qui vient à échéance en 2010
- 8) N° 0016 Félix Braz (08.03.2007) au Ministre des Communications (21.06.2007) Accord-cadre "câble" - Passage à la télévision tout numérique au Luxembourg pour le 31 janvier 2008
- 9) N° 0017 Robert Mehlen (15.03.2007) au Ministre de la Santé (08.05.2007) Reconnaissance officielle et intégration de certaines formes de médecine "non conventionnelle" dans le système de sécurité sociale
- 10) N° 0018 Marie-Josée Frank (19.04.2007) au Ministre de la Santé et au Ministre de la Sécurité sociale (08.05.2007) Problèmes liés au service médical d'urgence

- 11) N° 0019 Jacques-Yves Henckes (25.04.2007) au Ministre du Travail et de l'Emploi (08.05.2007) Réforme des délégations de personnel
- 12) N° 0021 Jean Huss (11.06.2007) au Ministre de la Santé (05.07.2007) Causes et méthodes de traitement alternatives du syndrome du trouble du déficit de l'attention/hyperactivité (TDAH)
- 13) N° 0022 Xavier Bettel (18.06.2007) au Ministre de la Famille et de l'Intégration (03.07.2007) Instauration du "modèle suédois" qui interdit la prostitution et prévoit la pénalisation des clients
- 14) N° 0023 Marco Schank (19.06.2007) au Secrétaire d'Etat à la Culture, à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (03.03.2007) Musée de l'Ardoise de Haut-Martelange
- 15) N° 0024 Marc Angel (02.07.2007) au Ministre de la Famille et de l'Intégration et au Ministre de la Justice (12.07.2007) Réforme des procédures relatives aux adoptions d'enfants

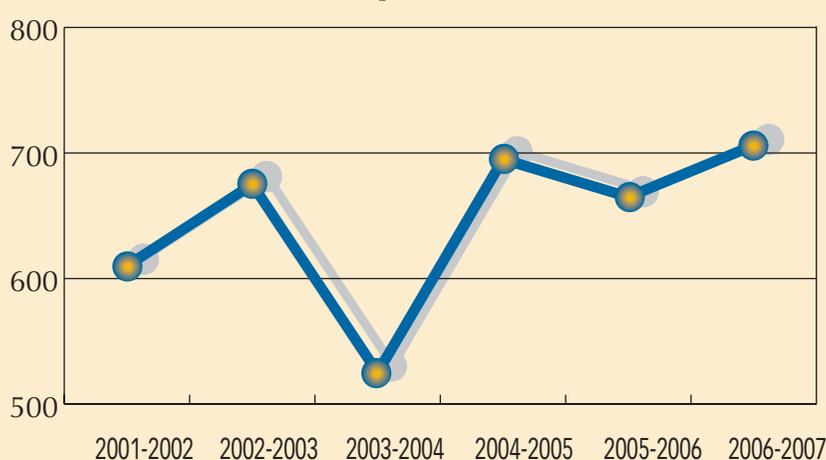
Déclarations

- 1) 21.11.2006 Déclaration de politique étrangère et européenne présentée par M. Jean Asselborn, Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration
- 2) 13.03.2007 Déclaration de M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la signature du Traité de Rome
- 3) 13.03.2007 Déclaration de M. Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget (relative à l'établissement d'une société de réassurance au Luxembourg)
- 4) 24.04.2007 Déclaration sur la politique générale de coopération et d'action humanitaire présentée par M. Jean-Louis Schiltz, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire
- 5) 09.05.2007 Déclaration de politique générale sur l'état de la nation

Divers

- 1) 10.10.2006 Octroi du titre honorifique à M. Niki Bettendorf
- 2) 11.10.2006 Hommage aux victimes de la catastrophe ferroviaire survenue à Zoufftgen, le 11 octobre 2006
- 3) 30.01.2007 Départ en retraite de deux membres du Greffe (Mme Jeanne Thoss et Mme Josette Tock-Weyland)
- 4) 13.03.2007 Hommage à M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre d'Etat, à l'occasion de son intronisation, en date du 12 mars 2007 en tant que membre associé étranger à l'Académie des sciences morales de l'Institut de France
- 5) 13.06.2007 Octroi du titre honorifique à un ancien fonctionnaire du Greffe (M. Gaston Burger)
- 6) 03.07.2007 Hommage à la mémoire de M. Robert Prüssen, Député honoraire
- 7) 09.10.2007 Séance d'hommage à la mémoire de M. Gaston Thorn, Ministre d'Etat honoraire

Questions parlementaires



Les séances publiques

1. La procédure législative

La Chambre a, tout comme le Grand-Duc, le droit d'initiative en matière législative. L'initiative de la Chambre - ou initiative parlementaire - s'appelle proposition de loi, alors que l'initiative du Grand-Duc - ou initiative gouvernementale - s'appelle projet de loi. La Chambre instruit et discute les projets ou propositions de loi dont elle est saisie. Elle les approuve ou les rejette par voie de vote.

La procédure de confection d'une loi est réglée par le législateur et entourée par la Constitution d'une série de garanties. Aucun projet, aucune proposition ne peut faire l'objet d'un vote définitif avant que le Conseil d'Etat ait donné son avis. Pour certains projets de loi l'avis de la Chambre professionnelle compétente est également requis.

Chaque projet et proposition de loi est d'abord renvoyé par la Conférence des Présidents à la commission parlementaire compétente qui examine le document et fait rapport à la Chambre. Tout amendement introduit au projet de loi initial par le Gouvernement ou une commission parlementaire doit être soumis à nouveau à l'avis du Conseil d'Etat.

Le rapport de la commission est présenté en séance publique de la Chambre par le rapporteur de la commission. La présentation du rapport est suivie de la discussion générale dans laquelle peut intervenir chaque membre de la Chambre.

Après la discussion générale la Chambre des Députés se prononce, en règle générale, à quatre reprises sur les projets et propositions de loi.

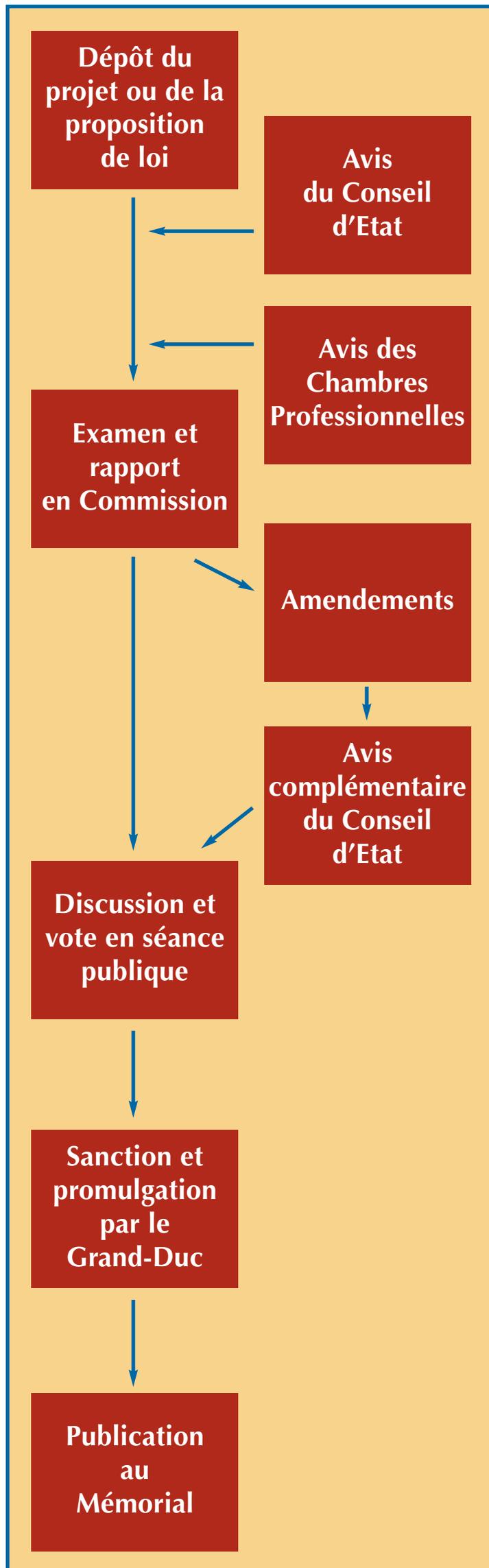
D'abord il y a lieu de relever le vote article par article. Si, au cours du vote article par article (premier vote réglementaire) des articles ont été rejetés ou des amendements approuvés sans avoir été examinés par le Conseil d'Etat, celui-ci devra de nouveau être entendu.

Après avoir obtenu l'avis du Conseil d'Etat, la Chambre se prononce une seconde fois (second vote réglementaire), après une nouvelle discussion relative aux modifications introduites lors de la discussion article par article.

Après le second vote réglementaire, la Chambre procède au vote sur l'ensemble du projet ou de la proposition de loi (premier vote constitutionnel).

Finalement, au moins trois mois après le vote sur l'ensemble, le second vote constitutionnel achève l'œuvre législative de la Chambre. Néanmoins, la Chambre, avec l'accord du Conseil d'Etat, peut décider de se dispenser de ce second vote constitutionnel. Au cas contraire, le second vote constitutionnel ne peut intervenir qu'après un délai de trois mois.

La loi entre en vigueur par la sanction et la promulgation du Grand-Duc qui y appose sa signature. Elle entre en vigueur trois jours francs après sa publication au Mémorial.



2. Le contrôle du gouvernement et l'orientation du débat politique

La Constitution réserve à la Chambre, organe du pouvoir législatif, une série de moyens d'action sur le Gouvernement, organe du pouvoir exécutif. Le contrôle de la Chambre s'exerce aussi bien en matière financière qu'en matière politique et administrative.

En matière financière, le contrôle du Gouvernement par la Chambre consiste dans le vote annuel du budget et des impôts, le droit d'arrêter chaque année les comptes de l'Etat et une certaine surveillance exercée sur la gestion du patrimoine public.

Aucun impôt ni aucune charge grevant le budget de l'Etat pour plus d'un exercice ne peuvent être établis que par la loi. La Chambre peut demander la présence des membres du Gouvernement à ses séances publiques. Elle a le droit de leur poser des questions et de leur adresser des interpellations au sujet de questions qui sont d'ordre public. Elle peut également mener des débats de consultation et d'orientation. Chaque député a en outre le droit de déposer des motions. Elle peut amener la Chambre à se prononcer sur une action gouvernementale déterminée, inviter le Gouvernement à prendre certaines initiatives, prononcer un blâme, manifester une opposition, exprimer ou retirer la confiance au Gouvernement, etc.

remit au Ministre compétent. La recevabilité des questions est fonction de l'intérêt général, de l'importance ou de l'actualité de leur objet.

Les motions et résolutions

Chaque député a le droit de déposer des motions adressées au Gouvernement. Elles peuvent amener la Chambre à se prononcer sur une action gouvernementale déterminée, inviter le Gouvernement à prendre certaines initiatives, prononcer un blâme, manifester une approbation, exprimer ou retirer la confiance au Gouvernement. Chaque député a le droit de déposer des résolutions qui s'adressent à la Chambre. Tout comme les motions, elles peuvent concerner de multiples sujets et inciter le Gouvernement à prendre certaines initiatives,

Les interpellations

Chaque député a le droit d'interpeller le Gouvernement au sujet d'une mesure administrative déterminée ou au sujet de sa politique générale.

Les questions et les heures d'actualité

Chaque député a le droit de poser des questions au Gouvernement. Le Député qui désire poser une question au Gouvernement en remet le texte écrit au Président de la Chambre qui le

Les débats

La Chambre peut organiser des débats de consultation à l'initiative du Gouvernement et elle peut organiser des débats d'orientation sur des sujets d'intérêt général déterminés. A cette fin, elle peut charger une commission d'élaborer un rapport détaillé sur le sujet en question.



La Salle des Séances – Session 2006-2007

Gouvernement

	 Scheuer Jos 		 Sunnen Fred 	 Schaaf Jean-Paul 
 Angel Marc 	 Schneider Romain 		 Glesener Marcel 	 Hetto-Gaasch Françoise 
 Diederich Fernand 	 Err Lydie 		 Meyers Paul-Henri 	 Rodb Gilles 
 Castegnaro John 	 Fayot Ben Président du groupe parlementaire 		 Schank Marco 	 Thiel Lucien 
 Dall'Agnol Claudia 	 Bodry Alex 		 Haupt Norbert 	 Sauber Marcel 
 Negri Roger 	 Mutsch Lydia 		 Wolter Michel Président du groupe parlementaire 	 Andrich-Duval Sylvie 
 Schreiner Roland 	 Klein Jean-Pierre 		 Clement Lucien 	 Gantenbein-Koullen Marie-Thérèse 
 Spautz Vera 	 Wagner Carlo 		 Santer Patrick 	 Kaes Ali 
 Bettel Xavier 	 Meisch Claude 		 Mosar Laurent 	 Stein-Mergen Martine 
 Grethen Henri 	 Goerens Charles Président du groupe parlementaire 		 Frank Marie-Josée 	 Oberweis Marcel 
 Krieps Alexandre 	 Brasseur Anne 		 Spautz Marc 	 Doerner Christine 
 Helminger Paul 	 Fleisch Colette 		 Arendt Nancy 	 Braz Felix 
 Calmes Emile 	 Koepf Jean-Pierre 		 Bausch François Président du groupe parlementaire 	 Adam Claude 
 Henckes Jacques-Yves 	 Gibéryen Gast 	<h2>Orateur</h2>	 Loschetter Viviane 	 Kox Henri 
 Jaerling Aly Indépendant	 Mehlen Robert 		 Huss Jean 	 Gira Camille 

Présidence

 Reiter Benoît Secrétaire Général adjoint	 Weiler Lucien Président	 Frieseisen Claude Secrétaire Général
--	--	--